

Une autre vie s'invente ici

du 23 au 25
OCTOBRE

MOBILISER
QUESTIONNER
CONGRÈS des PARCS
APPRENDRE
ENSEMBLE
PARTAGER
CONNAÎTRE
questionner
ÉCLAIRER
CONSTRUIRE
DEBATTRE

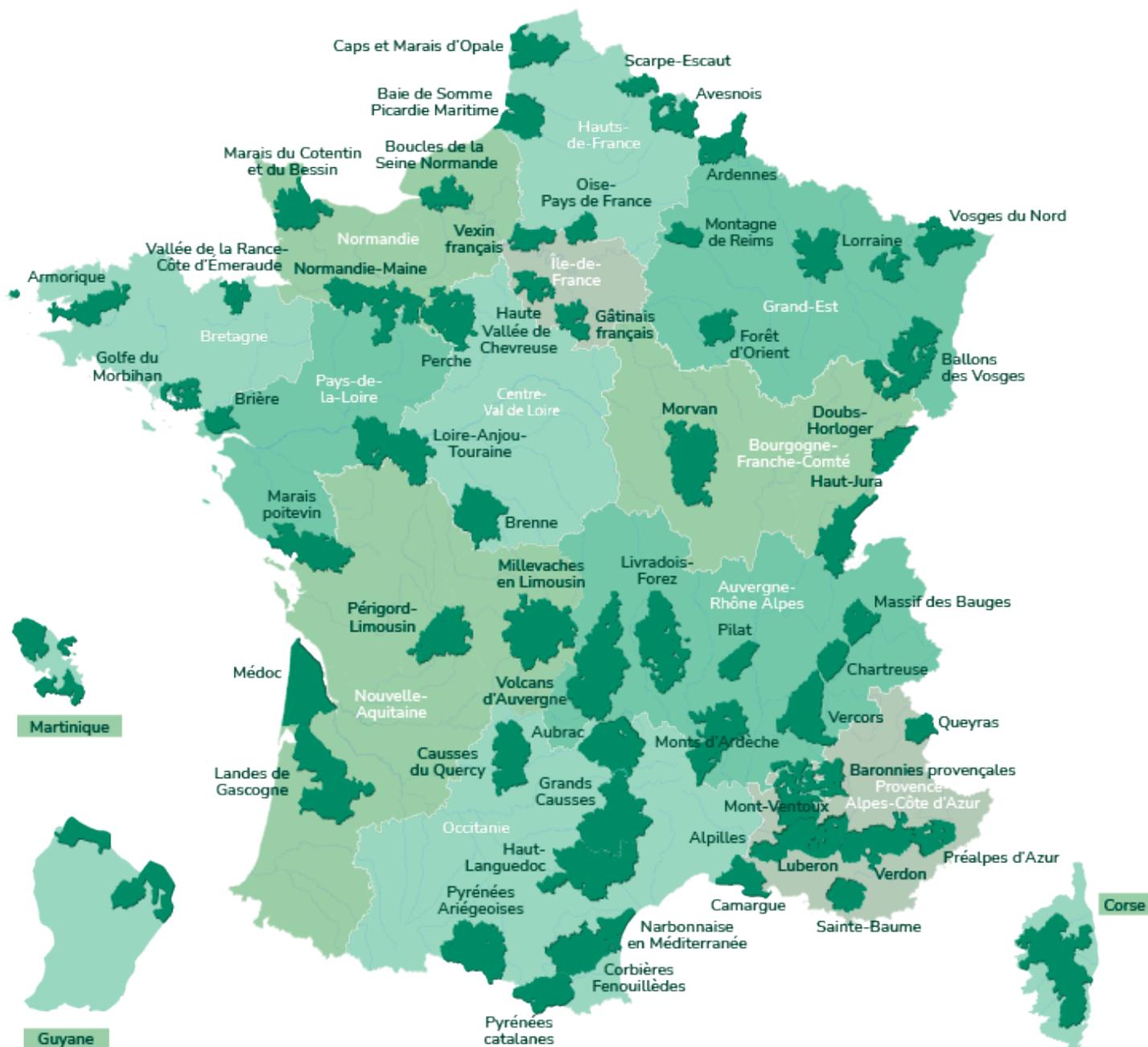


Mobiliser les connaissances pour réussir !!
la transition écologique de nos territoires !!



Une autre vie s'invente ici

59 Parcs naturels régionaux de France



Sommaire

↳ SÉANCE D'OUVERTURE

Synthèse des discours introductifs p4

Présentation de la note « Apprendre ensemble » p7

Synthèse de la table ronde p10

↳ ATELIERS

ATELIER 1 - Construire une culture commune, préférer le dialogue à la confrontation p15

ATELIER 2 - Se projeter dans le numérique au service du territoire p15

ATELIER 3 - Agir sur nos territoires en composant avec les incertitudes p16

ATELIER 4 - Apprendre du regard de l'autre p16

ATELIER 5 - Impliquer les habitants, un gage de réussite du projet de territoire p17

↳ SÉANCE DE CLÔTURE

Synthèse des ateliers par François Mitteault p18

Synthèse des discours officiels p20

Cette synthèse est réalisée par l'Acteur rural 

↳ ANNEXES

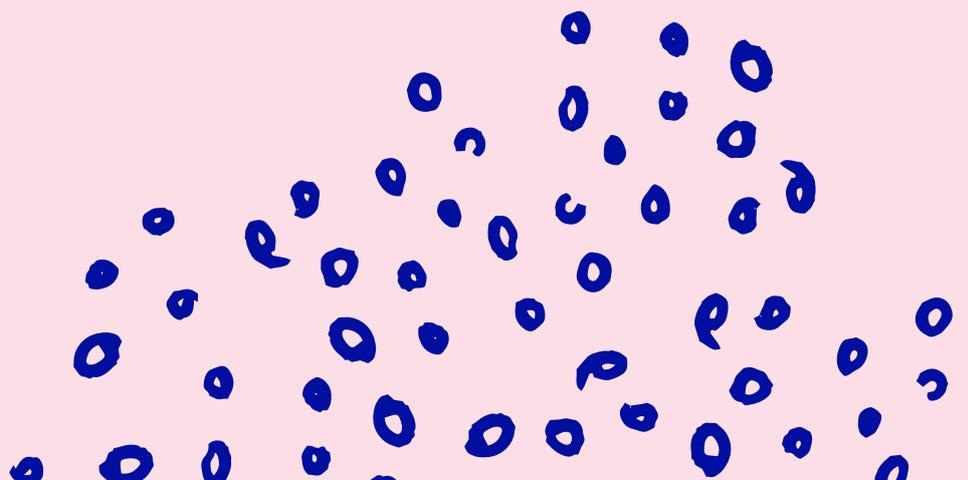
Discours d'ouverture p24

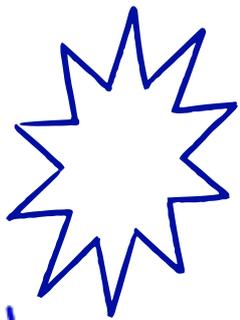
Intégralité des compte-rendus et synthèse des échanges des cinq ateliers p32

Interventions complètes de la clôture du congrès p40

Note du Corp p55

Coordination : Nathalie Streib | Conception graphique : Champs de Vision | Crédits photos : FPNRF





Séance d'ouverture

Synthèse des discours d'ouverture

La Narbonnaise, un carrefour à découvrir

Chaleureusement accueillis à Narbonne par les édiles du territoire, de la Région et du Gouvernement, les 900 participants de l'édition 2024 du congrès des Parcs naturels régionaux, ont pris connaissance des atouts de ce territoire et du Parc naturel régional de la Narbonnaise en Méditerranée.

« Située entre mer et montagnes, entre vignobles et lagunes, Narbonne est un carrefour de civilisations. C'est aussi un exemple vivant d'harmonie, entre développement et préservation de notre environnement. »

Chargé d'ouvrir officiellement l'édition 2024 du congrès des Parcs naturels régionaux de France, **Alain Vico, adjoint au maire de Narbonne délégué à la transition écologique**, a témoigné des atouts de sa collectivité qui accueillait l'évènement. Consacré cette année à la mobi-

lisation des connaissances pour réussir la transition écologique des territoires, ce temps fort bisannuel permet à chaque édition à plusieurs centaines d'agents, élus et partenaires des Parcs naturels régionaux, de se retrouver dans un moment convivial tout en faisant connaissance avec le Parc hôte.

Plaidant pour une gestion raisonnée et durable des espaces naturels, l'édile reconnaît aux Parcs un rôle capital dans l'expression de la culture et de l'identité des régions, et surtout dans la préservation des paysages, de la faune, de la flore ainsi que du fragile équilibre entre ces derniers et les activités humaines. « *Nous devons, tous ensemble, renforcer cette alliance entre le développement économique local, la préservation de notre patrimoine naturel et le bien-être de nos concitoyens.* » Il souligne les conséquences des évolutions climatiques que subit déjà le grand Narbonnais. L'eau se fait plus rare, les nuits plus chaudes, le risque incendie plus grand. « *Nous devons ensemble anticiper, innover et agir avec détermination pour réussir la transition écologique et pérenniser ce patrimoine naturel pour les générations futures.* » La ville de Narbonne s'y est déjà engagée à travers un soutien à l'agriculture biologique et à la transition écologique,

de même que par la désimperméabilisation de cours d'écoles et de parkings ainsi que le développement de pistes cyclables. Le Parc naturel régional de la Narbonnaise en Méditerranée et le Grand Narbonne collaborent par ailleurs sur un Plan climat air énergie territorial, une charte qualité pour le développement éolien ainsi qu'une politique ambitieuse pour devenir un territoire à énergies positives à l'horizon 2050.

Un nouveau modèle territorial à construire

C'est en des termes également élogieux, que **Didier Codorniou, président du Parc naturel régional de la Narbonnaise en Méditerranée, 1^{er} vice-président de la Région Occitanie / Pyrénées Méditerranée et Maire de Gruissan**, prend ensuite la parole pour présenter les atouts de sa région, évoquant son histoire singulière à la fois romaine, architecturale, portuaire, pastorale et viticole. Le Parc qu'il préside, outre le fait qu'il accueille le congrès, sort d'une actualité dense. Il vient de fêter ses 20 ans, d'ouvrir un refuge dédié à l'accueil des randonneurs sur l'île de Sainte Lucie et termine le déménagement de sa Maison du Parc au domaine du Grand Castelou. Des projets qui furent possibles grâce aux soutiens de l'État et des collectivités territoriales. Le Parc renouvelle par ailleurs son label dans le cadre d'une intense démarche de concertation autour d'enjeux comme le changement climatique, la gestion de la ressource en eau, la disparition de la



biodiversité ainsi que la raréfaction des ressources. Dans ce cadre, quatre grands défis ont été définis : s'adapter à ces changements, construire un nouveau modèle territorial qui préserve paysage, nature et culture, mutualiser et coopérer entre acteurs pour porter une vision prospective et systémique des enjeux et enfin, soumettre ces derniers au plus grand nombre, dans une démarche de démocratie participative. Selon le président du Parc, ce congrès est une excellente opportunité pour échanger autour de ces défis. « *Ce congrès a vocation, à partir de nos connaissances respectives et mutuelles, de croiser nos points de vue, de les confronter parfois, avec un seul objectif : réfléchir pour bâtir ensemble grâce à ce magnifique laboratoire d'idées que représente un Parc.* » Convaincu que ces territoires sont la bonne échelle pour mobiliser, approfondir et partager les connaissances, savoirs et expériences nécessaires à l'action, l'édile souligne par ailleurs leur capacité à entretenir des échanges permanents entre habitants et acteurs locaux.

Diffuser massivement les expérimentations



Saluant les bénéfices de la co-présidence de la Fédération des Parcs mise en œuvre depuis le mois d'avril, **Philippe Gamen, président délégué de la Fédération des**

Parcs naturels régionaux de France, et président du Parc naturel régional du Massif des Bauges, remercie également chaleureusement l'équipe du Parc de la Narbonnaise en Méditerranée, mobilisée depuis des mois pour le congrès. Avec 900 inscrits représentant 56 Parcs, de nombreux partenaires locaux et nationaux, 239 acteurs locaux et 45 représentants de délégations étrangères, ce rendez-vous est d'ores et déjà, pour le co-président, une vraie réussite. « *Le congrès contribue au rayonnement des Parcs et à la cohésion du réseau. C'est un temps de réflexion et de débat qui illustre notre engagement, notre enthousiasme et le respect de ce dont nous héritons. Il est à l'image des Parcs.* » Philippe Gamen rappelle que, depuis plus de 50 ans, ces derniers s'efforcent de trouver un mode de vie où co-évoluent l'humain, la nature, la culture et les paysages. La région Occitanie, forte de huit Parcs naturels régionaux et d'une grande diversité paysagère, est pour lui emblématique à la fois des enjeux climatiques et naturels qui touchent les territoires des Parcs mais aussi de ce qui s'y fait en termes de transition écologique. Cependant, malgré des expérimentations réussies, enrichies par le regard des scientifiques, l'action des Parcs ne semble plus suffire pour faire bouger les mentalités et plus largement la société autour d'un projet dont l'objectif prioritaire serait la préservation des biens communs. Il remarque que l'urgence et les crises

climatiques suscitent même des peurs et des tensions au détriment d'une réflexion plus approfondie et partagée d'un avenir désirable. C'est pourquoi, le co-président invite les congressistes présents à continuer à trouver et diffuser massivement des solutions avec l'aide des 6 000 élus des Parcs.

L'Occitanie, terre d'accueil

Carole Delga, présidente de la Région Occitanie /Pyrénées-Méditerranée et présidente de Régions de France, poursuit en précisant que sa collectivité devra justement appuyer les Parcs dans leurs différentes missions. Elle se réjouit aussi



de l'arrivée du 59^e Parc, celui de la Vallée de la Rance – Côte d'Émeraude en Bretagne, « *parce qu'avoir un Parc sur un territoire, c'est un atout formidable.* » C'est qu'en effet, il y a matière à travailler. La présidente cite par exemple la question de l'eau, de la biodiversité et de la lutte urgente contre l'accélération du réchauffement climatique. La capacité des Parcs à innover et à faire concilier des groupes de populations ou d'acteurs, plus enclins habituellement à s'opposer, est à ses yeux très précieux. « *À travers les Parcs, les ressources naturelles, les atouts des territoires, leurs spécificités et leur identité positive sont popularisés, reconnus et partagés. Ils deviennent l'objet de fierté pour les habitants.* » L'indication géographique protégée, récemment acquise par les couteliers de Laguiole, en est une très belle illustration, de même que les itinéraires à vélo qui sillonnent le Parc du Haut-Languedoc, les parcs éoliens flottants ou encore la production de l'hydrogène vert, dans lesquels investit la Région. « *Nous devons concilier l'économie et l'écologie, mais aussi savoir travailler ensemble, acteurs publics et privés. C'est ce qui se passe à Port-la-Nouvelle. Actionnaires privés et publics gèrent le port à travers la Sempop, une société d'économie mixte à opération unique, car cela demande des compétences commerciales qui n'existent pas dans les effectifs de la fonction publique territoriale. Les Parcs sont des territoires d'échanges et de co-construction en capacité de gérer des situations complexes. Le dialogue doit être apaisé et éviter des postures radicalisées ou populistes.* » C'est pour cette raison que l'édile souligne les qualités des Parcs en termes de pédagogie, de médiation et de proximité ainsi que leur capacité à populariser des enjeux pas toujours bien compris par les habitants.

La révision des chartes est d'ailleurs un temps privilégié pour adapter la stratégie des Parcs aux enjeux qui évoluent sans cesse, avec toutefois un bémol. « *Je trouve la procédure trop longue, trop complexe et donc trop coûteuse. Un sujet que je souhaite aborder, dans le contexte budgétaire préoccupant actuel qui nous demande à tous*



de faire des efforts, en tant que contribuables, citoyens et aussi collectivités locales. » La présidente observe en effet à quel point ces dernières contribuent à cet effort, puisqu'en 2025 elles devraient participer à hauteur de cinq milliards d'euros auxquels s'ajoute 1,5

milliard de la Caisse nationale de la retraite des agents des collectivités locales et 1,5 milliard en moins du Fonds vert. « Pour la Région Occitanie, c'est la perte de 145 millions d'euros, c'est-à-dire un tiers de notre autofinancement. Cela aura des conséquences sur les investissements. Nous devons travailler collectivement et réfléchir à de nouvelles modalités de financement. » La présidente cite par exemple le re-fléchage des projets routiers vers des mobilités décarbonées.

L'Occitanie compte huit Parcs et deux sont en projet. Ils couvrent 28 % de la superficie régionale et 23 % des communes. Dans un tel contexte, ils constituent à ses yeux une force pour ce territoire et aussi un espace d'accueil. « C'est ce que nous voulons en Occitanie : une société fraternelle et considérer que l'autre est toujours une richesse, jamais une menace. La Méditerranée doit rester un lieu d'accueil. C'est pourquoi la Région et le Département soutiennent SOS Méditerranée. Nous avons toujours été une terre de migrants, d'accueil, de résistance aussi mais toujours profondément républicaine, fraternelle et humaniste. »

Les Parcs, précieux alliés des stratégies nationales

Dans son allocution filmée, **Agnès Pannier-Runacher, ministre de la Transition écologique, de l'Énergie, du Climat et de la Prévention des risques,**



remercie à son tour les organisateurs et les partenaires qui ont permis la tenue de ce congrès, de même que le travail effectué chaque jour par le réseau des Parcs. Ces derniers contribuent selon elle à améliorer la connaissance et la préservation de la biodiversité. Ils sont à ce titre un précieux allié des stratégies nationales des aires protégées et Biodiversité 2030. La ministre promet un appui financier à plusieurs programmes qui vont aussi dans ce sens, comme le Programme national de surveillance de la biodiversité terrestre ou encore, celui de Cartographie nationale des habitats naturels (CarHab). « Ces programmes permettent d'appuyer les élus locaux dans leurs opérations d'aménagement. » Elle souligne la capacité des Parcs à réunir les collectivités et acteurs territoriaux, contribuant ainsi à faire émerger de nouveaux projets de protection des écosystèmes. C'est pour cela, rappelle-t-elle, qu'avait été mise en œuvre la dotation de soutien des communes pour les aménités rurales et qu'a été voté le maintien de la dotation budgétaire aux Parcs

La ministre se félicite à son tour par ailleurs de la création du Parc de la Vallée de la Rance – Côte d'Émeraude.



Présentation de la note « Apprendre ensemble »

par **Romain Lajarge**, professeur d'aménagement à l'École nationale supérieure d'architecture de Grenoble / Université Grenoble Alpes, membre du CORP (Conseil d'orientation, recherche et prospective de la Fédération des Parcs naturels régionaux de France)

Mieux connaître, pour mieux agir ?

Le Comité d'orientation recherche et prospective (le CORP) de la Fédération des Parcs est convaincu que les Parcs sont la bonne échelle pour engager des transitions urgentes, afin de s'adapter à la crise climatique et à la chute de la biodiversité, tout en maintenant l'activité humaine de leurs territoires. Cela nécessite néanmoins une connaissance fine de ce qui les compose et les font vivre, ce que peuvent apporter les Parcs, avec quelques conditions néanmoins, qu'expose Romain Lajarge, professeur d'aménagement à l'École nationale supérieure d'architecture de Grenoble / Université Grenoble Alpes et membre du CORP.



« Même si ce n'est pas au CORP de définir le thème des congrès, il est clair pour nous que cette édition 2024 est dans la continuité de celle de Saint-Nazaire qui s'est tenue il y a deux ans, et que la suivante devra l'être également. » Chargé d'apporter quelques ressources aux échanges du congrès, **Romain Lajarge, professeur d'aménagement à l'École nationale supérieure d'architecture de Grenoble**

et membre du Comité d'orientation recherche et prospective (le CORP) de la Fédération des Parcs, expose et commente les points clés d'une note intitulée « Apprendre ensemble », rédigée par le CORP et distribuée à chaque participant.

Il rappelle qu'à Saint-Nazaire, les Parcs avaient souhaité devenir des accélérateurs de la convergence des transitions. Aujourd'hui, à Narbonne, en traitant de la question des connaissances, ils abordent la manière d'y parvenir. En toute logique selon le CORP, le prochain congrès devrait donc porter sur les acteurs de ces transitions. Car, ce qui se joue actuellement pour lui, c'est la diffusion, et même la « massification » des actions de transition menées par les Parcs. « Ces derniers sont reconnus comme des laboratoires d'idées. Mais, il est urgent aujourd'hui de penser les moyens d'accélérer la transition. »

Si la transmission des savoirs en est un, il faut commencer, selon le professeur, par s'accorder sur le sens des termes « connaître » et « savoir ». « Connaître, c'est ce dont on a besoin pour rendre possible des expériences. Depuis l'enfance, jusqu'à notre dernier souffle, nous agissons par expérience. » C'est ainsi que, par exemple, les agents des Parcs deviennent les experts de leur propre domaine d'action. Ce qui, tient à préciser le professeur, ne se fait, ou ne se fera pas toujours sans heurts avec les détenteurs des connaissances académiques.

« Néanmoins, connaître ne suffit pas à apprendre, car le savoir fait aussi référence à la cognition, à la justification et à la vérification pour parvenir à élaborer des propositions valables en dehors de notre propre expérience. Nous connaissons tous beaucoup de choses mais nous n'avons pas tous le savoir de cette connaissance. » Romain Lajarge va même plus loin. Il se tourne vers les édiles qui viennent de s'exprimer en ouverture du congrès en faveur d'une mobilisation des connaissances. « En disant cela, vous laissez entendre qu'elles existent déjà. Et de notre point de vue, ce n'est pas vraiment le cas. Car dans le domaine des transitions, beaucoup de connaissances n'existent pas encore, ni en science, ni en politique. C'est ce qui rend cette thématique plus complexe à traiter que celles des précédents congrès. »

Si le fait d'apprendre fait partie, pour les Parcs, des moyens à actionner pour opérer les transitions, le CORP considère que les actions collectives, mobilisant acteurs et habitants de ces territoires font défaut. En effet, Romain Lajarge révèle, qu'aujourd'hui, les transitions socio-écologiques se font surtout soit à l'échelle individuelle, avec une réussite très partielle en terme de massification, soit à un niveau national et mondial, à travers des traités qui, malheureusement, ne parviennent pas à changer les modèles. « Il faut donc revenir à la base. Les Parcs ne rentrent dans aucun de ces deux modèles, ils sont quelque part au milieu, à l'échelle territoriale avec des acteurs intermédiaires. C'est cette échelle qu'il faut donc inventer. Le slogan des Parcs Une autre vie s'invente ici, pourrait ainsi devenir Une envie d'apprendre devra s'inventer ici, pour agir collectivement. »

Apporter de l'émotionnel à la connaissance

Détaillant l'approche scientifique de la connaissance et des savoirs, Romain Lajarge montre à quel point les enseignements, les universités, les entreprises et les métiers sont cloisonnés, enfermés chacun dans leurs spécialités. L'apprentissage n'est en effet pas qu'affaire de cognition, d'intention ou encore d'effort individuel. Il peut être freiné par l'absence de vraies transversalités entre disciplines. « La transition met en exergue non seulement une crise écologique, mais aussi une crise des sciences et de l'organisation dans la production de la connaissance » constate le professeur. « La connaissance est en outre également liée à l'émotionnel et au sensible. Elle nous incite à produire de nouvelles représentations sociales, puisque les options collectives et culturelles semblent nous emmener vers une forme de latence et de résistance aux changements. Nous sommes des êtres sociaux. Si on se retrouve en contradiction avec une norme sociale, on résiste et on apprend mal. »

Fort heureusement, à travers leurs conseils de scientifiques, les Parcs naturels régionaux ont tissé une relation privilégiée avec près de 800 scientifiques. « Ils sont à nos côtés, potentiellement accessibles et mobilisables dès que besoin. Sauf qu'on ne le fait pas », regrette Romain Lajarge. Il invite donc les Parcs à penser un dispositif de R&D de la transition ainsi qu'un réseau d'innovations qui reposeraient sur une approche plus intégrée et systémique.

Il évoque par ailleurs un domaine de prédilection des Parcs, celui de l'éducation au territoire. « C'est une force dont très peu d'autres réseaux d'ingénierie, politiques ou territoriaux, disposent. On peut même affirmer que vous êtes les meilleurs dans ce domaine. Malgré cela, les dispositifs comme les classes vertes, les ateliers hors les murs... sont cantonnés à une petite échelle. Il faut trouver un moyen de les massifier. » Pour le professeur, chacun détient une part de savoir et c'est un vrai potentiel à faire fructifier. « Quand on connaît quels oiseaux fréquentent son jardin, on dispose d'une finesse de connaissance que n'ont pas les écologues. »

Il évoque aussi, parmi les actions des Parcs intéressantes à diffuser, le dispositif Familles à biodiversité positive, expérimenté dans quinze d'entre eux, les actions de transition agroécologique menées dans celui du Pilat, l'accroissement de l'offre écotouristique du Parc des Landes de Gascogne, les Ateliers de janvier en Armorique ou encore, le Théâtre des écogestes qui a déambulé dans douze Parcs.

« Vous possédez par ailleurs un autre atout. Vous échangez beaucoup entre vous, pas seulement par des séminaires mais aussi à travers de nombreux déplacements et visites. Ces espaces d'échanges sont précieux sur un plan cognitif, émotionnel et sensible, pour apprendre ensemble. Ce ne sont pas des « sachants » qui apportent un savoir aux « apprenants ». Et ce qui est appris en-

semble appartient définitivement au collectif et permet ensuite d'agir ensemble. Cela demanderait à être davantage multiplié. »

Créer des communs territoriaux

Mais pour avancer, encore faut-il agir ensemble différemment. Pour cela, la connaissance, les savoir-faire et les savoir-être doivent amener à l'émancipation des individus et de la société afin de créer de nouveaux communs. Comme l'indique la note du CORP, « les Parcs sont des acteurs publics, en charge de politiques publiques et gouvernés par des représentants élus. Mais le sens de leur action ne dépend pas que de la sphère publique. Ils doivent apprendre en permanence à faire avec les acteurs privés, leurs partenaires socio-économiques, « leurs » habitants et à faire émerger collectivement de nouveaux communs territoriaux. » Il s'agit donc de produire massivement des communs territoriaux, grâce aux acteurs publics et privés, mais indépendamment d'eux en partie.

Pour y parvenir, Romain Lajarge conseille aux Parcs de se détacher de méthodes d'apprentissage trop inspirées ou héritées de celles de l'Éducation nationale, où le sachant tient encore une place prépondérante. L'Intelligence artificielle (IA) peut les y aider en construisant de nouveaux rapports aux savoirs. « Elle peut nous faciliter l'acquisition de ce que nous avons à savoir et nous laisser ainsi le temps de creuser les parties du puzzle encore libres. » Il invite aussi les Parcs à créer une nouvelle forme d'ingénierie qui permette de territorialiser les connaissances ainsi que les savoirs collectifs qui, sinon, disparaîtront lorsque les groupes se déferont. C'est une nouvelle forme du nous dans lequel le CORP invite les Parcs à investir. Un nous qui associerait leurs milliers d'agents, élus et scientifiques et aussi, les non-humains.

Les treize préconisations qui clôturent la note dressent des pistes très concrètes dans ce sens. Le professeur en retient particulièrement trois. La première est de toujours se questionner, par le sensible et l'émotionnel, sur ce que nous croyons savoir.

La 9^e préconisation invite à accepter de confronter des savoirs qui peuvent être opposés, voire même, de produire des désaccords. « La conciliation a besoin de cela. De la polémique et de la controverse intellectuelle – y compris avec des gens qui n'étaient jusque-là pas dépositaires de savoirs – sortiront de nouveaux savoirs. »

La 13^e préconisation ajoute qu'il faut apprendre par l'humilité et le doute. « J'entends parfois que l'on dit des Parcs qu'ils sont un peu trop sûrs de ce qu'ils savent, voire un peu trop experts. Certes, c'est une chance et une force dans ces territoires qui se recomposent sans cesse. Mais continuons aussi à avoir des doutes et des ignorances. »

APPRENDRE

En conclusion de son intervention, Romain Lajarge apporte ses propres recommandations.

D'une part, il avertit que faire l'apprentissage de cet apprendre ensemble, commencera par des petites actions, portées par des collectifs réduits au départ. Mais progressivement, ces derniers pourront croître et massifier leur action. « *Mais surtout, si on veut parler au reste du monde, efforçons-nous de ne pas nous glorifier de notre success-story.* »

Par ailleurs, porter une parole à l'échelle nationale est très exigeant. « *Cela signifie qu'il faut être capable de mêler des arguments scientifiques, politiques et citoyens, ce qui n'est pas toujours simple pour les Parcs, rarement en contact direct avec les citoyens.* » Il souligne que les Parcs ne sont pas très à l'aise avec les techniques de participation citoyenne qui mobilisent souvent des personnes déjà connues. « *Il faut aller chercher les autres sur des sujets qui les concernent directement et où ils peuvent apporter leurs connaissances. Je pense que c'est un sujet à travailler d'ici le prochain congrès.* »

Enfin, le professeur propose de créer des occasions d'apprendre ensemble au sein des Parcs et aussi d'y associer toutes les générations d'agents qui travaillent dans les équipes. Et ceci, en dehors des moments de création et

de révision de leurs chartes qui n'interviennent que tous les quinze ans. « *Si l'on veut être crédibles, lorsqu'on affirme que les Parcs sont des outils d'accélération des transitions grâce à l'apprendre ensemble, il faut associer les générations futures.* »



Synthèse de la table ronde

Intervenants

- **Philippe Gamen**, résident délégué de la Fédération des Parcs naturels régionaux de France et président du Parc naturel régional du Massif des Bauges
- **Catherine Marlas**, présidente du Parc naturel régional des Causses du Quercy et présidente du réseau des Parcs naturels régionaux d'Occitanie
- **Cécile Gallien**, directrice du programme des ruralités (GIP Epau), maire de Vorey-sur-Arzon et co-présidente de la commission Communes et territoires ruraux de l'AMF
- **Eric Rémy**, professeur en sciences de gestion, Université de Perpignan Via Domitia (UPVD) et directeur de la collection Versus
- **Benoit Pujol**, directeur de recherche en écologie et évolution au CNRS, vice-président Sciences-Société et Transition écologique de l'Université de Perpignan Via Domitia et directeur adjoint du Défi clé Biodiversité de la Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée
- **Justine de Lagausie**, fondatrice et directrice de l'agence OKIDOKID
- **Jean-Eudes Beuret**, agro-économiste, professeur au département Économie et Gestion Sociétés de l'Institut Agro Rennes Angers
- **Romain Lajarge**, professeur d'Aménagement à l'École nationale supérieure d'architecture de Grenoble et membre du CORP
- **Typhaine Adell Legrand**, responsable Climat énergie et de la coordination de la révision de la Charte du Parc naturel régional de la Narbonnaise en Méditerranée

Animateur

- **Jean-Jacques Fresko**, journaliste et associé de l'Agence Nature.

Agir pour apprendre, apprendre pour agir

Apprendre par l'action ? Agir une fois les connaissances acquises ? Bien se connaître, est-ce déjà agir ensemble ? Durant la table ronde, chercheurs et acteurs des territoires démontrent qu'action et connaissance sont intimement liées et qu'elles s'enrichissent mutuellement, avec un certain nombre de conditions et un minimum de méthodologie.

« Je trouve très important de considérer qu'un agriculteur ou un pêcheur, arrivés récemment sur un territoire, aient acquis au bout de trois ans par exemple, une vraie compétence sur l'observation de la qualité des sols, de l'eau, du comportement des poissons... Même s'ils ne se valent pas tous, ces savoirs expérientiels, qui se différencient des savoirs vernaculaires et des savoirs scientifiques, sont très complémentaires entre eux. Les savoirs scientifiques par exemple vont travailler à partir de relevés effectués sur une temporalité en pointillé pour comprendre les mécanismes et en tirer des théories. Les deux autres modes d'apprentissage sont par contre issus d'une observation en continu. Tout le monde dispose finalement d'un savoir qu'il faut reconnaître et pouvoir mettre en dialogue. Mais comment y parvenir ? »

Rebondissant sur l'intervention de Romain Lajarge qui a introduit la table ronde, **Jean-Eudes Beuret, agro-économiste, professeur au département Économie**

Gestion Sociétés de l'Institut Agro Rennes Angers, apporte quelques éléments de réponse. Il distingue tout d'abord participation et concertation. La première notion invite des citoyens à participer à une démarche qui est déjà conçue d'avance. La concertation va plutôt les intégrer dans un projet construit avec eux, car ils sont porteurs d'un savoir utile de même qu'un intérêt particulier pour le sujet. « Inviter des personnes à une soirée, ce n'est pas suffisant pour les faire rentrer dans un processus de construction collective. Engager une démarche de concertation, elle-même fondatrice d'un nouveau savoir, demande donc la mise en œuvre d'une ingénierie particulière d'accompagnement. »

Par ailleurs, l'agro-économiste s'interroge sur une expression qu'il a entendue dans les discours introductifs : connaître pour agir. « Connaître peut certes permettre de mieux agir. Mais il ne faut pas attendre de tout connaître pour se mettre en action. Partout dans le monde, des personnes ont démontré qu'elles pouvaient très bien gérer des milieux naturels sans en avoir une connaissance parfaite. » Il estime même que c'est justement en agissant ensemble que les habitants peuvent construire de nouveaux savoirs. « Une bonne idée est inutile si on est incapable de fédérer des acteurs, si possible hétérogènes, qui vont l'adapter et la transformer. C'est à ce moment que l'on peut véritablement parler de la

construction de savoirs collectifs. » Jean-Eudes Beuret regrette néanmoins l'absence d'espaces qui valorisent et permettent d'exploiter ce type de savoirs. Que deviennent par exemple, les savoirs qu'échangent et valident ensemble des professionnels d'une même filière de production ?

La Caravane explore la ruralité

Qu'en est-il sur le terrain ? Quelles méthodologies sont appliquées pour acquérir de nouveaux savoirs ? L'expérience de la Caravane des ruralités, mise en œuvre en 2023 par le Groupement d'intérêt public (GIP) à vocation interministérielle l'Europe des projets architecturaux et urbains (Epau), en est un exemple. « L'objectif de la Caravane des ruralités est de s'immerger pendant trois jours dans un territoire sur une thématique qui intéresse ses acteurs », témoigne **Cécile Gallien, directrice du programme des ruralités au sein du GIP, maire de Vorey-sur-Arzon et co-présidente de la commission Communes et territoires ruraux de l'Association des maires de France (AMF)**. La Caravane est aussi un programme de recherche et de prospective qui vise à identifier, valoriser et diffuser des initiatives rurales inspirantes. Une équipe pluridisciplinaire se déplace pour cela à bord de plusieurs véhicules décarbonés (<https://epau.archi.fr>). Au moment de ce congrès, elle avait déjà effectué neuf déplacements dans les Vosges, les Deux-Sèvres, la Drôme, le Briançonnais... « Nous nous y rendons en toute neutralité, en nous adjoignons les compétences d'un scientifique et de la Banque des Territoires. Sur place, de nombreux acteurs locaux, sous-préfet à la ruralité, élus... nous rejoignent. Nous avons pour l'instant particulièrement abordé la question de l'industrie dans les territoires ruraux qui constitue un tiers des emplois de ce secteur à l'échelle nationale. Une vidéo et un rapport vont bientôt voir le jour sur ce sujet. » La Caravane révèle parfois des problématiques peu visibles car très locales. Dans les Deux-Sèvres par exemple, on apprend que des artisans doivent acheter eux-mêmes des maisons en cœur de bourg pour loger leurs salariés qu'ils peinent à trouver localement. Dans les Vosges, ce sont les acteurs de la filière textile qui ne parviennent pas à se faire assurer leurs équipements photovoltaïques destinés à alimenter les machines de production. Cécile Gallien cite aussi les conséquences des aléas climatiques

sur certains milieux fragiles. Les littoraux par exemple, doivent faire face à des remontées d'eaux salées dans l'eau douce et prévoir, à terme, des déplacements d'habitats et d'exploitations agricoles. « La Caravane des ruralités soulève ces difficultés et les fait remonter au plus haut niveau, » poursuit la directrice. « Nous mettons aussi en lumière des initiatives qui fonctionnent. Avec les acteurs présents, nous nous projetons en 2030 et 2050, vers un avenir territorial positif. Cela passe par des changements d'usages des milieux ainsi que des pratiques économiques. Faute de temps, chacun de nous manquons de recul sur nos actions. C'est donc très important de pouvoir écouter la parole d'un scientifique, d'enrichir les discussions et les décisions des acteurs locaux. » Les prochains sujets devraient notamment porter sur le logement dont l'offre est aujourd'hui insuffisante en milieu rural. « Il est pourtant essentiel que l'on puisse habiter là où on le souhaite. Il faut que les acteurs locaux aient la possibilité d'être suffisamment autonomes sur ce type d'enjeux afin d'être en capacité d'apporter des solutions à l'échelle locale. Je pense par exemple à l'habitat partagé. »

La Caravane des ruralités a par ailleurs permis au GIP, ainsi qu'à l'AMF, de s'interroger sur la valeur, pour l'ensemble de la société, des aménités rurales que sont l'eau, les sols, l'alimentation, les énergies renouvelables ainsi que la beauté des paysages. « Je pense qu'il faut se questionner à l'échelle nationale et affirmer des choix politiques. Cela permettrait par exemple d'orienter le développement de parcs photovoltaïques privés au sol, initialement sans retombées économiques significatives pour les territoires, vers des projets d'installation de panneaux sur les toitures qui allégeraient la facture des habitants. »

Des révisions collaboratives de chartes

La révision de la charte des Parcs est aussi un moment privilégié pour renouveler et construire de nouveaux savoirs. **Typhaine Adell Legrand, responsable Climat énergie au sein du Parc naturel régional de la Narbonne en Méditerranée**, chargée justement de la révision de la charte, raconte. « Cela fait 2-3 ans que nous y travaillons. Le renouvellement du label nous projette jusqu'en 2040. C'est un moment propice pour croiser les savoirs, dialoguer avec les acteurs et le conseil scientifique du Parc et co-construire la démarche avec eux, grâce à des approches collaboratives. C'est aussi l'occasion d'aller à la rencontre des habitants, des associations, des gestionnaires de milieux, des partenaires ainsi que de nos élus afin de recueillir et de partager leurs visions de l'évolution du territoire. » Typhaine Adell Legrand pense particulièrement à ses vulnérabilités déjà bien réelles, issues des changements climatiques. « C'est une réalité à laquelle nous devons déjà faire face aujourd'hui et qui touche tous les domaines. C'est pourquoi cette question est devenue l'ossature même de notre projet de territoire. Notre boussole de la résilience, élaborée avec des membres du conseil scientifique, nous guide dans ce sens. »



Dans le Massif des Bauges, la démarche est un peu plus avancée puisque la révision est en fin de parcours. Le choix des acteurs, de ce Parc naturel régional, a été de mener eux-mêmes la phase de concertation. Philippe Gamen, président délégué de la Fédération des Parcs naturels régionaux de France et président du Parc naturel régional du Massif des Bauges, a ainsi rencontré de nombreux élus municipaux. « *Nous ne voulions pas d'intermédiaires, car les élus des communes rurales, qui composent une grande partie du Parc, connaissent suffisamment bien les habitants ainsi que leurs attentes.* » Dans ce cadre, selon le président délégué, le rôle des Parcs est d'apporter des connaissances, puis de parvenir à embarquer tout le monde dans le projet en partant de ce qui touche les habitants. « *C'est ce qu'il faut aller chercher quand on n'est pas spécialiste de la concertation. Il faut que l'on puisse répondre à la question : pourquoi s'engage-t-on dans la transition ? Question souvent plus difficile à répondre que comment on va s'y prendre.* » Les réponses ont par exemple révélé, de la part de la population, des tensions en matière d'usage du territoire, notamment avec les agriculteurs et vis à vis du tourisme, ainsi qu'un attachement à l'identité et aux paysages de montagne. « *Nous avons par conséquent agit sur la connaissance et le fonctionnement du territoire. L'objectif a été d'écouter et de convaincre plutôt que de contraindre. Cela a par exemple abouti à la création d'un poste mutualisé de garde champêtre dont les retours, au bout de six mois, ont été très satisfaisants de la part des habitants.* »

Quand le territoire devient fierté

Direction le Parc naturel des Causses du Quercy, où une des actions de concertation, visant à préparer la révision de la charte, a marqué les esprits par son originalité. Il s'agit d'une transhumance des acteurs et des habitants volontaires, qui s'est tenue du 9 au 18 mai 2024 sur un parcours long de 150 kilomètres. À chaque étape, étaient proposés des temps d'échanges, d'apprentis-

sages collectifs et de fêtes avec tous les publics. « *Ce qui m'importait, c'était d'aller chercher la parole, non pas des TLM – toujours les mêmes – mais des personnes que l'on n'entend jamais. Elles ont été plus de 500 à nous accompagner sur une partie ou sur l'ensemble du parcours, dont des trentenaires qui ont pris des congés rien que pour cela, certainement attirés par son côté original et joyeux. Dans les Parcs, nous sommes tout de même assez forts sur le plan festif* », lance Catherine Marlas, présidente du Parc naturel régional des Causses du Quercy et présidente du réseau des Parcs naturels régionaux d'Occitanie. « *Nous avons aussi accueilli, durant cette transhumance, une résidence itinérante d'artistes pour nourrir la réflexion à travers des enquêtes, des podcasts ainsi que des créations graphiques. Cette randonnée nous a obligés à une certaine dose d'humilité, car finalement, nous les élus, nous ne savons pas grand-chose.* » Au fil des étapes, avec l'aide de plusieurs personnes ressources, différentes thématiques de la charte – paysage, biodiversité, sols... – ont été approfondies et imaginées à l'horizon 2042, en s'interrogeant : qu'est-ce que ça peut devenir demain ? À l'image d'une équipe de rugby, sport qu'affectionne la présidente, ces démarches collectives font travailler ensemble des compétences et des talents différents mais complémentaires. « *On touche à la sensibilité et à l'intime. Il suffit de prendre l'exemple des phosphatières devenues des dépotoirs depuis la fin de leur exploitation au début du XX^e siècle. Il se trouve qu'elles recèlent des fossiles datant de plus de 30 millions d'années. Tous les ans, des paléontologues y effectuent des fouilles. Cette histoire douloureuse de notre territoire est devenue une fierté des habitants* », se félicite la présidente.

La connaissance se crée par l'action et inversement

Au sein du Pôle d'équilibre territorial et rural (PETR) Quercy, Vallée de la Dordogne, il aura fallu deux ans et la formation d'une équipe hétéroclite, composée d'un chercheur, de trois élus, d'un citoyen et de deux



techniciens du PETR, pour concrétiser là aussi, un étonnant projet. « C'est en 2020 que nous avons eu l'idée de créer des indicateurs de bonheur local brut afin d'inciter à un changement de modèle de développement », témoigne Pauline Krupka, chargée de mission de cette dynamique. Cette démarche ambitieuse a demandé de prendre le temps de dialoguer avec les acteurs du territoire ainsi que le grand public à travers de nombreuses animations, comme des guinguettes par exemple. « Nous souhaitons comprendre ce qui fait, de leur point de vue, que l'on se sent bien sur un territoire. Et l'un des premiers facteurs cités ont été les politiques publiques. C'est un contre-pied d'une société perçue comme individualiste », poursuit Marie Martinez, directrice du PETR (voir encadré). « Les personnes interrogées, avec pourtant des profils très diversifiés, ont tout de suite su se projeter dans la dimension collective de la démarche et prendre le temps de tisser des relations sociales, d'apprendre, de partager, de créer... Tout ce qui constitue finalement le bien-vivre ensemble. »

Ces différents témoignages confortent Benoît Pujol, Directeur de recherche en écologie et évolution au CNRS, Vice-président sciences-société et transition écologique de l'Université de Perpignan Via Domitia, Directeur adjoint du défi clé biodiversité de la Région Occitanie/Pyrénées-Méditerranée, dans la façon dont se créent les connaissances. « Ce n'est pas quelque chose de stable. On ne peut en outre pas opposer apprendre et agir, puisque sans action, on ne crée pas de connaissances. De même que sans connaissances, on ne fait rien non plus. La connaissance se crée par l'action. Ces savoirs empiriques sont d'ailleurs le quotidien des Parcs. » Il souligne aujourd'hui une société qui fonctionne en silo, sans réelle connexion entre acteurs. « On se restreint à ce que l'on peut faire, dans une certaine zone de confiance. Mais dès qu'on en sort, on se heurte à des lourdeurs administratives. Alors que finalement, ce sont essentiellement les actions, solutions et connaissances locales qui sont amenées ensuite à être massifiées. Les acteurs locaux observent un problème, traduisent une idée de solution en hypothèses de travail qui peuvent ensuite être transférées dans d'autres territoires », commente le directeur de recherche. Il prend appui notamment sur une initiative menée autour de l'eau avec l'Université de Perpignan. Élus, associations, citoyens, acteurs privés et publics ont réfléchi ensemble à des questions à la fois réalistes et pragmatiques. « Une fois qu'on a coconstruit, on doit coagir, sinon on ne déblocquera aucune situation. » S'appuyant sur des recherches, il décrit comment le temps préalable, qu'il conseille de prendre, d'interconnaissance entre acteurs et d'apprentissage d'un langage commun, peut ensuite faciliter la coconstruction et la conduite d'actions concrètes et applicables directement sur le territoire concerné. « Les Parcs ont en commun d'avoir la capacité de repérer et de transmettre la valeur ajoutée de ces actions à d'autres acteurs et échelles de territoires. Les scientifiques n'ont certes pas la solution, mais ils savent coconstruire des scénarios. »

Le directeur de recherche a pu l'expérimenter avec le programme Biodivoc. Cette initiative vise à préserver la biodi-

versité en structurant les forces œuvrant dans le domaine de l'écologie scientifique et des sciences de la biodiversité, en synergie avec leurs partenaires publics et privés ainsi que les habitants de l'Occitanie. Neuf projets en ont bénéficié rassemblant des scientifiques, des acteurs de Parcs, de réserves naturelles et de structures de gestion de la biodiversité. Ils ont ainsi jeté les bases d'un réseau fonctionnel actif, « et ça marche ! » lance Benoît Pujol. Un vrai défi pour cette Région qui compte des centaines de structures gestionnaires de la biodiversité, désireuses parfois de sortir de leurs prérogatives habituelles.

« Il faut tout un Parc pour élever un citoyen »

Pour **Audrey Jean, chargée de mission éducation au territoire au sein du Parc naturel régional du Livradois-Forez**, apprendre ensemble a été possible grâce à trois éléments facilitateurs. Le premier a été la proposition d'un projet fédérateur à destination de tous les scolaires qui leur ont permis de rencontrer des actifs locaux : l'agriculteur qui passe pendant une récréation, un artisan dans son atelier du village... « Ces démarches valorisent l'apprentissage collectif aux côtés des enseignants, des animateurs, des élus... » Une autre condition a été le travail conjoint de coconstruction de projets éducatifs avec le Parc, mené par tout un réseau d'éducateurs à l'environnement et d'animateurs. Et enfin, un partenariat établi avec l'Éducation nationale a permis aux agents du Parc d'acquérir des méthodologies d'apprentissage collectif, « car il faut tout un Parc pour élever un citoyen ».

Quels indicateurs du bonheur brut local ?

Selon des rencontres organisées auprès des habitants par le Pôle d'équilibre territorial et rural (PETR) Quercy, Vallée de la Dordogne, les marqueurs importants pour le bonheur local sont les liens, les valeurs partagées, la rencontre, les lieux pour les favoriser, mais également ces critères :

- accès aux soins,
- accès aux services Engagement et initiatives citoyennes à soutenir et à ne pas entraver,
- alimentation locale et durable (installation de paysan.ne.s),
- protection des patrimoines, des paysages,
- le temps, avoir du temps,
- la proximité avec les gens, les services, la nature,
- l'accès à la culture, à l'art,
- la tranquillité, le calme.

Pour **Justine De Lagausie, fondatrice et directrice d'Okidokid**, une agence de création et de conseil spécialiste de l'enfance, éduquer les enfants aux transitions écologiques est également un enjeu d'avenir et la littérature jeunesse est un très bon support de vulgarisation. « Je pense qu'il est important de semer des graines chez les plus petits. À leur intention, j'ai édité beaucoup de livres sur l'écologie lorsque je travaillais aux éditions

Milan. Aujourd'hui, avec notre agence, nous créons des outils pédagogiques pour leur transmettre des savoirs complexes. Ces notions de transitions climatiques ou de biodiversité peuvent être enseignées en même temps que la lecture par des enseignants par exemple. Nous les incitons vraiment à se rendre dans la nature, à observer, récolter, goûter, expérimenter, construire... » La directrice est en effet convaincue que plus les enfants s'imprégneront de la nature environnante, plus ils l'apprécieront et seront enclins ensuite à la défendre. Les productions de son agence répondent à un principe simple : un bon livre pour les enfants est aussi un bon livre pour les adultes. « Un parent va prendre plus de plaisir à transmettre le contenu d'un livre qu'il apprécie. » L'agence est aussi amenée à inviter les enfants dans des endroits calmes où ils auront à leur tour plaisir à lire, comme des musées, des médiathèques, des parcs, des cabanes à livres.



Le plaisir et l'envie pour mieux apprendre

Car c'est bien par le biais du plaisir et des envies, plutôt que celui de la peur, que l'on pourra espérer des changements de comportements. **Éric Rémy, professeur en sciences de gestion à l'Université de Perpignan Via Domitia (UPVD) et directeur de la collection Versus**, qui mène des travaux sur le fonctionnement et les ressorts de la société de consommation, en est convaincu. « Cette société fonctionne principalement par l'imaginaire, par des futurs désirables ou indésirables. Je m'intéresse aux différents déterminismes et aux dispositions qui nous piègent dans notre consommation quotidienne et nous empêchent de voir les changements favorables au passage d'une société d'abondance à une société de sobriété. » Il sait d'ores et déjà qu'il est difficile de percevoir les conséquences de l'évolution du climat, comme le recul d'un trait de côte depuis dix ans par exemple. Ces transformations sont lentes à l'échelle humaine. Et finalement, il semble qu'on les ressente davantage qu'on ne les perçoit vraiment. Le professeur évoque des émotions comme la solastalgie, concept qui détermine une forme de souffrance proche de l'éco-anxiété, causée par la conscience des changements environnementaux en cours. « C'est le mal du pays sans l'exil. » Et en cas d'évènement climatique extrême, les habitants peuvent aussi penser que c'est juste une crise dont il faudra se remettre

pour revivre comme avant, « sans prendre conscience que nous sommes déjà dans une étape de changement. James Howard Kunstler qualifie cette réalité de longue urgence, car il faudra bientôt s'habituer à un déséquilibre permanent, à un changement de vie qui va impacter le dessein de nos futurs. » Cette difficulté à repérer et à reconnaître les changements en cours interroge le rôle des savoirs vernaculaires. « Tous les savoirs se valent-ils ? » interroge Éric Rémy. Et lorsque l'on veut changer, ce n'est pas toujours possible en raison d'attachements de toutes sortes au fonctionnement actuel de la société : matériel, cognitif, affectif, identitaire... « Je pense par exemple au véganisme, qui reste compliqué à appliquer ou à affirmer car il touche à l'identité. » Éric Rémy évoque aussi des phénomènes d'acrasie comme freins au changement. Cette faiblesse de la volonté empêche d'agir même lorsque l'on connaît les conséquences de nos actions. « Une fois qu'on a appris ensemble, il est très compliqué de changer aussi bien à titre individuel qu'au niveau macro. C'est pourquoi, l'outil intermédiaire, celui des organisations comme les Parcs par exemple, mais aussi les entreprises, les coopératives... peuvent accompagner ces changements. »

Édition du livre *J'explore la France et ses merveilles*

Initié par la Fédération des Parcs naturels régionaux de France, l'ouvrage fait écho à la thématique du congrès en faveur de l'apprentissage collectif. Cette encyclopédie, riche et vivante de 208 pages, emmène les jeunes lecteurs à la découverte de la France de manière concrète, dans toute sa diversité : nature, paysages, faune, flore, patrimoine architectural et culturel, traditions, arts, gastronomie, alimentation, énergie... Elle met l'accent sur la reconnexion à la nature et sur l'importance de préserver la biodiversité et propose aussi des pages ludiques, des jeux d'observation ainsi que des écogestes. C'est aussi un projet collectif au long court, élaboré en concertation permanente avec l'éditeur, par un groupe de travail qui a associé des directeurs et agents chargés de la communication, de la culture et de l'éducation dans les Parcs, ainsi qu'avec la contribution de la quasi totalité des Parcs. « C'est par ce type d'outil pédagogique que nous pouvons toucher les jeunes générations, qui seront les décideurs de demain », commente Catherine Marlas, présidente du Parc naturel régional des Causses du Quercy et présidente du réseau des Parcs naturels régionaux d'Occitanie. « C'est aussi l'occasion pour les Parcs de sortir de leurs murs, de montrer que leur modèle est celui de l'avenir », ajoute Michaël Weber, président de la Fédération des Parcs.

***J'explore la France et ses merveilles*, 2024, écrit par Justine de Lagausie et illustré par Melody Denturck et Alex Viougeas, 208 p., 13,99 €. Éditions Casterman.**

Jeudi 24 octobre

Ateliers

ATELIER N°1 Construire une culture commune, préférer le dialogue à la confrontation

Une indispensable culture du dialogue



La mise en dialogue s'avère nécessaire dès lors que des divergences d'opinion peuvent empêcher toute évolution ou prise de décision. Voici le principe sur lequel se sont appuyés les participants de l'atelier 1, pour déterminer des outils de compréhension de cette « mise en dialogue ». Cette dernière dépend tout d'abord de deux préalables : avoir envie d'échanger – ou avoir admis sa nécessité pour progresser – et posséder les clés de compréhension de la situation.

Les exemples cités dans l'atelier, qui concernaient l'implantation de sites de production d'énergie et la pratique de sports en milieu naturel, ont montré une grande diversité de postures en terme de dialogue. Cela peut aller de l'industriel de l'énergie, sans connaissance du territoire, qui s'efforce d'échanger avec les habitants par des réunions de concertation (au risque de créer un aménagement sans réels bénéfices locaux), au représentant de la collectivité qui confronte les outils réglementaires (RNU, PLU...) aux avis rédigés de la société civile. Cela peut être aussi des connaisseurs du territoire qui co-construisent leurs projets directement avec les partenaires avec lesquels le dialogue est possible, avec le risque de se confronter plus tard à une opposition locale.

Les Parcs naturels régionaux semblent à la conjonction de ces démarches, facilitant la construction d'un compromis accepté aux limites connues de chacun et dont la verbalisation et la rédaction facilitent l'appropriation.

Dans tous les cas, la création d'une culture de dialogue passe par plusieurs démarches conjointes : groupes de travail, collecte de connaissances locales et vernaculaires enrichies par le vécu des habitants, apport d'une démarche scientifique...

Cette culture du dialogue doit ainsi faire évoluer les non-sachants vers un statut de connaisseur, transformer les potentiels conflits en enjeux partagés et opportunités, permettre de rédiger un document qui traduise l'ultime résolution des désaccords et enfin, avant toute décision, d'évaluer l'impact d'un projet controversé sur le vécu et les usages des habitants.

ATELIER N°2 Se projeter dans le numérique au service du territoire

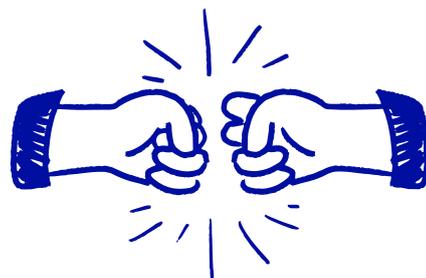
Des communs numériques au service de causes

Suite à un petit sondage réalisé en début d'atelier, 25 % des participants estimaient que l'évolution numérique impacterait peu ou pas les missions des Parcs naturels régionaux. 60 % avouaient n'avoir jamais ou peu utilisé l'IA, tandis que 60 % se considéraient favorables à ce nouvel outil.

Une chose est certaine, une révolution numérique est en marche et les Parcs doivent monter dans le train.

Comment néanmoins se servir efficacement de cette abondance de données ? Les participants de l'atelier ont tout d'abord exploré les freins et les limites de l'IA – des appréhensions personnelles (honte de s'en servir, ça va trop vite, opacité, peur de la puissance des Gafam...), la sécurité des données, l'éthique, l'autonomie de la pensée humaine, la consommation énergétique des datacenters –... mais aussi des solutions (utiliser ces datacenters comme sources de chaleur, donner un nouveau sens à l'autonomie...). Les opportunités sont, quant à elles, tout aussi nombreuses : cartographie d'un nombre croissant d'indicateurs du développement territorial, de la préservation de la nature, de l'usage des sols ou des activités humaines, économie de tâches fastidieuses et chronophages, disparition de métiers pénibles, fiabilité et finesse croissantes des données numériques, accès de plus en plus facile voire ludique pour le plus grand nombre d'utilisateurs...

Reste maintenant à transformer ces données en véritables connaissances, utiles pour agir collectivement. Les communs numériques, qui seraient entre les mains soit d'experts, soit d'acteurs locaux (davantage dans l'esprit des Parcs), sont une piste à explorer pour les participants de l'atelier. Ces derniers soulignent par ailleurs que la révolution numérique demande encore plus « d'apprendre ensemble » et doit servir des causes à défendre. Pour les Parcs, ce serait aussi l'opportunité de continuer à inventer d'autres manières de vivre et d'habiter le territoire.



CONSTRUIRE

ATELIER N°3 Agir sur nos territoires en composant avec les incertitudes

L'incertitude, une opportunité pour agir autrement

Intégrer l'incertitude dans l'action publique est certainement une des clés pour agir efficacement. C'est ce qu'a avancé **Martin Plancke, chargé de mission biodiversité et politiques publiques à la Fondation pour la recherche sur la biodiversité (FRB)**, pour alimenter les débats de l'atelier 3. Selon lui, les Parcs sont capables d'identifier différentes incertitudes et de contribuer à leur intégration dans l'action publique. Car les incertitudes – à ne pas confondre avec l'ignorance –, peuvent aussi être des opportunités d'innovation, de créativité voire d'élargissement du champ des possibles. À condition néanmoins de se doter d'outils et de méthodologies. Tout d'abord, il faut structurer la masse de données existante qui permet d'identifier les incertitudes et, notamment, puiser dans les événements écologiques et climatiques passés. À partir de là, des scénarios d'évolution peuvent être dessinés, un éventail de trajectoires possibles explorées et des décisions réfléchies dès maintenant pour anticiper l'avenir. Et enfin, on peut s'appuyer sur des retours d'expériences.

Les méthodes et outils de gestion adaptative des incertitudes et des risques dans le domaine de la solidarité internationale, peuvent être par exemple très inspirants. 95 % de l'action humanitaire se déroule dans un contexte d'incertitudes et s'appuie donc sur des suivis réguliers ainsi que des individus et des collectifs en capacité de réagir et de s'adapter. Des Parcs naturels régionaux ont aussi pris le parti de se donner des outils – par exemple un observatoire du climat en ligne – pour mieux comprendre les enjeux climatiques afin que chaque acteur se les approprie et oriente ensuite ses actions en conséquence... Il faut aussi une bonne dose de courage politique pour prendre les décisions adéquates, même si elles peuvent être contraignantes.

ATELIER N°4 Apprendre du regard de l'autre

L'art, un outil de pensée

Dans cet atelier, une suite d'échantillons de bonnes pratiques a été présentée au travers d'approches orales, gestuelles et auditives. Ces expériences soulignaient l'apport fondamental de la création artistique dans les outils des approches Parc, pas seulement pour des raisons esthétiques mais comme outil de pensée.

L'art a une logique floue dont les effets ne sont pas immédiats. Il ne peut pas être réduit à une simple communication et nécessite une écoute bienveillante. Mais ouvrir l'écoute à des expériences différentes – difficilement répliquables en l'état d'un territoire à l'autre –, suppose une adaptation constante aux réalités locales. Il faut par exemple redécouvrir les patois, investir de façon ludique les marchés, sensibiliser les sportifs de pleine nature aux besoins de tranquillité des rapaces lors de la nidification, comprendre la force de l'oralité collective dans la gestion de l'eau et des espaces de vie... Au-delà des actions territoriales, le télescopage des croyances et des expériences peut se révéler stimulant notamment en faveur d'un respect des « non humains ».

Cette mise en commun des paroles, l'écoute des savoirs et des initiatives locales, ne doit pas faire négliger les conflits traditionnels qui révèlent des enjeux fondamentaux de subsistance : les forestiers (chasseurs) ou les éleveurs (transhumance) contre les agriculteurs. De ce fait, il faut être très attentif à la notion de « communauté » qui s'érige parfois au nom d'une tradition contre la loi et l'intérêt général de la population. Comprendre le regard de l'autre est un apprentissage. Un territoire est toujours en équilibre fragile entre le « demain » et le « lointain ». De ce fait, si les regards peuvent évoluer, c'est aussi parce que l'écoute et l'humilité des approches restent en coexistence dans le quotidien des Parcs.



ATELIER N°5 Impliquer les habitants, un gage de réussite du projet de territoire

Faire société

Focalisation sur le formalisme et la performance, jeu de marché pour des consultants, petit cercle d'initiés, tendance à écarter la société civile organisée... Depuis les Lois Barnier (1995) et Vaillant (2002), force est de constater que la pratique de la démocratie sur les territoires est loin d'être satisfaisante. Pourtant, la participation des citoyens est nécessaire dans le contexte actuel de crise démocratique et de défiance vis-à-vis des décideurs ou des institutions.

Les chercheurs proposent plusieurs pistes pour surmonter les blocages dans le tandem expression des citoyens / décision politique : s'assurer de l'expression des habitants dans toute leur pluralité, améliorer la capacité d'écoute des institutions sur la base d'un véritable dialogue, démocratiser l'administration en l'amenant à accepter la contre-expertise, réhabiliter la fonction délibérative des élus avant toute prise de décision et développer la culture du compromis.

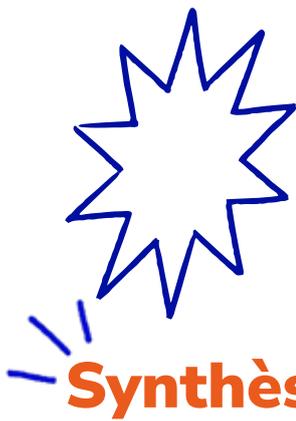
Les interventions et les échanges de l'atelier ont par ailleurs mis en exergue la valeur ajoutée de la participation citoyenne : validation de la décision finale, hiérarchisation des priorités, identification de canaux ou de personnes-relais pour démultiplier un projet, expression de nouvelles idées et arguments pour convaincre la population de changer de comportements... Les habitants impliqués font aussi connaissance, s'informent et finalement font société.

Quelle que soit sa forme, l'expression citoyenne demande une grande sincérité de la part de ses participants et un long temps d'animation (et donc du personnel) de plusieurs mois. Sa réussite dépend aussi de la capacité de chacun à accepter la controverse, voire la contradiction, et il est intéressant d'alterner des phases de travail austère et de créativité ludique. De même, la démarche ne peut se priver des partenaires classiques organisés (associations, acteurs socio-professionnels...), tandis qu'un cabinet externe peut accompagner la démarche, s'il est compétent et qualifié pour ce type d'expression.

Et pour inviter les habitants à y participer, y compris les plus isolés, en dehors des réseaux sociaux et des médias locaux, on peut passer par une sollicitation du CCAS, une présence sur les marchés, la constitution de conseils de jeunes en partenariat avec des écoles...



MOBILISER



Plénière de clôture

Synthèse des ateliers

Intervention de **François Mitteault**, président du Conseil d'orientation, recherche et prospective (CORP) de la Fédération des Parcs naturels régionaux de France

S'adapter pour continuer à agir

Renforcer les démarches participatives, évaluer au fil de l'eau des pratiques qui doivent sans cesse s'adapter à des enjeux climatiques en mouvement, participer à la création d'un « commun numérique »... Voici quelques-uns des points clés issus du regard porté par le Conseil d'orientation, recherche et prospective (CORP) et son président, François Mitteault, sur les cinq ateliers qui se sont tenus le second jour du congrès.

« C'est toujours un plaisir de retrouver votre communauté des Parcs naturels régionaux lors d'un congrès. Elle dégage de l'humanité, de la bienveillance et de la positivité très réconfortante dans la période actuelle. » C'est en ces termes chaleureux que François Mitteault, président du Conseil d'orientation, recherche et prospective (CORP) de la Fédération des Parcs naturels régionaux de France, a ouvert la plénière de clôture du congrès.

Chargé de présenter les enseignements issus des cinq ateliers qui se sont tenus la veille, il a également rappelé l'importance des travaux menés par les conseils scientifiques, une « caractéristique originale du réseau des Parcs », qui enrichissent le fonctionnement du réseau. Ce dernier en compte une cinquantaine, composés de 800 personnes issues de la communauté scientifique. « Les activités des conseils scientifiques sont très variées d'un Parc à l'autre, aussi bien en termes de rythme de productions que de contenus. Cette diversité est une grande source de richesses. » Dans un contexte de changements rapides et d'incertitudes climatiques, économiques et sociaux, ils sont, selon le président du CORP, une aide précieuse pour les Parcs au titre de précurseurs des transitions.

Pour rendre plus efficient encore le lien des conseils scientifiques avec les Parcs, une note de suggestions et de préconisations sur leur rôle, leurs missions et leur fonctionnement vient récemment d'être diffusée. Leurs productions (publications, études, séminaires...) peuvent par ailleurs être mises en ligne sur une base de données déjà opérationnelle, qui dispose pour l'instant d'une soixantaine de ressources disponibles.

Des démarches participatives claires et sincères

Après un bref rappel de la thématique des cinq ateliers, François Mitteault soulève quelques questions que les membres du CORP ont repérées à partir des échanges qui s'y sont déroulés.

La première interrogation porte sur la pertinence des démarches participatives, qu'affectionnent particulièrement les Parcs naturels régionaux. « Elles permettent de préparer le terrain, d'identifier les divergences et d'enrichir la formulation des enjeux. » Il raconte comment elles ont permis sur un territoire de Parc, de concilier par exemple une activité d'escalade avec la protection d'aires de nidification. Le président du CORP énonce quelques principes qui doivent néanmoins guider ces démarches : l'exercice doit être sincère et sa méthode claire dès le départ.

Malgré cela, il arrive que les Parcs soient amenés à gérer des oppositions fortement marquées, voire des conflits, notamment lorsqu'il est question de transitions. « Il nous semble important que le Parc soit un lieu où les oppositions puissent s'exprimer, ce qui ne doit pas l'empêcher de formuler ses orientations. Les deux ne sont pas incompatibles. C'est même une des bases de notre fonctionnement démocratique. » Pour les membres du CORP, ces démarches participatives et de dialogue sont certes plus longues à mener que, par exemple, des actions davantage régaliennes, mais le résultat est beaucoup plus solide ensuite.

PARTAGER

Vers des stratégies évolutives ?

La prise en compte des spécificités de chaque territoire est une autre condition de la réussite des transitions, soulevée par les membres du CORP suite à l'écoute des ateliers. C'est pourquoi, il n'est pas étonnant, et même plutôt bon signe, de trouver autant de trajectoires de transition que de Parcs. C'est ainsi par exemple que l'un d'eux, pour mieux comprendre le climat passé et anticiper son évolution, a fait appel à des artistes afin de transmettre en chansons au grand public la parole des anciens sur l'évolution des saisons.

Les échanges au sein des ateliers ont aussi interrogé les membres du CORP sur la capacité des Parcs à intégrer la notion d'incertitude dans leurs méthodes d'action. François Mitteault prend un exemple cité en atelier. « Dans le domaine de l'humanitaire, il faut le plus souvent démarrer des actions sans avoir de visibilité. On parle alors de gestion adaptative. Elle s'appuie sur une démarche itérative à partir de suivis réguliers rapprochés – trimestriels voire mensuels –, à partir desquels on ajuste la stratégie et les actions : on démarre, on fait un bilan et on ajuste. »

Le président du CORP s'interroge alors. La durée de 15 ans des chartes des Parcs est-elle adaptée aux évolutions climatiques par exemple ? Ne pourrait-on pas se donner la possibilité de la faire évoluer si le besoin s'en

fait sentir ? « Les agences de l'eau n'ont, par exemple, pas la même temporalité. Les comités de bassin programment leurs actions à cinq ans et ils ont même, pour beaucoup, introduit en cours de route des plans d'adaptation au changement climatique. » Il invite aussi les Parcs à se pencher sur ce qu'il nomme « les mesures sans regrets », ces actions qui ont du sens même si le contexte change. « Quelles que soient les évolutions du climat, on ne fait pas d'erreurs en investissant par exemple dans l'agroécologie. »

Un petit sondage portant sur l'utilisation de l'Intelligence artificielle, réalisé dans un des ateliers a, par ailleurs, incité les membres du CORP à interpeller les Parcs sur leur capacité à innover dans le domaine des transitions. « La réponse est oui, beaucoup de Parcs innove. Le seul regret est certainement que ces innovations n'arrivent pas à se diffuser. » Concernant l'IA, François Mitteault invite les Parcs à s'en saisir pour participer à la création d'un « commun numérique » mais aussi pour lui déléguer des tâches afin de libérer du temps pour des missions davantage stratégiques. « Il serait opportun que le réseau des Parcs s'approprie ce dossier, de préférence de façon coordonnée, en mobilisant les conseils scientifiques », conclut-il, avant d'inviter les Parcs à résolument s'engager dans une « dynamique collective contagieuse » au bénéfice des transitions.



Synthèse des discours de clôture

Les Parcs, précieux acteurs des territoires

Les différentes allocutions, qui ont clôturé les trois journées du congrès, ont confirmé la place essentielle des Parcs pour préserver le climat et la biodiversité, particulièrement, dans la mise en œuvre des politiques publiques.



« Cinq jours d'échanges, de communication, voire de communion », voici comment qualifie **Souleymane Koné**, président du Conseil régional du Kabadougou en Côte d'Ivoire, l'édition 2024 du congrès des Parcs naturels régionaux. Celui-ci souligne à quel point les sujets abordés touchent des questions de survie de l'humanité, tant le dérèglement climatique se manifeste dès à présent « de manière tangible et pernicieuse dans le quotidien de chacun d'entre nous ».

Le président a aussi pu apprécier l'intervention d'experts et de référents politiques devant une assemblée nombreuse qui témoigne, à ses yeux, de la notoriété nationale et même internationale des Parcs naturels régionaux. Il adresse en cela de vifs remerciements à l'Association internationale des régions francophones (AIRF) qui a permis le déplacement de sa délégation ainsi qu'aux équipes chargées de leur accueil.

Il expose ensuite ce qui se vit au sein de sa région, zone rurale frontalière avec la Guinée-Conakry et contiguë à la région du Folon, elle-même frontalière du Mali. Elle constitue l'une des plus importantes entrées du bétail en Côte d'Ivoire par le Mali et la Guinée. Zone de transition écologique et de transhumance, elle connaît aussi depuis des décennies, des conflits récurrents entre éleveurs et agriculteurs qui se soldent quelquefois par des pertes en vies humaines et des massacres de bétail.

Afin d'apaiser les tensions, des infrastructures techniques d'un futur parc de transit animalier d'une superficie de 5 000 ha vont voir le jour dans le département de Gbéléban, pour un coût prévisionnel de la phase pilote, de 2 500 000 euros. « Elle offrira aux transhumants nationaux et internationaux, une destination prisée et paisible. » Un projet qui rejoint sa conviction que les espèces humaines, animales et végétales qui vivent sur « cet unique globe terrestre », dépendent totalement de la préservation constante et minutieuse de la flore et de la faune et donc d'une approche de développement intégré.

Savoir désapprendre pour innover

« Ce fut un immense honneur pour nous de vous accueillir au sein de notre territoire, et de partager avec vous les richesses naturelles, culturelles et humaines qui en font un lieu unique. Unique comme chacun de vos Parcs. »

Didier Codorniou, président du Parc naturel régional de la Narbonnaise en Méditerranée — territoire hôte du congrès, 1^{er} vice-président de la Région Occitanie/Pyrénées-Méditerranée et maire de Gruissan, se félicite à son tour de la tenue du congrès et remercie chaleureusement les équipes du Parc qui se sont démenées pour parfaire son organisation.

Grâce à ce rendez-vous majeur dans la vie des Parcs, les participants ont appris, selon lui, à mieux se connaître, à accepter avec humilité de bousculer leurs certitudes, de discerner savoir et connaissance ou encore, de savoir désapprendre, voire de désobéir, pour créer de nouveaux modèles d'action et de développement toujours plus respectueux de l'environnement. Il en appelle pour cela au soutien de la Région, du Département ainsi que de l'État, invitant ce dernier à ne pas craindre de prendre des risques, tout en respectant, bien entendu, les lois de la République. « Ces moments de partage nous ont rappelé combien la mission des Parcs naturels régionaux est essentielle, non seulement pour préserver la biodiversité et les ressources naturelles, mais aussi pour promouvoir un développement harmonieux loin des fanatismes. » Mais les défis sont immenses. Des régions souffrent du manque d'eau, ou à l'inverse d'inondations, mais aussi de la perte de la biodiversité ainsi que de tensions autour de l'aménagement du territoire. Il croit pleinement à la capacité des Parcs à apporter leur capacité d'expérimentation, à travers des actions collectives ambitieuses d'adaptation et d'évolution, plutôt que de restriction, pour préserver la nature.



Un nombre record de délégations étrangères



Durant le congrès, 45 représentants politiques et techniques du Bénin, de Côte d'Ivoire, du Sénégal, du Cameroun, du Maroc, de Guinée, du Luxembourg, de Belgique et de Suisse ont été accueillis aux côtés de leurs homologues français. Un record, selon le président de la Fédération des Parcs naturels régionaux de France, **Michaël Weber**, qui s'exprimait à son tour.

« Nous portons les mêmes valeurs et envies, celles de montrer qu'il existe un autre modèle de protection qui allie développement humain et activité sur un territoire, tout en préservant les ressources naturelles. Vous pouvez compter sur la Fédération des Parcs naturels régionaux de France pour vous accompagner. » Il remercie par ailleurs l'ensemble des 900 congressistes ainsi que les partenaires pour leur présence et la qualité des échanges et des débats qui se sont tenus durant ces trois journées, dont la réussite, rappelle-t-il, tient à l'énergie inépuisable des équipes du Parc naturel régional de la Narbonnaise en Méditerranée, hôte de l'évènement.

Il souligne aussi la présence de la Région Occitanie et du Département de l'Aude, ainsi que le soutien de la ministre de la Transition écologique, de l'Énergie, du Climat et de la Prévention des risques et de la ministre déléguée chargée de la Ruralité, du Commerce et de l'Artisanat. Michaël Weber, a pu en effet faire part auprès de cette dernière, Françoise Gatel, de deux préoccupations. Elles portaient d'une part sur l'enjeu de conserver le label national des Parcs, garanti à la fois par le Conseil national de protection de la nature et par un décret ministériel et, d'autre part, sur le maintien de la dotation aménités rurales. Cette dernière s'élève à 150 000 euros par Parc, mais 46 communes en ont été exclues en 2024 en raison de la mise en place de nouveaux critères.

Vigilance sur la dotation aménités rurales

Concernant la dotation, le résident rappelle le fondement des Parcs, créés pour chercher un équilibre entre les activités humaines et la préservation de la planète. Une mission qui les place au cœur des défis qu'imposent les crises climatiques et écologiques. « L'idée même de Parc est née d'une volonté de trouver des alternatives à un mode de développement trop gourmand en ressources naturelles, trop impactant sur l'environnement et sur le climat. » Pionniers sur ces questions, ils l'étaient aussi

par leur mode de gouvernance qui repose sur un syndicat mixte qui réunit tous les échelons territoriaux. Pour le président de la Fédération, l'ambition des Parcs est toujours d'accompagner les territoires dans leurs transitions. « Mais ce qui a sans aucun doute évolué, c'est l'ampleur de la crise à laquelle nous faisons face aujourd'hui. » Les Parcs doivent désormais, selon lui, changer de rythme et diffuser largement et massivement leurs pratiques. Car il s'agit maintenant, non seulement de freiner le réchauffement climatique et de lutter contre la perte de biodiversité, mais aussi de s'adapter aux conséquences irréversibles de ces changements. Et les élus ruraux sont en première ligne pour relever ces défis. Ils connaissent les forces, les fragilités et les habitants de leurs territoires mieux que quiconque. « C'est pour cette raison que nous avons milité très fortement pour que ce rôle de sentinelle, de gardien de nos biens communs, soit mieux considéré et que depuis 2022, les communes classées Parcs bénéficient de la dotation spécifique aménités rurales. (...) En 2024, 52,3 millions d'euros ont été répartis sur les communes classées Parcs éligibles. » Dans un contexte d'économies budgétaires, Michaël Weber, souhaite que cette reconnaissance du rôle des Parcs soit maintenue et soutenue. Un message qui s'adresse aussi à leurs autres financeurs publics. En effet, il souligne que les transitions climatique et écologique sont très dépendantes des pouvoirs publics, dont les investissements dans ce domaine sont encore insuffisants eut égard aux enjeux. « Les financements de l'État et de l'Union européenne représentent un minimum de 10,2 milliards d'euros. Je rappelle que le rapport de la Cour des comptes sur la Planification écologique l'an dernier, annonçait la nécessité de mobiliser 30 milliards d'euros sur le budget de l'État pour inverser la trajectoire. » Et les premiers signaux du Projet de loi de finances 2025 ne sont à ses yeux pas plus rassurants : coupe drastique du plan haie, quasi-abandon du Fonds vert... De même, le président de la Fédération plaide pour une plus grande vigilance quant aux projets de production énergétique, « sujet particulièrement anxieux pour les présidents de Parcs », afin qu'ils soient cohérents avec le label Parc naturel régional.

En écho aux propos de François Mitteault, Michaël Weber aborde à son tour la question des chartes des Parcs. Il regrette la lourdeur, mais aussi le coût exorbitant au vu du contexte actuel d'économies budgétaires, de leur procédure de révision. Ce moment d'introspection, de respiration et d'évaluation continue peut épuiser les équipes et élus des Parcs. « Et la durée de vie des chartes, actuellement de 15 ans, a-t-elle véritablement encore un sens ? Pourquoi ne pas ouvrir un chantier nouveau, basé sur la confiance au territoire, où Régions et Parcs s'engagent dans une révision quand les conditions l'exigent, quand la volonté des différentes parties s'en fait ressentir ? Nous avons montré la solidité du label, il est temps aujourd'hui de faire pleinement confiance à la force de l'intelligence collective de nos territoires. »

L'indispensable implication des Parcs dans les politiques publiques

Durant ces trois journées, **Hélène Sandragné**, présidente du Conseil départemental de l'Aude, a elle aussi, découvert les expériences, visions et espoirs des Parcs. De quoi renforcer sa conviction que l'avenir commun français passe aussi par ces territoires. Dans ce contexte de mutations rapides à la fois environnementales, sociales et économiques, ils sont à ses yeux, des laboratoires vivants, où s'expérimentent des actions adaptées aux contextes locaux. Aucune solution toute faite, voire simpliste, « venue d'en haut » ne peut égaler cette diversité de modèles mise en œuvre par les Parcs. La connaissance, thème de ce congrès, est d'ailleurs selon elle, le socle indispensable sur lequel reposent leurs actions. Les deux Parcs naturels régionaux présents dans l'Aude – le Parc naturel régional de la Narbonnaise en Méditerranée et le Parc naturel régional Corbières Fenouillèdes – en témoignent. « *L'institution départementale que j'ai l'honneur de présider mesure tous les jours ce qu'ils apportent. C'est pour cela qu'elle reste et restera très impliquée dans leurs gouvernances, dans la mise en œuvre de leurs chartes, présentes et futures, ainsi que leur accompagnement financier.* » La présidente souligne que la biodiversité et la gestion des espaces naturels sensibles sont au cœur de la politique départementale. Cela se traduit notamment par la signature de la 7^e convention de reconduction du droit de préemption du Département au profit du Conservatoire du littoral sur l'ensemble du Parc naturel régional de la Narbonnaise en Méditerranée. Elle cite aussi le financement d'une étude portée par le Parc Corbières Fenouillèdes destinée à identifier des hauts lieux de biodiversité et aussi les « contrats d'étang », qui ont contribué à créer et à moderniser des stations d'épuration sur les pourtours des plans d'eau afin d'en préserver la biodiversité. L'eau fait d'ailleurs l'objet de nombreux projets départementaux dont la mise en œuvre implique les Parcs : gestion de la ressource eau brute via le contrat canal de la Robine, appui aux travaux de réduction des fuites dans les marais du Narbonnais, sensibilisation du public aux économies d'eau, programmes d'études visant à comprendre les phénomènes des remontées salines...

Hélène Sandragné poursuit sur l'implication des Parcs dans d'autres politiques publiques, comme les projets agricoles et agroalimentaires à travers les marques de territoire, les énergies renouvelables ainsi que le tourisme. « *Nous avons fait le choix collectif d'orienter notre nouvelle stratégie touristique vers un modèle plus responsable, plus équilibré et toujours plus engagé dans les transitions. En quelques mots, mettre l'humain et l'environnement au cœur de notre action.* » La présidente prend l'exemple du refuge de la Réserve naturelle régionale de Sainte-Lucie autonome en énergie, de la Maison de la Narbonnaise vitrine du territoire récemment inaugurée et de la candidature des forteresses médiévales

à l'inscription au patrimoine mondial de l'Unesco. Là aussi, les Parcs y prennent toute leur part.

L'édile remercie par ailleurs les équipes chargées de l'organisation du congrès dont les débats lui ont permis « *d'enrichir notre compréhension des défis auxquels nous faisons face. Mais elles ont également mis en lumière l'importance de nos collaborations pour construire un avenir durable et supportable.* »

La culture au secours de la nature

C'est en faisant référence à une chanson traditionnelle occitane « Se canta », que **Benjamin Assié**, conseiller régional délégué aux Parcs naturels régionaux Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée, représentant Carole Delga, intervient à son tour. « *Ici en Occitanie, on chante depuis des siècles que s'il n'y a plus d'oiseaux, il n'y aura plus d'amour... Cela mérite d'être rappelé face à l'effondrement de la biodiversité.* » Pour lui, culture et préservation de l'environnement vont de pair. « *À l'échelle planétaire, les régions qui ont su préserver la plus grande diversité linguistique et culturelle face à l'uniformisation de la culture réduite à sa version marchande sont aussi, par voie de conséquences, celles qui préservent le mieux la biodiversité, et réciproquement.* » C'est pourquoi il se félicite que le réseau interparc de la région Occitanie en ait fait une de ses priorités. Il évoque la richesse des approches et des modèles mis en œuvre par les Parcs. Que ce soit dans le domaine de l'accès aux soins, de la reconstruction d'une filière industrielle de la laine et de la pierre, du train jaune ou du développement du photovoltaïsme citoyen, il ne tarit pas d'éloge sur les « *initiatives innovantes et vertueuses portées par les Parcs d'Occitanie* ». Il en est convaincu, la Région a besoin des Parcs et de leurs capacités d'innovation pour enrichir ses propres politiques et réussir les transitions dans tous les domaines : mobilité, aménagement, agroécologie, réindustrialisation... « *En retour, l'échelle régionale peut sans doute permettre, à l'avenir, de davantage massifier les initiatives locales vertueuses portées par les Parcs.* » Dans les années 1960, celui de la Narbonnaise a subi une politique, décidée depuis Paris, de forte urbanisation et de modification des écosystèmes. Certes, cela a créé de nombreuses opportunités de développement pour ce territoire, mais, comme le rappelle le Conseil régional, il est aujourd'hui temps de construire un nouveau projet de territoire qui réponde aux défis actuels climatiques et de biodiversité.

Le local doit redoubler d'efforts

« *Pendant trois jours, j'ai eu l'agréable sentiment d'assister au congrès national des résistances contre toutes les fatalités territoriales et environnementales. (...) Vous pourrez compter sur l'Occitanie pour être à vos côtés dans les combats à venir visant à renforcer ou réaffirmer la place des Parcs au sein des politiques publiques.* »

PARTAGER

Les Parcs sont en effet à ses yeux un rempart contre l'uniformisation des goûts, des saveurs, des paysages et des cultures. Ils transmettent aux générations futures l'exceptionnelle richesse des productions et des savoir-faire des territoires. Depuis 2015, l'ambition de l'Occitanie est de devenir la première Région d'Europe à énergie positive, 100% énergies renouvelables. Mais pas dans n'importe quelles conditions. Benjamin Assié précise que les sites sont sélectionnés avec les habitants et ne doivent pas nuire aux enjeux de préservation de la biodiversité et de la souveraineté alimentaire. Il estime l'accompagnement des Parcs précieux dans ce contexte et entend la vigilance de Michaël Weber quant au maintien de leurs dotations. Fragiliser le fonctionnement des Parcs c'est en effet, pour le conseil régional, prendre le risque de priver les collectivités de capacités d'ingénierie et d'expertise indispensables pour répondre aux enjeux mis en avant par le Gouvernement lui-même.

« Alors que la 16e Cop biodiversité se déroule actuellement dans une indifférence quasi générale, il nous appartient donc à nous, le local, de redoubler d'efforts. » Il évoque un point de non retour déjà atteint en matière de destruction des espèces et des écosystèmes en raison des activités humaines et regrette les vives réactions, voire les discours populistes qui le mettent en doute.

« Nous sommes convaincus que par votre ancrage dans les réalités locales, votre expérience de la concertation et du débat démocratique, votre expertise scientifique, vos capacités à innover et proposer des solutions concrètes à des problèmes complexes, vous, les Parcs, pouvaient

être un acteur central de la résolution de ces débats au niveau local comme national. »

Rémi Récio, Sous-Préfet de Narbonne, clôt à son tour les travaux du congrès, en exprimant son sentiment de fierté. Fierté pour la réussite de ce grand rendez-vous et la richesse des travaux. Fierté également pour tout ce qu'apportent les Parcs naturels régionaux aux territoires et notamment pour le Parc hôte du congrès, aux fortes traditions d'accueil et de rencontres. C'est pourquoi, il invite chaleureusement les participants à revenir le découvrir un peu plus encore. Il cite le poète libanais Alexandre Najjar : la Mer Méditerranée ne connaît pas de ligne d'horizon parce qu'elle est le prolongement du ciel.



Annexes

Discours complets d'ouverture du congrès

Alain Vico

Adjoint au Maire de Narbonne délégué à la transition écologique

Monsieur le Président du Parc naturel régional de la Narbonnaise en Méditerranée,
Monsieur le Préfet,
Monsieur le Délégué de la Fédération des Parcs naturels régionaux de France et Monsieur le Président,
Madame la Présidente de la Région Occitanie, Pyrénées-Méditerranée,
Monsieur le Préfet de l'Aude,
Monsieur le Sous-préfet,
Mesdames, messieurs,
Chers amis,

Au nom de Bertrand Malquier, Maire de Narbonne et président du Grand Narbonne, c'est un honneur et une grande fierté de vous accueillir aujourd'hui dans notre ville, pour l'ouverture de ce congrès national des Parcs naturels régionaux.

Tout d'abord, permettez-moi de vous souhaiter la bienvenue à Narbonne, une ville chargée d'histoire, de culture et profondément ancrée dans son environnement naturel.

Située entre mer et montagnes, entre vignobles et lagunes, Narbonne est un carrefour de civilisations. Mais aussi, un exemple vivant d'harmonie, entre développement et préservation de notre environnement.

Nous avons la chance d'être situés au cœur d'un territoire riche en biodiversité. Et c'est avec fierté, que nous faisons partie du Parc naturel régional de la Narbonnaise en Méditerranée.

Ce Parc, comme tous ceux que vous représentez ici aujourd'hui, joue un rôle essentiel pour la protection de nos paysages, de notre faune et de notre flore. Mais aussi, pour l'équilibre entre la nature et l'activité humaine.

Le thème de ce congrès est d'une importance capitale. Face aux défis du changement climatique, de la préservation de la ressource en eau et de la gestion des écosystèmes, nous sommes à un tournant décisif. Localement, le climat sur le territoire du grand narbonnais du Parc

évolue également : augmentation du nombre de jours de sécheresse et des nuits tropicales, assèchement notable de nos sols en toute saison avec une aggravation du risque incendie, gestion quantitative de la ressource en eau, qui doit être complètement retravaillée. Nous devons ensemble anticiper, innover et agir avec détermination pour réussir la transition écologique et pérenniser ainsi ce patrimoine naturel pour les générations futures. La gestion raisonnée durable de ces espaces naturels, est plus que jamais une priorité.

Ici, à Narbonne, nous nous engageons pleinement dans cette dynamique de protection et de valorisation de notre environnement naturel. Que ce soit à travers le soutien à l'agriculture biologique, la transition énergétique, la désimperméabilisation des cours d'école ainsi que des parkings, le développement des pistes cyclables pour faciliter la mobilité des Narbonnais, ou encore, la gestion responsable des espaces naturels. Nous mettons en œuvre des actions concrètes en faveur d'un avenir plus vert et plus durable.

À leur niveau, le Grand Narbonne et le Parc naturel régional de la Narbonnaise en Méditerranée collaborent étroitement depuis un bon moment maintenant, au travers de trois programmes majeurs d'actions en commun :

- un Plan climat air énergie territorial (2019-2024) et dont la révision va être menée en 2025 dans un même esprit de partenariat.
- Une charte qualité pour le développement éolien dans la Narbonnaise, adoptée en 2019, anticipant ainsi la Loi Aper sur la définition des zones d'accélération de la production des énergies renouvelables.
- Un objectif à plus long terme : devenir territoire à énergies positives à l'horizon 2050, avec dès 2030, la volonté de diminuer de 17 % la consommation d'énergie et de doubler la production d'énergies renouvelables.

Ce congrès sera, nous l'espérons, l'occasion de partager expériences et bonnes pratiques entre nos territoires. Au-delà des aspects techniques environnementaux, les Parcs naturels régionaux sont aussi des espaces de vie, des lieux où s'expriment l'identité et la culture de nos régions. Ils sont le reflet de l'équilibre entre l'homme et la nature, entre l'innovation et la tradition. C'est pourquoi, nous devons, tous ensemble, renforcer cette alliance entre le développement économique local, la préserva-

MOBILISER

tion de notre patrimoine naturel et le bien-être de nos concitoyens.

Mesdames, messieurs, mes chers collègues, ce congrès est un moment privilégié pour échanger et partager nos expériences, nos visions et nos ambitions pour les années à venir.

En tant qu'adjoint au maire de Narbonne, délégué à la transition écologique et au développement durable, je suis convaincu que c'est par la coopération, le dialogue et la solidarité que nous pourrions relever les défis qui se présentent à nous.

Les Parcs naturels régionaux sont et resteront des acteurs de premier plan pour un développement respectueux de notre planète et de ses richesses.

Je vous remercie chaleureusement pour votre présence, ici à Narbonne. Je vous souhaite des discussions fructueuses et enrichissantes tout au long de ce congrès.

J'espère que vous aurez l'occasion de découvrir ou de redécouvrir les beautés de notre territoire.

C'est donc au nom de Bertrand Malquier que je déclare ouvert le congrès national des Parcs naturels régionaux de France à Narbonne.

Bons travaux à toutes et à tous.

Didier Codorniou

Président du Parc naturel régional de la Narbonnaise en Méditerranée

1^{er} vice-président de la Région Occitanie /

Pyrénées-Méditerranée

Maire de Gruissan

Monsieur Le Préfet,
Madame la Présidente de Région Occitanie, chère Carole
Madame la Présidente du Département de l'Aude, chère Hélène,
Monsieur Alain Vico, adjoint au maire de Narbonne, Président du Grand Narbonne
Messieurs le Président et Président délégué de la Fédération des Parcs naturels régionaux de France, Cher Mickaël Weber et cher Philippe Gamen
Mesdames et messieurs les élus, représentants institutionnels et associatifs en vos grades et qualités,
Mesdames et messieurs,

Permettez-moi de vous remercier d'être venus aussi nombreux et de remercier également le maire de Narbonne et la présidente de la Région de nous mettre ces belles infrastructures à disposition.

Ce fut un défi à relever de proposer ce congrès ici à Narbonne.

Il y a deux ans, j'accueillais Mickaël Weber à Gruissan et autour d'une bouteille de blanc et de quelques huîtres, nous avons admiré ensemble le paysage qui nous entourait. Celui du Parc naturel Régional de la Narbonnaise mais aussi, et à travers lui, celui de l'Occitanie.

Deux ans plus tard, notre groupe s'est élargi puisque nous sommes aujourd'hui 900 inscrits à ce congrès, un record paraît-il. Nous ne sommes pas surpris, tant notre région est attractive.

900 personnes qui pendant deux jours vont pouvoir découvrir cet ensemble de paysages naturels parmi les plus remarquables du Golfe du Lion et dont le périmètre s'étire sur l'intégralité du littoral audois.

C'est là, dans la coexistence entre aridité rocailleuse et eau saumâtre, que ce bassin de vie a forgé sa singularité, mais aussi son histoire, romaine, architecturale, portuaire, pastorale et viticole.

Une identité qu'il entend préserver face aux enjeux majeurs qui se dessinent. Une identité bien présente dans l'histoire qu'il continue d'écrire.

Notre Parc naturel régional de la Narbonnaise en Méditerranée ne manque pas d'actualités :

- Il vient de fêter ses 20 ans.
- Il a inauguré le refuge littoral de la réserve de Sainte Lucie. Infrastructure remarquable.
- Il termine son déménagement au domaine du Grand Castelou, devenu la Maison du Parc de la Narbonnaise. 16 millions d'euros investis sur ces deux équipements. Sans l'État et sans les collectivités, ces opérations n'auraient pas pu être menées.
- Il renouvelle son label avec tout ce que cette démarche représente de remises en question, de concertation et de mise en lumière des enjeux.

On parle ici d'enjeux étroitement liés aux bouleversements environnementaux que nous connaissons :

- changement climatique et problématique de l'eau,
- modification et disparition très rapide de la biodiversité,
- raréfaction des ressources et conséquences sur les paysages et les écosystèmes.

Pour faire face et préparer l'avenir, nous devons relever quatre défis, qui font partie des orientations stratégiques de notre charte :

1. Nous transformer et nous adapter pour vivre de façon soutenable ces changements en cours.
2. Construire un modèle territorial qui tienne compte de

DÉBATTRE

ses singularités et de ses patrimoines paysagers, naturels et culturels.

3. Mutualiser ces actions et coopérer à diverses échelles pour porter une vision prospective et systémique des enjeux.

4. Fédérer ces publics dans une dynamique participative pour répondre aux questions environnementales, sociales et démocratiques. Je suis un adepte de la démocratie participative, cela prend parfois du temps et par moment, on peut être en contradiction.

Ces défis, ces bouleversements, vous les partagez dans votre quotidien, à travers vos fonctions d'élus, de techniciens et d'experts issus de l'ensemble des territoires de France.

Ce congrès a vocation, à partir de nos connaissances respectives et mutuelles, de croiser nos points de vue, de les confronter parfois avec un seul objectif : réfléchir pour bâtir ensemble grâce à ce magnifique laboratoire d'idées que représente un Parc.

Si nous avons choisi de placer notre congrès sous le signe de la connaissance, c'est parce qu'il y a urgence. Les solutions aux défis qui se présentent, nécessitent une connaissance fine :

- de nos territoires,
- de nos écosystèmes,
- de nos activités humaines.

Nous devons nous interroger sur notre capacité à nous adapter, à inventer le monde de demain.

Je reste convaincu que les Parcs naturels régionaux sont aujourd'hui plus que jamais la bonne échelle pour mobiliser les savoirs, les approfondir mais aussi les partager.

Et aussi sur la partie financière, nous avons besoin de revoir les modèles de financements qui n'ont pas trop bougé, notamment sur notre Parc, stables depuis la création. Je fais confiance aux élus, dans leurs responsabilités, pour que l'on modifie la partie statutaire afin de retrouver des équilibres et d'agir. Les Parcs sont des accélérateurs de transitions parce qu'ils ont une capacité de résilience particulière en entretenant des échanges permanents entre habitants et acteurs de territoire.

Derrière le terme connaissance, chacun peut trouver sa propre définition : le savoir, l'expérience, les usages et la compréhension de l'autre. Pour ma part, je forme le vœu que ce congrès se place sous le signe de ce qui nous relie les uns aux autres.

Alors apprenons ensemble, échangeons, confrontons nos complexités.

Soyons à l'écoute du citoyen comme de l'expert, revisitions nos pratiques d'information et de concertation, interrogeons les nouveaux outils numériques.

Autorisons-nous à faire un pas de côté durant le congrès, en prenant le temps de débattre, de partager et de croiser les regards ainsi que les sensibilités. C'est un temps pour se retrouver, et loin de tout alarmisme, cultivons ensemble cet optimisme propre à la famille des Parcs.

J'ai donc à présent le grand privilège d'ouvrir les travaux qui nous attendent sur ces trois jours.

Merci, avec beaucoup de sincérité, à la Fédération des Parcs naturels régionaux de France, Michaël Weber pour avoir fait confiance à la Narbonnaise,
Merci à la Région Occitanie,
Merci au Département,
Merci au Grand Narbonne et aux communes membres du Parc,
Merci à mon équipe de vice-présidents très impliquée au quotidien,
Merci à mes équipes et à leur directrice, Céline, pour l'organisation très bien orchestrée,
Et Merci à nos partenaires privés qui œuvrent à nos côtés, car un congrès, c'est pratiquement un budget de 200 000 euros.

La liste des remerciements est sans fin, tant chaque acteur du territoire, associations, vigneron, pêcheurs... a donné un peu de soi pour vous offrir ce congrès dans les conditions d'accueil qui font de notre territoire une terre riche de ses femmes et de ses hommes travaillant les produits de la nature.

Bon congrès à toutes et tous !

Philippe Gamen,

**Président délégué de la Fédération des Parcs naturels régionaux de France,
Président du Parc naturel régional du Massif des Bauges**

Monsieur le Préfet, Monsieur le Sous-Préfet de l'Aude, Monsieur le Député de l'Aude, Frédéric Falcon, Monsieur le Sénateur de la Moselle, Président de la Fédération des Parcs naturels régionaux de France, Madame la Présidente du Conseil régional d'Occitanie / Pyrénées - Méditerranée, présidente de Régions de France, Madame la Présidente du Département de l'Aude, Monsieur l'Adjoint au Maire de Narbonne, Mesdames et messieurs les représentants des délégations étrangères, Mesdames et messieurs les élus régionaux et départementaux, Monsieur le Président du Parc naturel régional de la Narbonnaise en Méditerranée, Monsieur le Président du Conseil d'orientation en recherche et prospective, cher François,

APPRENDRE

Mesdames et Messieurs les présidentes, présidents et élus des Parcs,
Mesdames et Messieurs les maires,
Mesdames et Messieurs les directrices, directeurs et agents des Parcs,
Mesdames et Messieurs les partenaires de notre réseau,
Mesdames et messieurs,

Je tiens à remercier Michael Weber, notre président, pour m'avoir proposé d'intervenir en ouverture de notre congrès.

Depuis le 2 avril 2024, date à laquelle nous avons officialisé cette « co-présidence » à la tête de notre fédération, notre binôme s'est mis en place en toute fluidité. Cette double représentation à la tête de notre fédération apporte énormément à notre réseau. Elle nous permet de renforcer notre présence auprès des Parcs ainsi que des partenaires et de bénéficier pleinement des opportunités offertes par le mandat de parlementaire de Michaël.

Monsieur le Président du Parc naturel régional de la Narbonnaise en Méditerranée, cher Didier. C'est avec un immense plaisir que nous nous retrouvons dans ce magnifique territoire pour ce qui constitue, sans aucun doute, le temps fort de la vie de notre réseau. Je veux d'ores et déjà vous féliciter pour l'extraordinaire mobilisation de l'équipe du Parc. Nous savons ce que représente l'organisation d'un tel évènement. C'est d'autant plus remarquable qu'en parallèle vous révisiez votre charte et avez très récemment inauguré la nouvelle Maison du Parc.

Le congrès est un évènement important. Pour cette édition, nous comptons quasiment 900 inscrits représentant 56 Parcs, de nombreux partenaires locaux et nationaux, 239 locaux, 45 représentants de délégations étrangères. En termes de participation, c'est d'ores et déjà une réussite.

Le congrès contribue au rayonnement des Parcs et à la cohésion du réseau. C'est un temps de réflexion et de débat illustrant notre engagement, notre enthousiasme et le respect de ce que nous héritons. Il est à l'image des Parcs. C'est dans cet esprit que vous avez œuvré pour sa parfaite organisation durant plus d'une année et je vous en remercie.

Je souhaiterais également saluer l'engagement de vos partenaires sans lesquels l'organisation d'un tel évènement ne serait tout simplement pas possible, et notamment le Maire de Narbonne, président de l'agglomération du Grand Narbonne, pour la mise à disposition de ces magnifiques équipements. C'est un soutien considérable que vous apportez et le témoignage de l'attachement que vous portez au Parc. J'aimerais également souligner le soutien du Département de l'Aude et de la Région Occitanie, premiers partenaires des Parcs.

Chers collègues, partenaires et amis des Parcs naturels régionaux, il y aura de la convivialité également durant ces trois jours, je n'en doute pas. Mais le congrès doit surtout être l'occasion de prendre le temps d'imaginer ensemble l'avenir de nos territoires, pour repenser notre action.

Les Parcs se mobilisent depuis plus de 50 ans pour ancrer dans les territoires, ce que nous avons appelé par le passé le développement durable, que nous appelons aujourd'hui la transition écologique. Au-delà de ces termes et de ces concepts qui se succèdent, il y a ce qui constitue notre ADN : la volonté de trouver un mode de vie dans lequel l'humain, la nature, la culture ou les paysages co-évoluent en harmonie. Cette idée est à l'origine des Parcs naturels régionaux. Notre action est minutieuse et s'inscrit dans le temps. Elle est souvent discrète, éloignée des débats nationaux parfois idéologiques et trop souvent stériles.

Mais il s'agit aussi d'être réalistes. Les changements sont encore trop lents et nous peinons à faire masse. Nous aurions pu penser que la prise de conscience de l'urgence climatique et écologique allait contribuer à mobiliser massivement la société. Nous aurions pu penser que les alertes des scientifiques, que les acquis de la recherche uniraient la société autour d'un projet dont l'objectif prioritaire serait la préservation de nos biens communs. Or l'urgence de la situation génère des peurs et des tensions. Les points de vue ont souvent du mal à converger et les changements indispensables de nos modes de vie peinent à s'inscrire dans un avenir désirable.

Les Parcs expérimentent, mènent des actions concrètes, sensibilisent et stimulent par l'exemple pour que chacun d'entre nous, chacune de nos collectivités, gardent espoir et agissent efficacement à son niveau et selon ses moyens.

Nous entrons dans ce congrès avec deux certitudes : Les Parcs naturels régionaux sont encore aujourd'hui la bonne échelle pour mobiliser les savoirs, les approfondir mais aussi les partager. L'excellence scientifique ne s'oppose pas à l'expérience du terrain, les deux s'enrichissent mutuellement.

Et c'est ensemble, élus, habitants, entrepreneurs, chercheurs, techniciens que nous mettrons en œuvre les solutions mises au point dans nos territoires, véritables laboratoires d'idées.

C'est au plus près du territoire, avec les élus locaux de nos 4 900 communes, que nous trouverons les solutions. Nous sommes convaincus du rôle crucial que joueront les maires, les délégués des Parcs et plus globalement les 6 000 élus qui agissent dans nos territoires. Ce sont des médiateurs indispensables en milieu rural. Et quel meilleur lieu que le Parc naturel régional de la Narbonnaise en Méditerranée pour en débattre !

CONSTRUIRE

Un territoire emblématique avec des défis qui s'imposent à nous. Un territoire carrefour au cœur de la région Occitanie. Une région qui est particulièrement exposée au changement climatique. La très grande diversité géographique des territoires qui la compose, hautes et moyennes montagnes, bassin méditerranéen, lui impose d'être à la pointe de la transition écologique. Cette diversité, est parfaitement représentée dans ses huit Parcs naturels régionaux et fait de cette région, une région sentinelle sur un grand nombre de sujets.

Nous abordons également ces deux jours de réflexion solidement préparés par la note qui figure dans vos dossiers. Elle nous sera présentée par Romain Lajarge en ouverture de la table ronde. Elle a été élaborée sous l'égide de notre Conseil d'orientation de recherche et prospective et rédigée par Danny Egretéau. Un immense merci pour ce très riche travail préparatoire.

Chers.es collègues, je pense que les conditions sont réunies pour démarrer nos travaux. Alors profitons de ces trois jours pour nous retrouver, débattre, et pour imaginer de nouvelles solutions et répondre d'une manière pragmatique aux enjeux actuels.
Alors pendant ces trois jours, apprenons ensemble !

Je vous remercie.

Carole Delga

Présidente de la Région Occitanie/Pyrénées-Méditerranée
Présidente de Régions de France

Bonjour à toutes et à tous,
Je salue Monsieur Le Préfet de l'Aude,
Également l'ensemble de ses collaborateurs,
Monsieur Michael Weber, cher ami, président de la Fédération des Parcs naturels régionaux de France et sénateur,
Également Monsieur Philippe Gamen, président délégué de la Fédération des Parcs naturels régionaux de France,
Monsieur le 1^{er} Vice-Président de la Région Occitanie,
Président du Parc naturel régional de la Narbonnaise en Méditerranée, qui a eu cette initiative d'accueillir le congrès ici à Narbonne, dans ce très beau territoire.
Je salue également la Présidente du Département de l'Aude, chère Hélène,
Et aussi Alain Vico, qui représente le maire de Narbonne, président de la Communauté d'agglomération de Narbonne,
Je salue l'ensemble des élus locaux, communaux, départementaux et régionaux,
J'associe à mes propos Benjamin Assié, conseiller régional en charge, entre autres, des Parcs naturels régionaux ainsi que des langues et cultures régionales. Il me représentera pour la conclusion de votre travail.

Je suis très heureuse d'être ici. La salle est pleine et j'ai le souvenir d'avoir fait ici une réunion pour présenter la finalisation de Narbo Via, le musée de la Narbonnaise antique, mis en œuvre par la Région Occitanie. Il y avait autant de monde, en présence de Jacques Michaud. Nous avons souhaité bâtir des musées car ils favorisent l'accès à l'éducation, au patrimoine et à la connaissance de ce qui est notre héritage, de ce qui nous constitue en tant que Romains. Ici en Occitanie, cette romanité est le socle des Occitans et des Catalans. Nous avons pu, dans ce beau théâtre, faire adhérer la population à ce magnifique musée de par les œuvres exposées et par le génie de la Narbonnaise antique.

Vous le savez, je suis présidente de la Région Occitanie ainsi que de Régions de France. Mais j'ai aussi une troisième casquette puisque je suis présidente du syndicat de préfiguration du Parc Comminges Barousse Pyrénées, mon territoire natal. Ce n'est pas tant que je voulais à tout prix une présidence de plus, mais les élus de ce territoire l'ont voté à l'unanimité. Grâce à cela, je suis bien au fait des réalités du territoire. C'est toujours très intéressant de pouvoir garder un contact avec le réel. J'ai la chance d'avoir des vice-présidents et un premier vice-président très présents, ainsi qu'une équipe formidable. Nous travaillons ensemble pour ce territoire. Parce que nous voulons, en Occitanie, être un appui fort pour ces Parcs naturels régionaux auxquels nous tenons. Ici, ce doit être un temps de travail et de convivialité, c'est une dynamique collective qu'initient Michaël et Philippe de façon forte.

Je salue le 59^e Parc, celui de la Vallée de la Rance – Côte d'Émeraude en Bretagne. Bravo et bienvenue au petit dernier de la famille. Il est en effet important d'agrandir le réseau, parce qu'avoir un Parc sur un territoire, c'est un atout formidable.

Ce matin, je m'entretenais avec Hélène Sandragné, présidente du Conseil départemental de l'Aude, pour parler de la question de l'eau. Que les esprits chagrins ne pensent pas que j'associe un instant la Bretagne avec l'eau ou la pluie. Nous aimerions par contre voir arriver la pluie sur notre territoire, car malheureusement, que ce soit dans les Pyrénées Orientales ou ici, nous avons vécu plusieurs années sans eau. Cela pose vraiment un problème qui nécessite d'agir contre l'accélération du réchauffement climatique mais aussi pour préserver les ressources naturelles, la biodiversité ainsi que les espaces particulièrement fragiles.

Les Parcs naturels régionaux représentent près de 18 % de la superficie de la France métropolitaine. Ce sont des outils utiles pour aménager les territoires et innover au service des zones rurales et de montagne. C'est un label national et international reconnu qui permet de concilier l'excellence, l'exigence et la popularisation des enjeux. C'est essentiel de pouvoir démontrer que la conciliation

est possible dans ce monde qui se radicalise de plus en plus et où des groupes de populations s'affrontent les uns contre les autres. Alors que je crois au contraire qu'il faut savoir rassembler. C'est la République qui est en jeu. Nous devons être en mesure de concilier des avis différents, avec toujours l'objectif de faire en sorte que l'avenir soit durable et que chacun puisse se sentir reconnu.

Et puis à travers les Parcs, les ressources naturelles, les atouts des territoires, leurs spécificités et leur identité positive sont popularisés, reconnus et partagés, et sont l'objet de fierté pour les habitants.

Je vais bien sûr saluer le Parc de l'Aubrac et les couteurs de Laguiole qui ont obtenu l'Indication géographique protégée. Nous nous sommes battus pour que cette spécificité soit reconnue. Dans ce combat et cette victoire, n'y voyez aucune volonté d'hégémonie. Nous reconnaissons le savoir-faire et la qualité des couteaux de Thiers notamment, mais nous devons mettre en valeur l'identité du territoire de Laguiole, de ce qui fait son âme. Toute mon enfance, on m'a conseillé d'avoir toujours sur moi de la ficelle et un couteau. Lorsque les journalistes me demandent ce que je regrette de ma fonction de ministre, je leur réponds que c'est le fait que je ne puisse plus prendre mon Laguiole dans mon sac à main quand je prends l'avion. Quand on est ministre, c'est possible, car les contrôles sont allégés.

La valorisation des spécificités et de ce qui fait l'identité d'un territoire est indispensable.

Un Parc permet par ailleurs d'avoir les moyens de relever les défis actuels. Je pense à la lutte contre le réchauffement climatique et aux transitions écologiques qu'il faut pouvoir mener dans la conciliation. Un territoire vivant et habité est un territoire de développement rural et durable. C'est ce qui fait la spécificité d'un Parc et c'est ce que nous voulons en faire. Je pense aussi aux itinéraires à vélo qui sillonnent le Parc du Haut-Languedoc. Et nous avons eu une bonne nouvelle sur la question des parcs éoliens flottants. Nous travaillons avec le Parlement de la mer afin de développer la part grandissante des énergies renouvelables dans le mix énergétique et en particulier l'éolien flottant. La Région, sur ce territoire Narbonnais, investit fortement à travers un musée mais aussi la filière de l'hydrogène vert ainsi que Port-la-Nouvelle, puisque la base arrière des Parcs, de l'éolien flottant sont sur ce port. La Région y a investi un partenariat public-privé plusieurs centaines de millions d'euros pour en faire le port de la transition énergétique.

Nous devons pouvoir concilier l'économie et l'écologie mais aussi, savoir travailler ensemble, acteurs publics et privés. C'est ce qui se passe à Port-la-Nouvelle. Actionnaires privés et publics gèrent le port ensemble à travers la Semop, une société d'économie mixte à opération unique. Car la gestion d'un port demande des com-

pétences qui n'existent pas du point de vue commercial dans les effectifs de la fonction publique territoriale. Ce partenariat était par conséquent indispensable.

Le dialogue doit être apaisé et éviter des postures radicalisées ou populistes. Dans les Parcs naturels régionaux, nous savons travailler avec le monde de l'entreprise. Ce sont des territoires de dialogue et de co-construction en capacité de gérer des situations complexes. Je le vois à travers par exemple toutes les problématiques que connaissent les agriculteurs : sécheresse, épizooties qui se multiplient... Nous devons avoir un rôle d'écoute et d'apaisement. Nous devons aussi être force de propositions et de fédération pour apporter des réponses collectives.

En Occitanie, le réseau des Parcs est bien constitué. Les huit Parcs existants et les deux autres en projet, représentent 28 % de la superficie du territoire régional et 23 % des communes.

Je salue vos actions inter-parcs, c'est le sens de l'association, ainsi que la présidente, Catherine Marlas, également présidente du Parc naturel régional des Causses du Quercy.

Un Parc, c'est un créateur de liens. Je pense par exemple aux ateliers hors les murs (Parc des Grands Causses), ces rencontres entre étudiants en architecture et urbanisme avec les habitants.

Les Parcs naturels régionaux exercent en outre un rôle auquel je suis attachée, à la fois pédagogique, de médiation, de proximité et de popularisation des différents enjeux.

Nous devons apprendre ensemble, c'est essentiel. Apprendre, c'est la plus belle des offrandes de la vie, c'est progresser, se développer et faire reconnaître le modèle des Parcs.

Un modèle qui repose aussi sur une évaluation et une remise en question des actions et des stratégies à travers les procédures de révision des chartes des Parcs. Même si à mon goût, je les trouve trop longues, trop complexes et donc trop coûteuses. Un sujet que je souhaite aborder, dans le contexte budgétaire préoccupant actuel qui nous demande à tous de devoir faire des efforts, en tant que contribuables, citoyens et aussi collectivités locales.

J'ai rencontré récemment, Monsieur le Premier Ministre, et bientôt Michel Cadot, en charge des questions territoriales. J'ai rappelé que l'effort doit être fait par tous. Nous ne pouvons pas continuer à emprunter à ce niveau de taux sur les marchés financiers. Je rappelle que l'année dernière, nous avions à 0,1 d'écart avec l'Allemagne. Aujourd'hui, c'est 0,8 sur les taux d'emprunts sur les marchés financiers. Cet effort doit avoir lieu, mais doit

rester proportionné. Le total de l'effort demandé aux collectives locales - cinq milliards annoncés -, auxquels on ajoute 1,5 milliard de la Caisse nationale de la retraite des agents des collectivités locales et 1,5 milliard en moins du Fonds vert... nous arrivons à 8,5 milliards. Cela représente 22 % de l'effort des 40 milliards. La dette des collectivités locales représentent 8 % de la dette nationale et en terme de dépenses publiques, nous arrivons à 18 %. Nous voyons bien l'effort plus important demandé aux collectivités locales. Nous avons un peu de temps avant le vote du Projet de loi de finances, pour demander un peu plus d'équilibre. Mais dans tous les cas, il est indispensable de faire des efforts dans un contexte budgétaire très contraint.

Il faut avoir la lucidité de se dire que, pour les trois prochaines années très certainement, nous allons devoir faire des choix, en conscience. Nous allons y travailler ensemble afin de faire en sorte que chaque euro dépensé, soit un euro utile. Il faudra toutes et tous remettre en question les budgets de fonctionnement. Pour la première fois, les Régions ne voteront d'ailleurs pas leur budget au mois de décembre. Ce sera fait vers le mois de mars, car nous devons faire ce travail en interne, effectuer des arbitrages en matière d'investissements. La Région Occitanie, ce sont 145 millions d'euros de moins, c'est-à-dire un tiers de notre autofinancement. Cela aura des conséquences sur les investissements.

Les Départements ont aussi des dépenses fortement contraintes et obligatoires. Vous ne pouvez pas suspendre par exemple le RSA. Il y va de la dignité humaine. Cette contrainte très forte sur le fonctionnement laisse peu de marge pour l'investissement.

C'est différent pour la Région, nous allons donc devoir faire des coupes fortes. Cela nous apprendra à travailler collectivement, à réfléchir à de nouvelles modalités de financements, par exemple sur les mobilités collectives et décarbonées. Nous avons à bâtir en France un nouveau modèle de financement, inspiré de sociétés des grands projets. Dans quatre ans, c'est aussi la fin des concessions autoroutières. Je pense que là, nous devons avoir un re-fléchage des projets de la route vers les mobilités décarbonées.

Nous allons y travailler dans ce contexte, sans manquer d'ambition, mais avec responsabilité. Cela nous obligera à prioriser.

Je vous souhaite un très bon congrès que vous puissiez continuer à apprendre ensemble, les uns des autres, et je salue vraiment la présence record des participants, près de 900 !

Vous allez pouvoir découvrir notre ville magnifique de Narbonne. Vous pouvez partir le long du canal et remonter

vers le cœur de ville, doté d'une cathédrale et d'un centre-ville romain et médiéval très beau. Je pense aussi au littoral, à Bages, avec des vues magnifiques jusqu'aux Pyrénées, et le massif du Canigou. L'équivalent du mont Fuji pour les Catalans.

On n'a peur de rien, parce qu'on y croit. À cœur vaillant rien d'impossible. Vous pourrez voir aussi l'arrière pays audois qui recèle de trésors. Vous pourrez comprendre l'âme cathare, les purs, ces Cathares qui souhaitaient être dans une forme d'ascétisme, de pureté afin de se consacrer à l'autre, à la dignité humaine et à l'élévation de l'âme.

C'est ce que nous voulons en Occitanie : une société fraternelle et considérer que l'autre est toujours une richesse, jamais une menace.

La Méditerranée doit rester un lieu d'accueil. C'est pourquoi la Région et le Département soutiennent à SOS Méditerranée. Nous avons toujours été une terre de migrants, d'accueil, de résistance aussi mais toujours profondément républicaine, fraternelle et humaniste.

Agnès Pannier-Runacher

Ministre de la Transition écologique, de l'Énergie, du Climat et de la Prévention des risques

Bonjour à toutes et à tous,
Je ne peux malheureusement pas être avec vous aujourd'hui mais il était important pour moi de vous adresser ce message.

Avant toute chose, je tiens à remercier ceux qui ont rendu cet événement possible :

- la Fédération des Parcs naturels régionaux de France pour l'organisation de cette nouvelle édition du congrès et pour tout son travail au quotidien,
- la présidente de la Région Occitanie, Carole Delga, dont je connais l'engagement pour la préservation des huit Parcs naturels régionaux et de sa belle région,
- et enfin je remercie le Parc naturel régional Narbonnaise en Méditerranée pour l'accueil de l'événement et des congressistes.

Cet événement est important parce qu'il permet de parler de l'importance cruciale des Parcs naturels régionaux dans la transition écologique de notre pays.

D'abord parce que les Parcs naturels régionaux permettent d'améliorer notre connaissance de la biodiversité, en lien avec le thème de votre congrès cette année. Mieux connaître permet de mieux agir. C'est pour

ÉCLAIRER

cela notamment que nos Stratégies nationales des aires protégées ou biodiversité 2030 prévoient de faire des aires protégées - dont font partie intégrante des Parcs naturels régionaux - des laboratoires d'études et de recherche appliquée contribuant à l'amélioration des connaissances sur le vivant.

Pour accompagner ce travail crucial, mon Ministère apportera un appui financier à plusieurs programmes de connaissance des habitats naturels et de leur état de conservation. Je pense en particulier au Programme national de surveillance de la biodiversité terrestre ainsi qu'au déploiement du programme de cartographie nationale des habitats naturels (CarHab) qui couvre désormais 50 % du territoire métropolitain. Ces programmes permettent d'appuyer les élus locaux dans leurs opérations d'aménagement.

Ce congrès est aussi l'occasion d'évoquer le modèle si spécifique des Parcs naturels régionaux. Un modèle qui associe avec succès les collectivités locales, les Départements, les Régions et les services de l'État dans la conduite de projets de développement local ambitieux et respectueux des écosystèmes. Ce cadre de dialogue constitue un atout pour faire émerger de nouveaux projets de protection forte dans une démarche concertée avec les acteurs du terrain dans le contexte notamment de l'actualisation des Plans d'action de la Stratégie nationale pour les aires protégées courant 2025.

Pour mener ses actions très importantes, et je connais votre inquiétude, les Parcs naturels régionaux disposeront de moyens. Vous le savez, depuis deux ans le soutien de gouvernement est fort avec la revalorisation de la dotation budgétaire en 2023 et son maintien en 2024 malgré les annulations de crédits, et je l'espère en 2025 également. Les arbitrages sont en cours.

J'ajoute que cette année 2024 a été marquée par une avancée importante : la réforme de la dotation de soutien des communes pour les aménités rurales. Désormais grâce à cette réforme, 90 % des communes classées en Parcs naturels régionaux, bénéficient de la dotation. C'est une avancée importante.

Pour finir, car on garde toujours le meilleur pour la fin, je suis heureuse de vous annoncer la création du 59^e Parc naturel régional de France, le Parc de la Vallée de la Rance-Côte d'Émeraude, un projet porté depuis de longues années par la Région Bretagne. Bravo à vous.

Mesdames et messieurs, l'ambition que je porte au sein du Gouvernement en matière de lutte contre le dérèglement climatique et l'effondrement de la diversité est immense. Ce sont les défis de notre siècle. Dans ce combat, je sais la chance que nous avons de pouvoir compter sur nos Parcs naturels régionaux et sur l'action qui les entoure.

Merci pour ce travail.

Très bon congrès national à tous et toutes et à très bientôt.



Intégralité des compte-rendus et synthèse des échanges des cinq ateliers

Atelier n° 1

Construire une culture commune, préférer le dialogue à la confrontation.

Rapporteur :

Philippe Fajon, ingénieur de recherche, Ministère de la Culture – DRAC Normandie, membre du CORP

1/ Le titre même de l'atelier agit comme une question rhétorique ; la réponse du choix entre dialogue et confrontation est sous-entendue dans la question. Le but de l'atelier était plutôt de fournir des outils de compréhension du phénomène même de la « mise en dialogue », en partant du principe que la construction d'une « culture commune » dépasse le simple exercice d'exposition des opinions différentes / divergents. Cette mise en dialogue s'avère nécessaire dès que des divergences d'opinion peuvent empêcher toute évolution ou prise de décision.

Les transformations actuelles, et encore à venir, de nos sociétés humaines doivent permettre la survie de notre espèce en répondant à des enjeux de transition dans de nombreux domaines. Les exemples de l'atelier exploraient certains d'entre eux. En premier lieu, les intervenants ont évoqué la question de la production et de la gestion de l'énergie ainsi que d'autres ressources. Les usages techniques, de production agricole ou d'activités de loisirs ont également été abordés. Mais ce sont les questions d'organisations stratégique, géographique et hiérarchique de notre société qui figuraient en arrière-plan des échanges. Les enjeux de notre rapport plus global aux non-humains et du regard que nous portons sur nous-mêmes auraient pu être également présents.

Le nécessaire dialogue pour tempérer les échanges entre personnes d'avis contradictoires est conditionné par deux points préalables : avoir l'envie d'échanger (ou avoir admis que c'est la seule solution de progresser) ; posséder les clés de compréhension de la situation pour permettre les échanges (avoir la connaissance).

L'atelier se plaçait volontairement à l'échelle d'un territoire. Les acteurs à mettre en dialogue vivant et/ou exerçant sur cet espace géographique, défini devaient en posséder les caractéristiques propres, la « connaissance ». On a pu constater que ce n'était pas toujours le cas.

2/ Les interventions proposées portaient essentiellement sur des questions d'implantation ou de développement des sites de production d'énergie (éoliennes, centrales photovoltaïques villageoises) et sur leur acceptabilité sociale et paysagère. La pratique de sports de nature susceptibles d'avoir un impact sur le milieu naturel constituait un autre domaine évoqué pour lequel

la constitution d'une culture commune pouvait favoriser le dialogue. Autour de ces divers sujets, le constat de la différence entre les postures des intervenants a pu être une véritable richesse très particulière de cette matinée.

D'un côté, il y eu l'industriel de l'énergie qui s'efforce d'échanger par des réunions de concertation avec les populations ; mais avec un manque patent de connaissance du territoire, dans ce qu'il comporte de vécu des habitants et de pratiques sociales, le fait se réfugier derrière les outils du dialogue social (enquête citoyenne) et l'organisation de la planification (charte, plan de parc). L'aménagement se fait-il réellement au bénéfice du territoire ? Avec lui S sans lui ? Ou contre lui ? La maîtrise d'ouvrage du projet est clairement interrogée à ce point.

D'un autre côté, il y a le représentant de la collectivité avec ses outils réglementaires (RNU, PLU, ZAER, et les divers plans) qu'il « ose » confronter à des avis rédigés par des personnes de la société civile locale. Les avis sont reconnus par tous comme porteurs de pertinence et susceptibles de déboucher sur des recommandations, le tout dans un esprit de bienveillance partagée.

D'un dernier côté, les connaisseurs du territoire, que nous pourrions appeler les « sachant-locaux », cherchent à faire évoluer la situation, à éviter le blocage du débat, et travaillent directement avec les partenaires avec qui le dialogue est possible. Ils ont, de fait, renoncé à toute confrontation pour passer dans la co-construction du projet. Assez facile à mettre en œuvre dans le cas de la pratique de l'escalade sur un site également apprécié des rapaces, cette démarche peut se confronter tout de même à une opposition locale. Il faudra alors composer avec les diverses composantes de la population, c'est le cas des centrales villageoises pour lesquelles la capacité de dialogue se forme à partir du partage des connaissances sur les besoins de la communauté locale et les outils disponibles.

Les techniciens présents des Parcs naturels régionaux reconnaissent agir à la jonction de ces démarches en essayant de les faire se rencontrer. Ils facilitent la construction d'un compromis accepté, aux limites connues de chacun, et dont la verbalisation (rédaction) facilite l'appropriation.

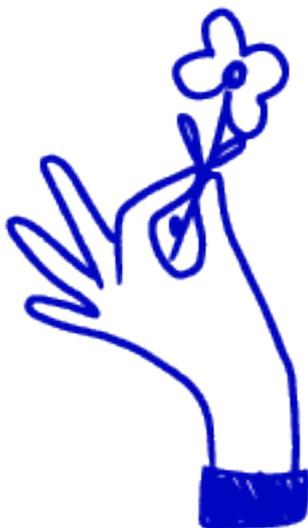
3/ Dans tous les cas évoqués lors de cet atelier, lors des présentations ou dans les échanges avec la salle, la création d'une culture du dialogue a été montrée comme un préalable indispensable (« le dialogue paraît en lui-même constituer une renonciation à l'agressivité », J. Lacan). Cela peut se faire à travers la constitution de groupes de travail plus ou moins formalisés, la tenue de réunions (à géométrie variable) et la rédaction de documents partagés que l'on espère être la transposition écrite et validée des échanges.

Le débat a été complété par une approche de la notion de connaissance dans ce contexte. Créer une culture commune, c'est-à-dire identifier les composantes du territoire, demande d'utiliser plusieurs démarches conjointes. La technique dite du « dire d'expert » dans laquelle la démarche scientifique tient toute sa place, doit être associée à une participation citoyenne qui collecte les connaissances locales, vernaculaires et enrichies par le vécu des habitants. Collecter le savoir des « sachant-locaux » et les récits du vécu individuel et collectif puis les confronter aux désirs semble un chemin acceptable.

Dans tous les cas, quatre étapes cruciales doivent être franchies :

- Il faut faire évoluer les non-sachants vers un statut de connaisseur (celui qui connaît une donnée ou une information sans pouvoir forcément l'expliquer et la diffuser), avec une acceptation de ce statut par les autres participants – ce qui demande écoute et confiance ;
- Il faut viser à transformer les potentiels « conflits » en enjeux partagés puis en opportunités, par la pratique dialectique.
- Le travail de maïeutique permettant la rédaction de document(s) partagé(s) est l'étape ultime de résolution des désaccords, plus délicate à franchir car elle peut laisser un sentiment d'incomplétude à certaines parties (impression de moindre mal ou de juste milieu ne réglant pas vraiment le problème).
- L'évaluation de l'impact d'un projet controversé sur les vécus des habitants, sur les usages actuels ou passés mais toujours en mémoire, ainsi que sur l'espace physique impacté, restent un préalable à toute prise de décision.

La culture commune à construire est tout autant une culture des savoirs (connaître les données liées au territoire), une culture des usages (le « qui fait quoi » du territoire), qu'une culture du dialogue (l'envie de partager son vécu et ses connaissances). L'une des clés est sans doute dans le fait de savoir prendre le temps nécessaire pour tout cela.



Atelier n°2

Se projeter dans le numérique au service du territoire

Rapporteur

Romain Lajarge, Pr. ENSAG/UGA

1/ Contextualisation de l'atelier par rapport aux enjeux de transition

Les objectifs de l'atelier comportaient un implicite : une révolution numérique serait déjà en marche et les Parcs ne peuvent pas se permettre de ne pas monter dans ce train. Ce qui est radical dans ce bouleversement tient au rapport que nous allons entretenir avec les connaissances, cette ressource devenue quasi infinie par sa mise à disposition numérique.

Pourquoi cette abondance rouvre-t-elle le champ des possibles pour nos territoires de projet ? Comment se servir efficacement de cette abondance ? Comment ne pas reconnaître qu'avec l'intelligence artificielle (IA) articuler des connaissances habituellement rangées dans des disciplines différentes, dans des métiers différents, dans des expériences variées, sera de plus en plus possible ?

L'atelier a commencé par un questionnaire en ligne des participants : 25 % pensaient que l'évolution numérique n'impacterait que peu ou pas les missions des Parcs naturels régionaux ; 60 % avouaient n'avoir jamais ou peu utilisé l'IA ; mais 60 % se considéraient favorables à l'IA. Un challenge apparaît : les lignes devraient être amenées à bouger dans les Parcs sur cette question !

2/ Les apports des intervenants

Les apports, à la tribune comme dans les questions, furent assurés par Nathalie Bonneric (CD34, Cheffe de service Études & Prospective), Laurent Toustou (IGN-Chef de service données), Bruno Lenzi (CGDD, Chef de projet data/IA). Le débat était animé par Yannick Nancy (Directeur du Parc naturel régional du Doubs Horloger) avec Fabien Hugault et Léa Roumazeilles (FPNRF).

Il a permis de mettre à jour d'indéniables limites à cette révolution numérique :

- Il existe des gens « anti-IA », de la « honte de s'en servir », la sensation que « ça va trop vite », de l'opacité pour les utilisateurs, la peur de la puissance des Gafam,... mais finalement, il s'agit « surtout » de représentations sociales et d'opinions, aussi respectables que leurs contraires.
- Les problèmes de sécurité des données s'avèrent plus épineux à qualifier et à régler ... mais finalement, cela relève d'abord de la régulation étatique.
- Les critiques sur l'éthique de l'IA sont plus problématiques car elles renvoient à une certaine définition de l'humanité, à ce que sont des existences d'êtres pensants dans leur autonomie ... mais finalement n'est-ce pas une des missions des Parcs que de réinventer des vies ici, en donnant un sens nouveau à ce qu'est l'autonomie ?

- Enfin, le constat de consommation énergétique des datacenters ou de la nécessité de les refroidir pose la question locale/globale ... mais certaines villes produisent déjà du chauffage urbain en profitant de la proximité avec ces centres.

La plupart des interventions ont cependant décrit les nombreuses opportunités offertes par l'abondance numérique :

- La facilité de cartographier gratuitement un nombre croissant d'indicateurs du développement territorial, de la préservation de la nature, de l'usage des sols ou des activités humaines grâce à des portails thématiques de plus en plus efficaces (géoportail, observatoire des forêts, ENR, CarHab, Carte.gouv.fr, MaCarte.ign.fr, Datalliance, Panoramax, ...);
- L'économie de temps pour un grand nombre de tâches autrefois fastidieuses car consistant en l'acquisition lente de données souvent éparses et partielles.
- La fiabilité croissante des données numériques car de plus en plus systématiques avec des échelles d'observation de plus en plus fines et fréquentes.
- La disparition probable de certains métiers pénibles (ce que l'on peut considérer comme un progrès de l'humanité même si ceux qui les exercent peuvent être en difficulté pour en retrouver d'autres).
- L'accès de plus en plus facile et ludique, jusqu'à l'ivresse parfois, à des données spatiales, statistiques et temporelles pour le plus grand nombre d'utilisateurs de ces « interfaces », stimule grandement la créativité.

3/ Les éléments de débats

Ce débat a révélé que cette révolution est déjà avérée. Elle se nomme les « communs numériques ». Elle consiste en une création d'abondance ; celle de l'information disponible. Mais ces informations (in-formare, ce qui n'a pas encore de forme) ne sont pas encore vraiment des connaissances. Elles ne peuvent donc pas encore être non plus des savoirs utiles pour agir collectivement. Tel est le sens qui reste à donner à cette révolution.

Ces « communs numériques » ouvrent une alternative :

- Connaissances expertes ? Ces « communs numériques » peuvent être l'apanage d'experts, de gestionnaires de bases de données, ceux que l'on appelait autrefois les « informaticiens », capables de maîtriser le langage algorithmique et, pour les IA, les principes fondateurs des réseaux de neurones qui miment l'intelligence humaine. Ces experts ne cessent de réclamer toujours plus de données en provenance de tous et notamment des Parcs pour « faire tourner leurs machines » et répondre aux besoins des utilisateurs (chargés de mission, partenaires des Parcs, socioprofessionnels, ...). Ces experts sont aussi parfois des non-humains, dotés d'une certaine autonomie robotique ou algorithmique ;
- Savoirs locaux ? Ces « communs numériques » peuvent aussi être des moyens pour fabriquer l'action en par-

tant des acteurs locaux, de leur langage, de leurs besoins, sans préalable d'acquisition de données. Pour cela, ils doivent être configurés pour se caler sur les savoirs locaux. Pour saisir l'information directement ou en grande proximité avec la pratique, il reste à reconnaître que les acteurs locaux disposent de connaissances généralisables qu'il s'agit d'extraire pour les rendre mutualisables puis activables par d'autres.

4/ Les propositions issues de l'atelier pour les Parcs

Il est difficile de synthétiser l'immensité des promesses que l'ère numérique offre aux Parcs naturels régionaux. Tout reste à faire. Tout reste à penser.

Trois certitudes ont semblé sortir des débats de cet atelier, formulées ici en « propositions » :

- **Proposition 1 :** l'état d'esprit des Parcs plaiderait plutôt pour le scénario des savoirs locaux plutôt que celui des connaissances expertes.
- **Proposition 2 :** la révolution numérique réclame, encore plus, d' « apprendre ensemble » ; la preuve : l'écart entre le sondage de début d'atelier et celui de fin d'atelier. Au début, 1/4 des participants pensaient que le numérique allait peu ou moyennement impacter les missions des Parcs dans les vingt prochaines années, tout en constatant que les 2/3 d'entre eux n'avaient jamais utilisé l'IA. À la fin de l'atelier, un sondage en ligne révélait que la plupart des participants confirmaient leur point de vue (seuls 6 ou 7 d'entre eux étaient soit plus réticents, soit plus favorables) alors que la plus grande partie des participants ont choisi la réponse 4 sur une graduation de 1 à 5 (dont plutôt très d'accord), à la question « peut-on améliorer la façon des Parcs d'apprendre ensemble avec les nouveaux outils numériques dont IA ? »
- **Proposition 3 :** le numérique doit servir des causes « à défendre ». Celle que les Parcs portent serait de continuer à inventer d'autres manières de vivre, d'habiter et d'être heureux « ici » (plus encore que les causes amenant à produire ou consommer toujours plus) ... et ce défi-là est probablement civilisationnel !



Atelier n°3

Agir sur nos territoires en composant avec les incertitudes

Rapporteur :

Thierry Tatoni, membre du CORP

1/ Synthèse des échanges

L'atelier 3 du congrès des Parcs s'est attaché à explorer les formes de conciliation entre action et incertitude au niveau des territoires, en s'appuyant sur différents éclairages et/ou retours d'expériences, ainsi que sur une animation interactive.

Dans un premier temps, Martin Plancke, chargé de mission biodiversité et politiques publiques associées à la Fondation pour la recherche sur la biodiversité (FRB), a proposé une réflexion sur la manière d'orienter l'action publique en focalisant sur l'enjeu de la biodiversité et en développant l'idée qu'une approche plus contemporaine serait d'intégrer l'incertitude dans le quotidien, quel que soit le domaine d'investigation (politique, scientifique, économique...).

Martin Plancke a souligné l'importance des structures d'interface telles que les Parcs et leur Fédération ou encore la FRB, pour identifier les différents types d'incertitudes, sensibiliser à l'incertitude et accompagner son intégration dans l'action publique.

Les échanges consécutifs à cette intervention ont souligné que les incertitudes ne doivent pas être prises comme une notion négative, car elles constituent des possibilités d'innovation, de créativité, voire d'élargissement du champ des possibles.

Parallèlement, il a été précisé, dès le début de l'atelier, qu'incertitude ne veut pas dire ignorance ; ces deux notions sont bien distinctes.

En ce qui concerne la connaissance, elle est tout de même conséquente ; elle repose notamment sur des masses de données qui existent mais qui peuvent être très dispersées, voire incomplètes, d'où la nécessité de continuer l'effort de leur structuration et peut-être de faire appel à l'IA pour les « compléter »...

Par ailleurs, l'incertitude du futur peut être un peu « réduite » ou apprivoisée en prenant du recul historique et en intégrant, par exemple, les informations de l'histoire de l'environnement et de l'écologie historique.

Ensuite, Karine Princé, chercheuse au CNRS, rattachée au centre d'écologie et des sciences de la conservation du MNHN, a exploré la question de la place des scénarios et plus précisément « Comment définir des méthodes et outils pour permettre l'action en contexte d'incertitudes ? ».

Cette intervention a permis de présenter les différentes manières d'appréhender l'évolution plausible d'une ou de plusieurs composantes des socio-écosystèmes sur la base d'un ensemble cohérent d'hypothèses. L'objectif d'une approche par les scénarios consiste à explorer

et anticiper un éventail de trajectoires possibles afin de prendre, aujourd'hui, des décisions réfléchies pour l'avenir, tout en gardant à l'esprit des limites de ce genre d'exercice du fait de la complexité inhérente à une démarche intégrative.

Quels que soient les niveaux d'incertitudes, il a bien été mentionné qu'il n'y a plus de doute sur l'efficacité de changement climatique car, sur les territoires, il se perçoit quasiment au quotidien.

L'incertitude a tout de même été reconnue comme un frein pour agir, mais que l'intelligence collective peut être un moyen efficace de décliner les scénarios au niveau territorial et ainsi débloquer l'action.

Dans la continuité de ces préoccupations, notamment pour avancer sur les conditions de l'action, Dany Egret, spécialiste en innovation territoriale et ancien responsable des urgences en ONG humanitaire, a développé, à titre d'exemple, les méthodes et outils de la gestion des incertitudes dans le domaine de la solidarité internationale, où, du fait de l'interconnexion des risques, il est indispensable d'assumer la complexité, d'inscrire la gestion des risques dans un processus de résilience et d'anticiper en décloisonnant les approches d'intervention.

Ce parallèle avec les actions de l'humanitaire a été particulièrement éclairant car, dans ce domaine, il n'est pas possible d'agir sans incertitude, c'est même tout le contraire, dans 95 % des cas, on est obligé d'agir « sans savoir ». La gestion adaptative est alors de mise dans l'humanitaire ; elle est sans arrêt alimentée par des suivis réguliers, trimestriels voire mensuels, et, dans tous les cas, le collectif et l'humain restent les clés de la réaction et de l'adaptation.

De fait, la réflexion s'est portée sur les marges de manœuvre et s'est interrogée sur la façon d'agir en tenant compte des incertitudes. Les échanges ont pu s'appuyer sur le témoignage de Pascal Duforestel, président du Parc naturel régional du Marais poitevin. Il a rendu compte des travaux conduits dans le cadre du LIFE Maraisilience ainsi que des initiatives coconstruites avec le plus grand nombre pour réaliser des opérations, malgré les incertitudes liées changement climatique et aux aléas météorologiques associés. Ainsi, grâce à une meilleure compréhension des enjeux, un outil commun, un observatoire du climat en ligne accessible à tous, a pu être élaboré, ainsi qu'une nouvelle gouvernance partagée pour le climat, accompagnée de la constitution d'un réseau. Ce dernier permet à chacun de s'approprier la question du changement climatique et une meilleure orientation des politiques publiques.

La discussion générale a notamment été enrichie par deux retours d'expérience : celui de Jean-Marie Pautrat, élu communal et membre du bureau du Parc naturel régional du Verdon, à propos de la création de haies et d'une politique de préservation d'un vieux bois

dans un village ; un autre éclairage apporté par Damien Marage, professeur en géographie à l'Université de Franche-Comté, coprésident du Conseil scientifique du Parc naturel régional du Doubs Horloger, concernant les actions conduites « sans regret » pour faire face au dépeuplement massif des peuplements forestiers (majoritairement communaux) malgré le lot d'incertitudes quant au comportement des forêts dans le contexte actuel des changements globaux.

En conclusion, il est ressorti des débats de l'atelier qu'il fallait avant tout assumer la complexité et bien s'approprier la notion de boucles de rétroactions, ainsi que leurs effets potentiels souvent inconnus.

Parallèlement, il s'avère que l'incertitude est aussi une bonne excuse pour ne pas agir et ne pas prendre des décisions faussement contraignantes... ; ce constat renvoie forcément à la notion de courage politique, mais aussi de prise de conscience et responsabilisation des acteurs du territoire, voire de tout un chacun.

Dans les contextes d'incertitudes, les connaissances ont besoin de se nourrir des retours d'expériences pour prendre une autre dimension et la notion de gestion adaptative doit plus que jamais être la règle prioritaire.

Enfin, il a été reconnu que les Parcs naturels régionaux ont tous les atouts pour appréhender la complexité, gérer l'incertitude, accompagner les « bonnes décisions » et s'inscrire dans une logique de gestion adaptative dès l'instant qu'ils mobilisent les compétences et savoir-faire de leurs trois « piliers » : le comité syndical, l'équipe technique et le conseil scientifique, en collaboration étroite avec les acteurs du territoire et en s'appuyant sur la force du réseau des Parcs, depuis le niveau régional jusqu'au national.

Toutefois, il subsiste un point de vigilance important : la charte d'un Parc naturel régional a une durée de 15 ans, qui n'est pas compatible avec tous les éléments de contexte actuels, ni avec l'urgente nécessité de mettre en place des modes de gestion adaptative. Parallèlement, la lourdeur d'une révision de charte (processus s'étalant quasiment sur cinq ans) est un sérieux handicap, surtout si, au regard de la vitesse des changements actuels, une charte « dynamique » devrait être révisée, ou du moins revisitée, tous les cinq ans...

2/ Annexe

Résultats de l'activité interactive conduite au cours de l'atelier, sous forme de questions posées à l'assistance :

1/ Selon vous, dans votre Parc, quelles sont les incertitudes les plus bloquantes ?

- - financements,
- - évolution démographique, typologie des âges,
- - diversité des groupes sociaux,
- - contexte géopolitique (ex. Guyane),
- - transitions inversées (craintes de mouvements inverses) ; lien avec l'éco-anxiété,
- maintien d'une vie sociale en ruralité,

- changement des habitudes (biais cognitifs),
- cohabitation,
- avenir des usages qui, aujourd'hui, font vivre les Parcs, comme l'élevage,
- intelligence artificielle,
- processus de prise de décision dans un contexte d'incertitude,
- controverse / conflit,
- maintien des équilibres avec l'influence de l'évolution de la fréquentation touristique sur la biodiversité.

2/ Freins à l'action ?

- l'humain lui-même (et ses paradoxes) : ex des énergies renouvelables...
- financements,
- manque de connaissance / nécessité d'agir,
- triangle de l'inaction (politique, société, réglementaire),
- l'élu doit faire avancer... (donc revoir les fondamentaux de l'engagement public),
- les intérêts (dont le lobbying est une matérialisation).

3/ Accélérateurs ?

- coopération,
- résilience (surtout quand on se prend les murs),
- les catastrophes,
- travailler sur les freins (ex. cinq ans pour réviser une charte !),
- simplifier les lourdeurs administratives,
- la peur comme moteur de l'action,
- mouvements sociaux,
- médiations.

Atelier n°4

Apprendre du regard de l'autre

Rapporteur

Sylvie Dallet, membre du CORP, professeure des universités (Arts), directrice du programme international de recherches "Éthiques de la création" (université Paris Saclay), présidente fondatrice du Festival Les Arts Forestiers (Haute-Loire), autrice et peintre.

1/ Synthèse de Sylvie Dallet

Au-delà de la phrase de Levinas en exergue « l'avenir c'est l'autre », cet atelier était introduit par une double animation théâtrale/musicale et un jeu de petits papiers échangés. En effet, au-delà des rencontres de la vie, de la transformation des regards et des conduites issues des rencontres, la question se posait également de la navigation des scientifiques au travers une multiplicité d'expériences culturelles humaines qui ne devaient pas rester orphelines de dialogue.

Dans cet atelier, une suite d'échantillons de bonnes pratiques a été présentée au travers des approches orales, gestuelles, auditives en France comme en Afrique. Pour en résumer la philosophie, ces expériences soulignaient l'apport fondamental de la création artistique dans les outils des approches Parc. Dans cette dimension, la créativité artistique n'est pas seulement esthétique mais, doit être conçue comme un outil de pensée, dont le socle reste éthique. L'art a une logique floue dont les effets ne sont pas immédiats. Nous savons que l'art ne peut être réduit à une simple communication et qu'il nécessite une écoute bienveillante, parfois étonnée, dans lequel les temporalités ne sont pas homogènes. Dès que la question de la différence culturelle se pose, elle ne peut se traduire par une simple mise en écrit de consignes. La citation de Bachelard prend ici toute sa saveur : « Si l'ignorant est prêt à apprendre, est-il prêt à apprendre autrement ? »

La méthode de la créativité s'exprime par articulations spécifiques et met en jeu un enchevêtrement de situations qui ne sont pas toujours répliquables. Ouvrir l'écoute aux expériences différentes suppose une adaptation constante au territoire : redécouvrir les patois, investir de façon ludique les marchés, sensibiliser les sportifs de pleine nature aux besoins de tranquillité des rapaces lors de la nidification, comprendre la force de l'oralité collective dans la gestion de l'eau et des espaces de vie... Au-delà des expériences territoriales (« les liens qui libèrent »), le télescopage des croyances et des expériences peut se révéler stimulant : dans les philosophies animistes (dialogues avec des peuples Kogis, des Kichwa de Sarayaku...) chaque être vivant a un esprit avec qui l'humain doit pouvoir dialoguer sous peine de désorganisation générale du ciel et de la Terre (on dirait en jargon scientifique : des écosystèmes). Le respect des modes de vie des « non humains » est une notion qui modifie le concept de « protection » enseigné dans les écoles.

Par ailleurs, cette mise en commun des paroles, l'écoute des savoirs et des initiatives locales, ne doit pas faire négliger les conflits traditionnels qui révèlent des enjeux fondamentaux de subsistance : les forestiers (chasseurs) ou les éleveurs (transhumance) contre les agriculteurs. De ce fait, il faut être très attentif à la notion de « communauté » qui s'érige parfois au nom d'une tradition (parfois inventée) contre la loi et l'intérêt général de la population. Comprendre le regard de l'autre est un apprentissage.

Un territoire est toujours en équilibre fragile entre le « demain » et le « lointain ». De ce fait, si les « regards » peuvent évoluer, c'est aussi parce que l'écoute et l'humilité des approches restent en coexistence dans le quotidien des Parcs.

2/ Texte de Marion Fontana de la Compagnie Clic Clac, à partir des témoignages écrits des participants de l'atelier

Apprendre du regard de l'autre aura été le fil rouge en remontant jusqu'à la genèse même de cet atelier, car « apprendre de l'autre » était aussi bien l'objectif de nos échanges que le processus par lequel nous sommes collectivement passés. Il nous a semblé fondamental d'aligner la forme au fond de cette rencontre, et de susciter, malgré le nombre important de participants (130), la prise de parole afin de confronter les regards.

En ce sens, cet atelier aura été une réelle rencontre entre intervenants (passionnés et passionnants) et entre participants, qui ont été amenés à échanger en sous-groupes sur leurs perceptions de cartes imagées, puis à participer à un atelier d'écriture dont voici une retranscription créative :

Quelqu'un a dit « *Que de jolies rencontres en ce matin, à Fleury d'Aude* ».

Quelqu'un a dit « *Une vraie ode au fleurissement, des étoiles plein les yeux* ». Et c'est vrai que c'était comme une oasis. Une nouvelle occasion d'observer le « micro » par le regard d'un-e autre, d'esquisser au brouillon des milieux vivants « habitables ». Brouillon d'une oasis à vivre en collectif, condition essentielle. Pour fonctionner il faut un partage organisé, de la place pour tou-tes. Du temps pour accorder les diapasons. Du temps pour la contradiction.

D'abord on brise la carapace et les langues se délient. C'est le vivant organique qui est à l'œuvre ! Il suffit d'un peu de curiosité et de concentration... On chante quelques formules magiques oubliées et une porte s'entrouvre... Chaque nouvelle prise de parole est un saut de plus vers l'inconnu d'expériences dépaysantes qui se déroulent au bout du monde ou dans le champ d'à côté. Et chacun-e se rejoue dans le miroir de l'autre. On cherche les perspectives, l'architecture de la concorde. On se confie qu'on a peur parfois. On s'affirme que c'est un grand défi, un combat. Transmettre, rencontrer, faire germer des idées nouvelles ensemble ... Ça fait bouger, ça fait douter. Et le moteur, toujours, se cache dans la quête à jamais inachevée d'un équilibre précaire et délicat.

Pour le construire ou le conserver, on convoque les souvenirs, on se projette aussi dans l'avenir des enfants. On convoque l'optimisme pour se trouver le courage d'envisager demain. Celui d'ici, celui d'ailleurs, le cœur en action.

À la fin de la matinée quelqu'un a glissé « Les Parcs sont des terreaux qui nous nourrissent ».

Quand le rideau est tombé et que tout le monde est reparti quelqu'un a griffonné sur un bout de papier « nous sommes la nature qui se défend ».

Nous tenons à remercier tous les organisateurs pour leurs conseils avisés et leur temps précieux, ils ont fait

de cet atelier un « spectacle en 4 actes » : Simon Andribet, Lorraine Champagne, Matthieu Cruège, Emma El Aouni, Marion Fontana, Philippe Gamon, Benoît Lallau, Jean-François Lopez, Inês Rodrigues, les commissions « Europe et international » et « Culture, Éducation et Vie sociale » de la Fédération des Parcs naturels régionaux de France, Clara Fontana et Bastien Galant.

Atelier n°5

Impliquer les habitants, un gage de réussite du projet de territoire

Rapporteur

Marjorie Jouen, membre du CORP, conseillère externe chargée du développement régional, local, rural et de l'innovation sociale à l'Institut Jacques Delors

1/ En introduction de l'atelier, l'ancienneté du cadre juridique pour la démocratie participative avait été rappelée.

Le cadre a été posé par la Loi Barnier de 1995 (Commission nationale du débat public et projets avec fort impact environnemental) complétée par la Loi Vaillant de 2002 (décentralisation et comités de quartiers dans les grandes villes). Cependant, force est de constater que la pratique est loin d'être satisfaisante du fait de nombreuses dérives aux niveaux national et local : focalisation sur le formalisme et la performance, juteux marché pour des consultants, petit cercle d'initiés « toujours les mêmes participants », tendance à écarter la société civile organisée... Pourtant, la participation des citoyens s'avère particulièrement nécessaire dans le contexte actuel de crise démocratique et de défiance vis-à-vis des décideurs ou des institutions.

Les chercheurs proposent plusieurs pistes pour surmonter les blocages dans le tandem expression des citoyens / décision politique : s'assurer de l'expression des habitants dans toute leur pluralité, améliorer la capacité d'écoute des institutions sur la base d'un véritable dialogue, démocratiser l'administration en l'amenant à accepter la contre-expertise, réhabiliter la fonction délibérative des élus avant toute prise de décision et développer la culture du compromis. Ces pistes sont peut-être à explorer, pour tenter d'améliorer la pratique dans les Parcs naturels régionaux.

Si la participation citoyenne est une modalité de gouvernance intrinsèquement associée à la gestion des Parcs, qui plus est lors de la phase cruciale de révision de la charte (Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine, Parc naturel régional de l'Avesnois), elle peut aussi être recherchée et déclinée dans d'autres occasions de la vie d'un Parc, comme par exemple une « doctrine » d'implantation d'éoliennes terrestres (Grand Narbonne), l'élaboration d'un plan climat territorial (Parc Narbonnaise en Méditerranée), d'un plan alimentaire territorial ou d'un Atlas de la biodiversité communale (ABC), la modifica-

tion d'un plan de baignade du fait du changement climatique et la revitalisation d'un centre-bourg (Parc Livradois-Forez), etc.

2/ Les présentations et les échanges ont permis de répondre à quatre questions posées :

1. En quoi la participation citoyenne peut être une plus-value dans la recherche de solutions ?

Du point de vue des initiateurs d'une consultation directe, elle permet de valider la décision finale, de hiérarchiser les priorités, d'identifier des canaux ou des personnes-relais pour démultiplier un projet, de récolter de nouvelles idées, d'identifier des arguments pour convaincre la population de changer de comportements. Du point de vue des habitants, elle conduit à mieux se connaître (les habitants entre eux, les habitants et leur territoire, les habitants et les décideurs), à s'informer et finalement à faire société.

2. Comment s'organiser pour que l'expression citoyenne vienne nourrir les décisions politiques ?

Une posture ressort comme garante d'un dialogue réussi : la sincérité, pratiquée par tous les participants, élus comme habitants ou experts. Plus classiquement, la durée doit être anticipée ; il faut prévoir plusieurs mois (trois réunions sur six semaines, dix réunions sur dix mois), voire plusieurs années (trois ans avec des allers-retours) pour le bon déroulement d'un tel exercice qui s'avère – et c'est une autre condition de réussite – consommateur de temps pour les animateurs ou les organisateurs (jusqu'à 25 % d'un ETP). Il faut accepter la controverse, voire la contradiction, et de jouer le jeu, si possible en prévoyant une alternance entre les phases de travail austère et de créativité ludique. Toutefois, faire la place à l'expression citoyenne ne doit pas conduire à se priver des partenaires classiques, les associations déjà présentes et actives sur le territoire, les acteurs socio-professionnels (agriculteurs, commerçants, artisans), etc.

Si l'intervention d'un « tiers » est souvent très utile pour faciliter le déroulement du dialogue ou la sélection des habitants, du fait de son expertise technique, il importe de veiller à ce que le cabinet externe soit compétent et qualifié.





3/ Quelles formes peut prendre l'implication ?

L'implication varie considérablement d'une expérience à l'autre. Les habitants sont parfois seulement consultés, transformés en jurés, associés à tout le déroulement d'une procédure, membres de conseils-citoyens, partenaires de conseils locaux de la biodiversité, parrains d'une plantation forestière, porteurs de projets suite à un appel à manifestation d'intérêt (AMI) pour solliciter des initiatives citoyennes, observateurs pour un diagnostic et un suivi des rivières, ambassadeurs-démultiplicateurs d'un plan climat, membres d'associations ou de collectifs ad hoc, etc.

4/ Quelles méthodes adopter en fonction du public visé ?

Pour les opérations plus structurées, la méthodologie a une fonction essentielle. L'encadrement de la consultation dans un agenda et un déroulement précis fixés à l'avance permet de rassurer les éventuels candidats sur ce qui leur sera demandé et sur l'objet de leur engagement.

Si l'appel à candidatures, via les réseaux sociaux et les médias locaux, est fréquemment pratiqué, le recueil de l'avis des personnes les plus éloignées des consultations publiques classiques n'est pas simple. Cela donne lieu à des démarches innovantes : solliciter la médiation des animateurs du CCAS pour atteindre des personnes en difficulté, s'appuyer sur des écoles pour constituer des conseils de jeunes, s'installer sur les marchés pour recruter des ambassadeurs du climat ... Quelques cibles restent difficiles à toucher : les nouveaux arrivants, les 15-18 ans, certains acteurs socio-professionnels et pour finir... la « voix » du vivant non-humain. Au-delà du Parlement de la Loire et de l'Assemblée populaire du Rhône, peu d'expériences ont pu être menées jusqu'au bout.

Interventions complètes de la clôture du congrès

Synthèse des cinq ateliers

par **François Mitteau**, président du CORP (Conseil d'orientation, recherche et prospective de la Fédération des Parcs naturels régionaux de France)

Bonjour à toutes et à tous,
C'est toujours un plaisir de retrouver votre communauté des Parcs naturels régionaux lors d'un congrès. Elle dégage de l'humanité, de la bienveillance et de la positivité très réconfortante dans la période actuelle.
Je vais vous proposer quelques éléments de synthèse des cinq ateliers qui se sont tenus hier mais avant, permettez-moi de vous dire quelques mots sur nos conseils scientifiques (CS) et sur le CORP, qui constituent une caractéristique originale du réseau des Parcs. Le congrès est une excellente occasion pour en dire deux mots et promouvoir les activités de recherche, de prospectives ainsi que les productions diverses et variées qui enrichissent le fonctionnement de notre réseau.

Le réseau des 59 Parcs naturels régionaux compte actuellement une cinquantaine de conseils scientifiques. La communauté scientifique, qui lui est ainsi dédiée, représente environ 800 personnes suivant nos derniers comptages, comme l'a indiqué Romain lors de l'introduction. Leurs activités sont très variées d'un Parc à l'autre, à la fois en termes de rythme de production que dans le contenu. Cette diversité est une grande source de richesses.

Le thème de notre congrès Apprendre ensemble pourrait être l'occasion de revisiter les relations entre les Parcs et leur CS. Ceci à un moment où les changements sont en train de s'accélérer, où l'incertitude gagne du terrain et où on a besoin d'apprendre ensemble.

Je signale deux outils qui ont été mis en place depuis le dernier congrès :

- Le premier est une note de « préconisations nationales sur le rôle, les missions et le fonctionnement des CS des Parcs », qui existait de par le passé et qui a été actualisée en 2023 en réponse à une demande des CS qui souhaitent travailler au mieux avec les Parcs. Ce ne sont pas des directives mais plutôt des suggestions à partir des expériences collectées auprès de quelques CS. Ce travail a été animé par notre collègue Arnaud Cosson.
- Le second outil est une base de données très simple, accessible à tout le réseau. Elle vise à recenser les productions des conseils scientifiques : des publications, des études, des projets de recherche, des séminaires (programmes, actes...), des avis... Elle en est à ses débuts avec une soixantaine de productions mises en

ligne, mais c'est un outil très opérationnel qui donne accès à tous les documents associés. Je vous invite donc, via vos chargés de mission recherche, à utiliser cette base qui vise à mieux valoriser les travaux et renforcer le fonctionnement en réseau des Parcs sur ces questions. Je vous invite aussi à la mettre à votre tour à jour en lien avec votre CS, car la base est encore loin de recenser toutes les productions depuis 2020 (ce qui est notre objectif). J'en profite pour remercier Valérie Petel qui a été à la manœuvre pour mettre au point cet outil et puisque qu'elle va très bientôt quitter ses fonctions à la fédération pour une autre séquence de vie. Je propose qu'on l'approuve pour la remercier de son travail.

Un des objectifs de nos instances scientifiques, vous l'avez compris, est de faire en sorte que le réseau des Parcs soit un précurseur des transitions. D'autant que dans les débats de la table ronde d'ouverture, nous avons évoqué l'importance de ces niveaux intermédiaires et celui des organisations en particulier.

Retour sur les ateliers

Je ne vais pas vous faire une synthèse des ateliers, comme indiqué dans le programme, mais plutôt une réaction à chaud à partir des échanges que nous avons eu hier soir avec les quelques collègues du CORP, que je remercie chaleureusement. Ont participé à ces échanges : Marjorie Jouen, Sylvie Dallet, Romain Lajarge, Philippe Fajon, Thierry Taton, Philippe Perrier Cornet, Bernard Chevassus-au-Louis et Marc Verdier. Mais pour les mettre à l'aise, ce que je vais évoquer ici n'engage que moi.

Dans un second temps, une véritable synthèse plus nourrie vous sera proposée.

Je vous rappelle brièvement la formulation des cinq ateliers :

ATELIER 1 Construire une culture commune, préférer le dialogue à la confrontation

Avec cet atelier, nous touchons à une branche importante de l'ADN des Parcs. Comment conduire un dialogue entre les différentes parties en présence, notamment en cas de divergences de vues, à l'occasion d'un projet d'aménagement ou d'infrastructures ? Il a été beaucoup question des projets d'énergies renouvelables. Comment mettre en place le dialogue, comment gérer les situations d'impasse ?

ATELIER 2 : Se projeter dans le numérique au service du territoire

Cet atelier s'est penché sur la question du numérique

de façon très concrète et très pragmatique pour identifier les risques mais aussi les bénéfices que les Parcs peuvent tirer de cette révolution dans nos modes de vie. En particulier, l'intelligence artificielle qui suscite à la fois des craintes et des espoirs. La question de centrale de cet atelier était : quelles perspectives pour les Parcs ? Je vais y revenir tout à l'heure et les réponses sont un peu surprenantes.

ATELIER 3 : Agir sur nos territoires en composant avec l'incertitude

Le sentiment d'une incertitude qui s'amplifie sur nos territoires est très largement partagé. Un des premiers réflexes est peut être de se dire d'attendre d'y voir plus clair avant d'agir. C'est cette question centrale qui a été traitée par cet atelier : Peut-on se mettre d'accord au sein d'un Parc, sur un programme d'actions quand le doute persiste durablement ?

ATELIER 4 : Apprendre du regard de l'autre

Cet atelier s'est intéressé à une forme d'ouverture et de meilleure compréhension de notre environnement en utilisant un outil original à porter de chacun : le regard de l'autre. Cet autre peut être notre voisin, d'un pays différent, d'une autre culture, d'un autre milieu, d'un autre territoire... Je retiens que cet atelier a largement développé l'importance de la production artistique et des témoignages sur ce qui se passe dans les échanges à l'international.

ATELIER 5 : Impliquer les habitants, un gage de réussite du projet de territoire

Dans les Parcs, la participation citoyenne devrait aller de soi. Que ce soit au moment de la charte ou lors de la mise en œuvre d'un programme, la mobilisation de la population de nos territoires nous apparaît presque naturellement comme une condition du succès de nos interventions.

Mais comment se caractérise la participation citoyenne de chacun de nos Parcs ? En quoi la participation citoyenne peut être une plus-value dans la recherche de solutions aux questions de transitions ?

Quelques lignes directrices à retenir de nos travaux

Je vous propose de répondre à quelques questionnements qui ont été posés lors de la séquence d'ouverture

1- Que nous disent les ateliers par rapport aux démarches participatives (où il était dit qu'elles n'avaient pas permis une accélération massive des transitions) ?

Les Parcs sont indéniablement attachés aux démarches participatives. Car elles permettent de préparer le terrain, d'identifier les divergences et d'enrichir la formulation des enjeux. Les démarches participatives sont présentes partout dans vos projets.

Beaucoup de témoignages de l'atelier 1 racontent la façon dont on a pu trouver des arrangements, des compro-

mis, entre les parties prenantes pour concilier une activité sportive par exemple avec un enjeu de protection de la biodiversité (activité d'escalade et la protection des aires de nidification).

La démarche participative semble indissociable de l'approche contractuelle des Parcs. Et j'ai noté qu'un des principes qui doit guider ces démarches participatives, c'est la sincérité de l'exercice. De même que l'intérêt de proposer une méthode claire sur son déroulement est essentielle.

Un mot sur la gestion des conflits. Dans leurs démarches participatives qui touchent en particulier les sujets de transition, les Parcs sont souvent (de plus en plus souvent ?) confrontés à de la gestion d'oppositions marquées, voire de conflits.

Il nous semble important que le Parc soit un lieu où les oppositions puissent s'exprimer, ce qui ne doit pas l'empêcher de formuler ses orientations. Les deux ne sont pas incompatibles. C'est même une des bases de notre fonctionnement démocratique. C'est en somme le travail des Parcs, qui doivent gérer des contrats, des protocoles, des accords entre participants... Même s'il prend plus de temps à mettre en place que des actions régaliennes, le contrat est, par contre, beaucoup plus solide.

En somme, un Parc qui fonctionne est condamné à gérer des conflits ! Et il faut en être fier ! Notre société en a besoin pour tous ces sujets de transition.

2- Ce que nous disent les ateliers sur la façon dont les spécificités des territoires sont prises en compte dans « l'apprendre ensemble » pour engager les transitions.

Les itinéraires de transitions, parce qu'ils relèvent justement d'une démarche qu'on ajuste au cas par cas, font largement appel aux spécificités territoriales. Et il est donc normal que chaque Parc définisse son propre itinéraire avec des initiatives très diverses, qui s'organisent les unes après les autres pour constituer un itinéraire qui lui est propre mais qui amène, chaque fois, de nouvelles ambitions. C'était déjà un des enseignements du dernier congrès qui s'est déroulé à Saint-Nazaire en 2022.

Dans l'atelier 4, nous avons eu des témoignages qui rendent compte d'une forme particulière de spécificités territoriales. Comme cette collecte, menée par des artistes, de la parole des anciens qui s'expriment en patois, sur la façon dont se déroulaient les saisons par exemple et comment ils appréhendent aujourd'hui le climat. Ces artistes ont ensuite restitué ces paroles sous forme de chants. On peut y voir le besoin de revisiter le passé pour mieux appréhender l'avenir.

Spécificité locale encore au travers d'un témoignage d'une expérience en Guinée où l'intervention d'un expert sur un territoire a aussitôt été traduit sous forme de chants par les femmes du village. Et c'est cette chanson qui va servir de vecteur de diffusion de la parole de l'expert dans les villages voisins. On voit ainsi au travers de plusieurs de ces témoignages combien la production artistique, qui va faire appel au sensible, à l'émotionnel,

s'avère un moyen efficace pour sensibiliser (plus efficace que l'appel au raisonnement). En ce sens, les ateliers confirment bien cet aspect que nous avons évoqué en introduction avant-hier.

3- Ce que disent les ateliers sur la prise en compte de l'incertitude dans la façon d'agir (point largement développé dans la note introductive).

Dans l'atelier 3, je retiens ce témoignage qui relève du domaine de l'humanitaire où il faut le plus souvent démarrer des actions sans avoir de visibilité.

On parle alors de gestion adaptative. Elle s'appuie sur une démarche itérative à partir de suivis réguliers rapprochés (trimestriels voire mensuels) à partir desquels on ajuste la stratégie et les actions : on démarre, on fait un bilan et on ajuste.

Je me permets un parallèle avec les Parcs, où la montée des incertitudes liées notamment à l'évolution du climat, interroge sur la temporalité des chartes, élaborées pour 15 ans. Ne faut-il pas ouvrir un chantier de réflexion sur la façon dont on pourrait (sans forcément changer la réglementation) mieux prendre en compte les évolutions rapides qui rendent certains aspects du document très vite caduques. Pendant 15 ans, on met beaucoup d'énergie à l'élaboration stratégique de la charte et ensuite on ne réfléchit plus ? Je prends l'exemple des agences de l'eau qui n'ont pas la même temporalité. Les comités de bassin font des plans à cinq ans et ils ont même, pour beaucoup, introduit en cours de route des plans d'adaptation au changement climatique.

Autre façon de prendre en compte l'incertitude, évoquée dans un autre atelier, ce sont les mesures « sans regret ». Une mesure sans regret consiste à dire : quel que soit le scénario climatique qui va nous arriver, on ne fait pas d'erreur en la mettant en œuvre. La mesure a du sens et elle est imperméable aux aléas. C'est donc très intéressant d'identifier ce type de mesures dans vos actions. Un des bons exemples d'une mesure sans regret, c'est la promotion de l'agroécologie, considérée comme une des plus formes d'agriculture certainement la plus résiliente face au changement climatique. Quelles que soient les évolutions du climat, on ne fait pas d'erreurs en investissant dans l'agroécologie.

4- Enfin, dernière question, les Parcs sont-ils toujours prêts à innover dans le domaine des transitions ?

La réponse est oui, beaucoup de Parcs innovent. Le seul regret est certainement que beaucoup de ces innovations le restent et n'arrivent pas à se diffuser. L'atelier n°2 sur le numérique nous en donne une bonne illustration.

Un rapide sondage auprès des participants a donné les résultats suivants

- L'évolution du numérique va-t-elle impacter les missions des Parcs : 60 % le pensent.
- Avez-vous déjà utilisé l'IA : 60 % jamais ou peu, donc 40 % l'utilisent.

- Comment vous situez-vous par rapport à l'IA : 60 % se montrent favorables.

En conclusion de l'atelier, une très large majorité des participants a considéré que le réseau des Parcs doit s'approprier cet outil. Car à partir des données publiques accessibles qui constituent « un commun numérique », il y a soit l'option de ne pas s'y intéresser et laisser les autres faire sans nous, soit le réseau participe également à fabriquer du commun avec la question de savoir comment les acteurs locaux, partenaires des Parcs peuvent aussi participer à la production de ces données.

S'agissant des valorisations possibles au sein du réseau, il a été évoqué le transfert de certaines tâches qui pourraient être confiées à l'IA ce qui permettrait de libérer du temps, utile à redéployer sur des missions stratégiques des Parcs.

Mais les perspectives offertes par l'IA mériteraient sans doute de prolonger ces premières réflexions de l'atelier. Et il serait opportun que le réseau des Parcs s'approprie ce dossier, de préférence de façon coordonnée, en mobilisant les conseils scientifiques. Il s'agit d'explorer les capacités de l'outil à venir et d'améliorer les capacités d'intervention du réseau.

Il reste de nombreux sujets évoqués dans les ateliers dont je ne vous ai pas parlés, notamment les réflexions sur la façon de donner la parole au vivant non humain...

Un autre sujet, que je n'ai pas abordé, concerne l'intergénérationnel et entre autre la façon d'impliquer nos jeunes dans la construction de l'avenir des territoires. Cette question pourrait faire l'objet d'un joli projet pour le congrès 2026. Nous pourrions peut-être la coupler avec le thème de l'intelligence artificielle, qui va être un des outils des jeunes générations.

Pour conclure

Au moment des JO, je me suis imaginé qu'une même dynamique collective contagieuse, qui traverse les clivages habituels, qui rapproche, ressoude, motive, fait vibrer... pourrait peut-être s'enclencher au bénéfice des transitions. Je ne vois pas de signaux au niveau national qui le laisse espérer, mais j'espère qu'à l'échelle de vos Parcs, on puisse bientôt le voir.

C'est ce que je vous souhaite, c'est que je nous souhaite.

Je vous remercie.



Souleymane Koné

Président du Conseil régional du Kabadougou (Côte d'Ivoire)

Monsieur Michaël Weber, Président de la Fédération des Parcs naturels régionaux de France, sénateur de la Moselle,

Mesdames et Messieurs les Présidents de Régions et Conseils départementaux de France, Présidents de Parcs naturels régionaux,

Mesdames et Messieurs les directeurs et experts des Parcs naturels régionaux,

Mesdames et messieurs les membres des différentes délégations des collectivités territoriales de France,

Mesdemoiselles Céline Gibert, chargée de coopération internationale de l'Association internationale des régions francophones (AIRF),

et Clara Fontana, chargée de projets de coopération internationale de la Fédération des Parcs naturels régionaux de France,

Mesdames et messieurs les élus et experts des Régions du Bénin, du Cameroun, de France, de la Guinée Conakry, de la Côte d'Ivoire, du Maroc et du Sénégal,

Distingués invités,

Mesdames et messieurs.

Mesdames et messieurs, en vos rangs et grades, tout protocole observé,

Nous voici au terme de cinq jours d'échanges, de communication, voire de communion, dans la confraternité et la convivialité, pour une cause de survie de l'humanité, à travers un sujet d'intérêt planétaire, qui ne laisse désormais aucune personne indifférente. Il s'agit notamment du dérèglement climatique dont les effets pervers se manifestent de manière tangible et pernicieuse dans le quotidien de chacun de nous.

Ces journées de rencontres, à la fois studieuses et de loisirs, entre référents politiques et experts techniques, ont été judicieusement meublées par des échanges très enrichissants en salles et des visites pragmatiques de sites, dans l'optique d'atteindre le principal objectif assigné à cette belle rencontre professionnelle et fraternelle à savoir : « Apprendre ensemble à concevoir en vue de mettre en œuvre un tourisme durable par le développement et l'amélioration de la gestion des Parcs naturels régionaux (le 59e du genre, nous l'a-t-on annoncé à l'ouverture du congrès).

En effet, le tout premier congrès national des Parcs naturels régionaux de France, le mercredi 23 octobre 2024, dans ce magnifique Parc des expositions de Narbonne, a enregistré l'adhésion de son 59e membre, en seulement quelques années d'activités et ce, en présence de plus d'un millier de participants, venus de divers horizons. Cette mobilisation quantitative et bien qualitative nous a permis d'apprécier l'audience et l'importance de la notoriété de cette association des Parcs, tant au plan national qu'au niveau international.

C'est le lieu d'adresser nos vifs remerciements à l'Asso-

ciation internationale des régions francophones (AIRF), de nous avoir offert cette merveilleuse opportunité d'échanges fructueux dans un environnement bien naturel.

Oui ! Naturel, car il nous a été donné le bonheur de parcourir monts et vallées, en grandeur nature, très impressionnante par leur sublime beauté. Même si ces randonnées bien calibrées, mettaient quelquefois à l'épreuve des organismes un peu vieillissants ou insuffisamment entraînés.

Merci infiniment, messieurs, le président Richard Fiol et le directeur Sébastien Pujol, du Parc naturel régional des Grands Causses ainsi qu'aux éminents membres de votre équipe de travail, pour votre encadrement et bien entendu, votre constante proximité qui nous ont été d'une inestimable utilité.

Chers frères et sœurs de la deuxième COOP'R, je ne saurais omettre de transmettre en votre nom, des salutations distinguées à madame Emmanuelle Gazel, maire de Millau, anciennement directrice du Parc naturel régional des Grands Causses (nous l'a-t-on indiqué).

En effet, en dépit de son agenda hautement contraignant, elle a bien voulu nous gratifier de sa présence effective, accompagnée d'un exposé inspirant dès l'ouverture de nos travaux.

Distingués invités, sans vouloir abuser de la patience attentionnée de cet auditoire après cinq jours de passionnantes mais tout de même, intenses activités aussi bien ludiques que récréatives, permettez-moi en quelques mots de vous présenter le projet de création d'un Parc qui nous tient à cœur et pour lequel un partenariat technique et financier permettra d'apporter une réponse institutionnelle au maintien de la cohésion entre éleveurs et agriculteurs dans la région du Kabadougou, en Côte d'Ivoire.

Pour rappel, la région du Kabadougou est une zone rurale frontalière avec la Guinée – Conakry et contiguë à la région du Folon, elle-même frontalière du Mali. Elle constitue l'une des plus importantes entrées du bétail en Côte d'Ivoire par le Mali et la Guinée. Qui plus est une zone de transition écologique (forêts galeries, savanes, forte pluviométrie, faible densité, terres fertiles, espaces verts disponibles, zones de transhumance). Malheureusement, cette zone connaît depuis des décennies des conflits récurrents entre les éleveurs et les agriculteurs qui se soldent quelquefois par des pertes en vies humaines et des massacres de bétail.

Le département de Gbéléban, partie intégrante de la région du Kabadougou a besoin de paix et de stabilité pour garantir son développement social et économique. La réalisation d'infrastructures techniques adéquates, du futur parc de transit animalier d'une superficie de 5 000 ha pour un coût prévisionnel de 2 500 000 Euros (pour la phase pilote) saura répondre aux besoins de stabilité, de paix et d'harmonie. In fine, elle offrira aux transhumants nationaux et internationaux, une destination prise et paisible.

Distingués invités, mesdames et messieurs. « Pour avoir le plaisir de se retrouver, il faut savoir bien se quitter ». Vous comprenez donc que cette citation du sage du village m'impose une obligation morale de conclure mon propos en réitérant nos remerciements renouvelés à l'endroit de l'AIRF, à travers la dynamique équipe d'encadrement conduite par madame Gibert Cécile et son alter ego, que dis-je, son presque sosie Clara Fontana.

À vous chers experts et élus du Benin, du Cameroun, de Côte d'Ivoire, de France, de Guinée Conakry, du Maroc et du Sénégal, permettez que je vous adresse mes sincères et chaleureuses félicitations.

Nous partons tout à fait renforcés dans notre conviction que la durabilité des espèces humaines, animales et végétales vivant sur cet unique globe terrestre, dépend forcément de la préservation constante et minutieuse de la flore et de la faune, dans une approche de développement intégré.

Bon retour dans nos localités respectives sous la protection divine et surtout dans la paix des esprits et du cœur.

Didier Codorniou

Président du Parc naturel régional de la Narbonnaise en Méditerranée

1^{er} vice-président de la Région Occitanie/Pyrénées-Méditerranée

Maire de Gruissan

Je voudrais remercier,
Le Président du Conseil régional du Kabadougou en Côte d'Ivoire, monsieur Souleymane Koné,
Monsieur le représentant de Madame la Présidente de Région Occitanie, cher Benjamin,
Madame la Présidente du Département de l'Aude, chère Hélène,
Monsieur le Président de la Fédération des Parcs naturels régionaux de France, cher Mickaël Weber, il faut avoir de l'expérience, une grande connaissance de l'ensemble des Parcs, avec toutes leurs diversités de paysages et d'enjeux. Merci pour tout le travail considérable fait pour l'ensemble des Parcs.
Monsieur le Président du Conseil d'orientation, de recherche et prospective de la Fédération des Parcs naturels régionaux de France, Monsieur Mitteault, ton intervention était très brillante, il est en effet important de s'adapter au climat qui change ainsi qu'aux spécificités des territoires,
Monsieur le Sous-Préfet. Nous avons la chance à Narbonne, d'avoir un sous-préfet très actif et qui nous aide continuellement sur l'ensemble des dossiers et notamment pour que tout se passe bien durant ce congrès, au nom de l'équipe du Parc, merci,
Je remercie aussi les représentants du tourisme du Département et de la Région, les Vice-Présidentes et Vice-Présidents,

Mesdames et Messieurs les élus, Présidents de Parc, représentants institutionnels ou associatifs, Mesdames et Messieurs,

J'ai eu le plaisir d'ouvrir ce congrès, il y a trois jours mais j'ai aussi la lourde tâche, aujourd'hui de le conclure.

C'est avec beaucoup de fierté que je m'adresse à vous, alors que nous arrivons au terme de ces trois journées exceptionnelles de congrès ici, dans le Parc naturel régional de la Narbonnaise en Méditerranée. On ne peut être que satisfaits des quinze thématiques proposées sur les infrastructures, le temps qui vous a permis de découvrir nos paysages, avec le littoral, les lagunes, les massifs, le monde viticole et celui de la pêche.

Ce fut un immense honneur pour nous de vous accueillir au sein de notre territoire, et de partager avec vous les richesses naturelles, culturelles et humaines qui en font un lieu unique.

Unique comme chacun de vos Parcs. Nos singularités constituent l'essentiel de notre richesse et c'est bien cela qui justifie notre mobilisation quotidienne à leur service.

Ces trois jours ont été riches en échanges, en réflexions et en découvertes.

Nous avons eu l'occasion de débattre, de nous enrichir, de revoir nos fondamentaux, d'accepter avec humilité, des doutes sur nos savoirs et nos certitudes ainsi que notre capacité à tout faire.

Nous avons appris la différence entre savoir, connaissance. Nous avons réalisé qu'il était aussi parfois nécessaire de désapprendre pour mieux avancer, voire de désobéir, de casser les codes pour trouver de nouveaux modèles, toujours respectueux de l'environnement. Nous avons besoin d'avoir des services de l'État qui nous accompagnent pour nous orienter sur ce que nous pouvons faire ensemble et ne pas avoir peur de prendre des risques, toujours dans le respect des lois de la République.

Au-delà de ces apprentissages, nous avons fait connaissance, nous avons consolidé notre lien et nous avons réaffirmé ensemble notre engagement dans l'invention d'un monde durable.

Ces moments de partage nous ont rappelé combien la mission des Parcs naturels régionaux est essentielle, non seulement pour préserver la biodiversité et les ressources naturelles, mais aussi pour promouvoir un développement harmonieux loin des fanatismes.

Nous savons tous que les défis auxquels nous faisons face sont immenses. On le voit par exemple dans les Corbières qui manquent cruellement d'eau, l'érosion des plages avec la mer qui monte, la perte de la biodiversité, les tensions autour de l'aménagement du territoire... Ce sont des enjeux qui nous appellent à toujours plus d'actions collectives, innovantes et ambitieuses.

Ensemble, nous avons prouvé que nos Parcs sont des laboratoires vivants, des lieux d'expérimentation et d'innovation, où la préservation de la nature n'est pas uniquement synonyme de restriction mais plutôt d'évolution et d'adaptation. Les Parcs sont au service des territoires et l'on peut mieux les utiliser en se donnant un peu plus de moyens et en allant un peu plus loin ensemble. Je pense à la Région, au Département et à l'État pour qu'ils nous aident davantage afin de disposer d'outils plus efficaces.

Aussi, je crois profondément que ce congrès a été un formidable moment pour renouveler notre énergie, nos idées et nos convictions.

En tous cas, ce fut pour moi et pour mes équipes. Nous avons vibré avec vous pendant les trois jours et je me suis régalé de voir cette cohésion de mes équipes autour de Céline. Elles ont tout donné pour montrer que notre territoire est riche, intéressant.

Je vous souhaite à toutes et à tous un excellent retour dans vos territoires respectifs, en espérant que vous emporterez avec vous un peu de l'esprit de la Narbonnaise, cette terre aride, de contrastes, entre mer et garrigue, où la nature est belle et sauvage.

Pour celles et ceux qui ont décidé de prolonger leur séjour, j'aurai peut-être l'occasion de vous croiser à Gruissan, ce week-end si la météo est de la partie.

Merci encore pour ces journées de partage et de travail, et longue vie aux Parcs naturels régionaux de France !

→ **Michaël Weber**

Président de la Fédération des Parcs naturels régionaux de France

Sénateur de la Moselle

Avant de commencer mon propos, je voudrais d'abord saluer l'ensemble des délégations venues de l'étranger, les 45 représentants politiques et techniques. C'est un record.

Chers collègues du Bénin, de Côte d'Ivoire, du Sénégal, du Cameroun, du Maroc, de Guinée, du Luxembourg, de Belgique et de Suisse, nous portons les mêmes valeurs et envies, celles de montrer qu'il existe un autre modèle de protection qui allie développement humain et d'activité sur un territoire, tout en préservant les ressources naturelles.

Vous pouvez compter sur la Fédération des Parcs naturels régionaux de France pour vous accompagner.

Merci encore à vous.

Monsieur le Sous-Préfet de l'Aude,
Mesdames les représentantes du ministère de la Transition écologique,
Monsieur le Conseiller régional d'Occitanie, délégué aux Parcs naturels régionaux, cher Benjamin,

Madame la présidente du département de l'Aude, chère Hélène,

Mesdames et Messieurs les élus régionaux et départementaux,

Monsieur le Président du Parc naturel régional de la Narbonnaise en méditerranée, cher Didier,

Monsieur le Président du Conseil d'orientation en recherche et prospective, cher François,

Monsieur le Président délégué, cher Philippe Gamen,

Mesdames et messieurs les membres du bureau de la Fédération,

Mesdames et messieurs les Présidentes, Présidents et élus des Parcs,

Mesdames et messieurs les Maires, j'y joins aussi les élus de ce territoire,

Mesdames et messieurs les directrices, directeurs et agents des Parcs,

Mesdames et messieurs les partenaires de notre réseau, Mesdames et messieurs,

Chers amis,

Monsieur le président, cher Didier, je souhaite, au nom de notre réseau qui compte désormais 59 Parcs et au nom de nos partenaires, témoigner de l'immense plaisir que nous avons ressenti à nous retrouver réunis, ici à Narbonne et dans votre Parc, durant ces trois jours. C'était un plaisir partagé, et certainement pour toi un temps de ressourcement. Je voudrais vraiment qu'on t'applaudisse pour ce que tu fais pour le rugby et pour ce beau territoire de la Narbonnaise.

Nous avons réuni plus de 900 congressistes. C'est un succès indéniable. Merci, car ces moments d'échange, de débat, de convivialité nous sont indispensables. Monsieur le Président du Parc, cher Didier tu as remercié les nombreux partenaires locaux publics et privés, je m'y associe pleinement.

Mes remerciements, vont également à votre directrice, Céline Paya, à l'énergie inépuisable, et à toute la magnifique équipe du Parc et en particulier à Séverine Marcorielle en charge de la coordination de l'organisation du congrès et Laura Sigalat. On peut les applaudir. Avec tous les agents du Parc, vous avez réalisé un travail colossal. Les échos que j'ai reçus étaient tous très positifs et les ateliers très riches, tout cela dans la bonne humeur.

Vous pouvez désormais commencer à souffler, ce congrès a été une grande réussite.

Merci à Philippe Gamen, pour son engagement décuplé depuis qu'il a pris la présidence déléguée, et pour la qualité de notre relation de travail qui ne s'est jamais démentie depuis huit ans.

Merci à Eric Brua, directeur de la Fédération, avec qui je partage la passion pour les territoires depuis exactement 20 ans maintenant.

Merci à l'équipe de la Fédération qui s'est particulièrement investie sur un thème original, un vrai défi à re-

lever. Ils ont attaché un grand soin à vous proposer un contenu à la hauteur et je les en remercie.

Je veux remercier la Région Occitanie, sa présidente, Carole Delga représentée aujourd'hui par Benjamin Assié. Nous savons l'importance du soutien des Régions. Les Régions sont progressivement devenues les premiers partenaires des Parcs. Leur soutien, leur accompagnement nous sont indispensables. Il est particulièrement remarquable ici en Occitanie. Une Région où les Parcs sont perçus comme un outil prioritaire de la mise en œuvre des projets de transition écologique et d'aménagement du territoire régional.

Merci au Département de l'Aude, Madame la présidente, chère Hélène. Il faut que je rétablisse la vérité. J'ai fait beaucoup de congrès, mais je n'ai jamais assisté à un congrès où chaque jour, le Département était représenté par sa présidente. Je tiens à le dire, car c'est le signe d'un immense respect et d'un vrai partenariat. Même si les Régions sont les indispensables partenaires des Parcs, nous avons aussi besoin des Départements à nos côtés, pour pouvoir aussi associer les communes et leurs intercommunalités à nos projets. Je sais que je peux compter sur vous Hélène, pour que vous puissiez témoigner de cet attachement auprès de Départements de France.

Mes remerciements vont aussi au ministère de la Transition écologique, de l'Énergie, du Climat et de la Prévention des risques pour son soutien. À la Ministre, Madame Agnès Pannier-Runacher, pour le message qu'elle nous a adressé lors de la cérémonie d'ouverture.

Remerciement tout particulier à Madame la Ministre Françoise Gatel, ministre déléguée chargée de la Ruralité, du Commerce et de l'Artisanat, qui nous a rendu visite hier à la maison du Parc.

Je sais votre frustration de ne pas avoir eu, ce matin, un échange direct avec elle à l'occasion d'un moment solennel. Mais je voudrais d'abord remercier Françoise Gatel pour sa disponibilité, cela faisait de trop nombreuses années que nous n'avions pas accueilli de ministre à un congrès. Elle a tenu à passer pour un échange à la nouvelle et magnifique maison du Parc. Elle a pu apprécier l'infrastructure de l'équipement, mais surtout, avec les vice-présidents de la Fédération, nous avons tenu à lui présenter le réseau, son histoire, sa singularité et ses valeurs. Nous avons trouvé une ministre parfaitement au fait. J'ai souhaité l'alerter sur les deux sujets importants du moment : la force du label et les inquiétudes sur les financements.

Pour le label, elle a bien compris la nécessité pour nous de garder un label national, garanti à la fois par le regard du Conseil national de protection de la nature et par un décret ministériel. L'État doit rester le garant de ce label. Sur le second sujet, nous avons particulièrement insisté de concert pour défendre la dotation de 150 000 euros par Parcs ainsi que la dotation aménités rurales. Les ar-

bitrages à ce sujet ne sont pas encore arrêtés car le débat parlementaire est en cours. Mais je rappelle que pour nous, c'est une chance énorme pour nos territoires que de bénéficier d'une dotation globale aménités rurales de 100 millions d'euros. C'est une reconnaissance pour nos 50 ans passés au service d'une politique de protection des patrimoines et de développement rural. Cette période incertaine impose plus que jamais la nécessité de défendre cette dotation. Bien sûr, nous voulons corriger les effets de bords qui ont pénalisé 46 communes en 2024. Dans la période que nous vivons, pour accélérer les transitions, nos communes, nos territoires ont besoin de cette reconnaissance.

Quel meilleur endroit que le Parc naturel régional de la Narbonnaise en Méditerranée pour prendre conscience des défis immenses que nous imposent les crises climatiques et écologiques ?

Si les données scientifiques améliorent notre connaissance des phénomènes, nous ne découvrons pas ces sujets dans nos Parcs. Au contraire, l'idée même de Parc est née d'une volonté de trouver des alternatives à un mode de développement trop gourmand en ressources naturelles, trop impactant sur l'environnement et sur le climat. Il est même assez troublant de constater, avec quelle lucidité les fondateurs des Parcs ont imaginé cet outil qui reste encore aujourd'hui, après plus de 50 ans d'existence, tellement pertinent. La vision est la même. L'ambition d'un équilibre entre l'homme et la planète qu'il habite reste notre priorité. Le mode de gouvernance, via un syndicat mixte réunissant tous les échelons territoriaux, véritable petit parlement du territoire, est toujours unique. L'ambition d'accompagner le territoire et ses acteurs dans leur quotidien, nous semble toujours être la seule voie possible pour changer de trajectoire tout en préservant la cohésion sociale et territoriale.

Mais ce qui a sans aucun doute évolué, c'est la prise de conscience de l'ampleur de la crise à laquelle nous faisons face aujourd'hui, nous ne pouvions pas l'imaginer. Si ce contexte ne modifie pas la vision, il impose de changer de rythme. Depuis plus de 50 ans, nous avons démontré notre capacité à expérimenter, à innover. Aujourd'hui le défi est double ! Freiner le réchauffement climatique et lutter contre la perte de biodiversité, tout en s'adaptant d'ores et déjà aux impacts irréversibles de ce changement climatique. Et pour réussir ce double défi, il s'agit désormais de faire masse.

Cette capacité à entraîner plus massivement la société passera sans aucun doute par une évolution de nos pratiques.

C'est ce que nous avons mis en débat durant ces trois jours. Un grand merci François Mitteau, président du CORP, ainsi qu'à ses membres qui t'ont accompagné pour la parfaite restitution des ateliers et pour l'important travail préparatoire.

Nous l'avons beaucoup dit durant ces trois jours de débat, la transition écologique est un défi immense. Peut-être le plus grand défi auquel l'humanité aura à faire face. Ce défi passera sans aucun doute par une révolution culturelle. Cette révolution est aussi celle des élus locaux qui jouent chaque jour un rôle fondamental dans nos territoires. Médiateurs du quotidien, les élus de nos communes rurales connaissent leur territoire mieux que personne. Ils en connaissent souvent la moindre parcelle, les forces et les fragilités. Ils connaissent leurs habitants, leurs acteurs et peuvent apprécier mieux que personne leur capacité ou non à agir. C'est pour cette raison que nous avons milité très fortement pour que ce rôle de sentinelle, de gardien de nos biens communs soit mieux considéré. Depuis 2022, les communes classées Parcs bénéficient d'une dotation spécifique dite « aménités rurales ». Les montants de cette dotation ne corrigeaient alors que très partiellement les critères de la DGF devenus de plus en plus anachroniques. Ils ont évolué progressivement. En 2024, 52,3 millions d'euros ont été répartis sur les communes classées Parcs éligibles.

Cette dotation est une reconnaissance à la fois des biens communs que nos territoires abritent mais également de l'engagement qu'ils prennent à les préserver au travers du classement en aire protégée.

C'est une reconnaissance, mais cela doit surtout nous engager à mettre en place des actions concrètes favorables au maintien ou à la restauration de la nature ou plus largement à la préservation de l'environnement. Je suis convaincu qu'il y a dans cette séquence historique pour les Parcs, un énorme champ d'innovation. Notre fédération va s'employer à accompagner ces dynamiques émergentes. Nous savons aussi qu'il y a des communes qui se sont vues exclues de cette dotation en raison de la mise en place des nouveaux critères, 46 pour être exact. C'est une inquiétude que nous relayons régulièrement auprès des ministères.

Chers collègues, je ne vous apprend pas la situation économique de notre pays. Le gouvernement cherche 60 milliards répartis entre des économies de dépenses et des nouvelles recettes. Cet effort historique sur nos finances publiques arrive dans une période déjà très compliquée, de crises économique, sociale et environnementale. Les messages d'alertes se multiplient et les mauvaises nouvelles impactent déjà un certain nombre de nos Parcs. Chacun est dans son rôle et doit assumer sa part d'effort. Loin de moi l'idée de sous-estimer la situation. Je tiens néanmoins à adresser quelques messages à nos financeurs.

La transition écologique, et encore davantage la lutte contre l'érosion de la biodiversité, ont en commun le fait d'être très dépendantes des pouvoirs publics. Tous les rapports le disent. La lutte contre le changement climatique, la transition énergétique impliquent des investissements publics majeurs.

En 2023, un rapport, publié conjointement par l'Inspection

générale de l'environnement et du développement durable et l'Inspection générale des finances portant sur le financement de la stratégie nationale biodiversité, estimait que les financements actuels étaient trop limités au regard des objectifs poursuivis par la Stratégie nationale pour la biodiversité (SNB). Les dépenses actuelles directes et indirectes (soit 4,7 milliards) ne représentent que 0,2 à 0,3 % de la dépense publique. Or le même rapport pointait du doigt un montant de subventions dommageables à la biodiversité 4,4 fois supérieur. Ces financements de l'État et de l'Union européenne représentent un minimum de 10,2 milliards d'euros. Je rappelle que le rapport de la Cour des comptes sur la Planification écologique, publié l'an dernier, annonçait la nécessité de mobiliser 30 milliards d'euros sur le budget de l'État pour inverser la trajectoire. Ce rapport objective et met en chiffres ce que nous ressentons tous sur nos territoires. Cette impression de nager contre le courant. Et malgré ces alertes, les premiers signaux du Projet de loi de finances ne sont pas rassurants : coupe drastique du plan haie, quasi-abandon du fonds vert. La biodiversité est, en tout cas pour l'instant, la première victime des mesures d'économies.

Dans le contexte actuel, nos Parcs peuvent sans doute faire mieux, ils le feront, je n'en doute pas. Mais nous faisons déjà beaucoup. En parallèle des économies, nous appelons à définir des nouvelles priorités. Il s'agira sans aucun doute de faire des choix courageux, mais nécessaires. L'État, les Régions, les Départements peuvent compter sur les Parcs naturels régionaux pour les accompagner.

Le soutien aux Parcs, c'est aussi veiller à la cohérence de l'ensemble des choix et décisions qui sont prises sur nos territoires en matière d'aménagement du territoire. C'est particulièrement le cas s'agissant de la production énergétique. Les présidents des Parcs nous en parlent beaucoup, car c'est un sujet particulièrement anxiogène. Nos territoires doivent contribuer aux objectifs nationaux. Cela ne fait aucun doute et nous le faisons déjà. Ce sujet nous mobilise depuis de très nombreuses années et nous avons là aussi porté des actions innovantes dans une période où très peu de personnes croyaient en la possibilité de trouver des alternatives aux énergies fossiles.

La transition énergétique doit d'abord passer par des mesures de sobriété. C'est la priorité. Concernant le développement des équipements de production d'énergies renouvelables, nous appelons à plus de vigilance. Je profite de votre présence Monsieur le Sous-Préfet, pour rappeler que l'État est aussi garant de la cohérence du label Parc naturel régional. Que vous en êtes aussi signataire. Sur les territoires de Parcs, les orientations définies dans la charte s'imposent aussi à l'État. L'urgence ne doit pas justifier de porter atteinte à ce principe de cohérence qui est inscrit dans la Loi. Ne rien interdire a priori ne veut pas dire qu'il faut tout autoriser. La fédération y sera attentive plus que jamais et sera aux côtés des 59 Parcs. Nous représentons 19 % du territoire fran-

çais. Ce sont des territoires extraordinaires de part leurs paysages et leurs biodiversités. La France peut se permettre, et c'est même son devoir, d'avoir une approche spécifique sur ces espaces d'exception.

La présidente de Régions de France, Carole Delga, a évoqué la lourdeur de la procédure de révision de nos chartes. Nous partageons très largement ce constat. L'exigence et le prestige du label ne peuvent à eux seuls justifier cela. Ils ne peuvent pas plus expliquer son coût exorbitant, surtout dans la période de restriction budgétaire que nous connaissons.

Nous devons ouvrir un chantier pour trouver de vraies solutions à ces procédures de révision.

Bientôt nous serons 60 Parcs naturels régionaux, 20 % du territoire français et bientôt 60 ans, l'âge de la maturité. La révision de la charte est un moment d'introspection et de respiration, ça reste notre originalité, et l'évaluation continue est un garde-fou supplémentaire de notre action. Cet exercice de révision ne doit néanmoins plus être un moment d'inquiétude et d'épuisement de nos équipes et de nos élus. Et le temps imposé à 15 ans a-t-il véritablement encore un sens ? Pourquoi ne pas ouvrir un chantier nouveau, basé sur la confiance au territoire, où Régions et Parcs s'engagent dans une révision quand les conditions l'exigent, quand la volonté des différentes parties s'en fait ressentir ? Nous avons montré la solidité du label, il est temps aujourd'hui de faire pleinement confiance à la force de l'intelligence collective de nos territoires.

La fédération, en lien avec les Régions et l'État, va s'y employer. Comme vous le savez, notre fédération des Parcs joue un rôle de garant de la qualité du label. Cette mission lui a été confiée par le législateur et figure dans le code de l'environnement. Nous porterons ces réflexions avec le souci de préserver la cohérence, le prestige et la portée de ce classement. Dans ce domaine aussi nous saurons être créatifs, je n'en doute pas.

C'est un honneur pour moi et un ressourcement permanent de présider ce réseau exceptionnel. J'espère que ces trois jours ont été pour vous aussi l'occasion de vous ressourcer et de vous inspirer.

Chers collègues, partenaires et amis des Parcs naturels régionaux, soyons ambitieux, soyons créatifs, nous en avons plus que jamais besoin, soyons fiers de nos territoires et de ce qu'ils portent.

Vive les Parcs naturels régionaux de France !

Je vous remercie.

Hélène Sandragé

Présidente du Conseil départemental de l'Aude

Monsieur le Sous-Préfet,
Monsieur le Président de la Fédération des Parcs naturels régionaux de France, cher Michaël,
Monsieur le Président du Conseil régional de Kabadougou et les délégations représentées,
Monsieur le Conseiller régional représentant Madame la Présidente du Conseil régional d'Occitanie, cher Benjamin,
Mesdames et messieurs les Maires,
Mesdames et Messieurs les élus régionaux et départementaux,
Monsieur le Président du Parc naturel régional de la Narbonnaise en Méditerranée, cher Didier,
Madame la 1ère Vice-présidente du Parc Naturel Corbières Fenouillèdes, chère Béatrice,
Mesdames et messieurs les Présidents et élus des Parcs,
Mesdames et messieurs les directeurs et agents des Parcs,
Mesdames et messieurs les partenaires,
Mesdames et messieurs,

Nous voici arrivés au terme de ces journées intenses et riches en échanges. Trois jours durant lesquels vous avez partagé vos expériences, vos visions et nos espoirs pour l'avenir des Parcs naturels régionaux.

Mais surtout, trois jours durant lesquels vous avez découvert le territoire audois, sa biodiversité, ses richesses naturelles, culturelles et paysagères.

En un mot, ce qui fait l'Aude. Vous l'avez compris, nous sommes partis pour une ode à l'Aude.

Je ne dis pas cela parce que je suis la présidente d'un des plus beaux départements de France, mais je suis persuadée que vous n'étiez pas totalement prêts à découvrir autant de belles choses ! Je vous rassure, cela fait toujours ça à celles et ceux qui viennent ici pour la première fois...

Plus sérieusement, mesdames et messieurs, au bilan de tous ces échanges et découvertes, je crois que nous pouvons nous accorder sur cette affirmation qui, année après année, se pare davantage des attributs de la vérité.

Notre avenir commun passe tout simplement, je pourrais dire tout naturellement, par ses territoires.

Ce n'était peut-être pas l'objectif premier du législateur quand il a confié aux Parcs la vocation d'asseoir un développement économique et social capable de préserver et valoriser leur patrimoine naturel culturel et paysager. Toujours est-il que dans un monde en mutation rapide, où les enjeux environnementaux, sociaux et économiques se mêlent, nos Parcs se révèlent être les modèles attendus pour l'adaptation, des laboratoires vivants où l'expérimentation et l'innovation se conjuguent pour répondre aux défis toujours plus prégnants de notre époque.

Je voudrais insister sur le caractère pluriel de ces modèles car une chose est certaine : ce qui se fait ici, dans le Parc naturel régional de la Narbonnaise en Méditerranée est déjà différent de ce qui se construit à quelques dizaines de kilomètres au sein du Parc naturel régional Corbières Fenouillèdes. Et ce n'est qu'un exemple de la pluralité des Parcs.

Dès lors, qui peut croire que les expériences et les méthodologies partagées durant ces trois derniers jours peuvent être reproduites à l'identique dans les 58 autres Parcs naturels régionaux ?

N'est-ce pas la démonstration que toutes celles et ceux qui pensent que les solutions évidentes, toutes faites et venues « d'en haut », sont les bonnes, se trompent de méthode ?

Je le crois, même si quelques esprits que je n'ose qualifier de... paresseux..., le pensent encore. Nous en avons notre lot, ici dans l'Aude. Ils sont les porte-drapeaux des solutions simples pour ne pas dire simplistes, confondent météo et climat, et généralement ne s'embarrassent pas de scrupules pour tout ce qui concerne les nécessaires transitions.

Ne leur donnons pas plus d'importance que cela. Pour convaincre, continuons à travailler, à chercher, comprendre et apprendre...

Apprendre des autres pour ne pas s'enfermer dans les habitudes. Et par le dialogue, accepter de remettre en cause nos certitudes sans pour autant renier nos convictions, anticiper, s'ouvrir à de nouvelles perspectives, donner de l'espoir par autant d'expériences uniques, et s'associer autour d'un projet de territoire.

C'est cela notre démarche !

Une démarche qui nous donne un rôle moteur dans la transition écologique et sociale de nos territoires, dans le renforcement du lien entre les hommes et la nature, dans le développement économique local et l'amélioration de la qualité de vie des habitants.

Finalement, en articulant ce congrès autour du thème « apprendre ensemble », je me risque, avec l'aide de Gaston Bachelard, à souligner que vous ne faites rien d'autre que de réaffirmer un socle fondamental autour duquel s'appuient nos actions. Je le cite : Savoir pour prévoir, afin de pouvoir.

L'Aude, dont je vous ai... modestement... vanté les qualités, a la chance d'accueillir en son sein deux Parcs.

L'aîné, le Parc naturel régional de la Narbonnaise en Méditerranée, qui nous accueille aujourd'hui, et son cadet, le Parc naturel régional Corbières Fenouillèdes. Deux vitrines précieuses et complémentaires, une sur le littoral, une dans l'arrière-pays. Deux parcs pour un même département ! Peut-être la démonstration supplémentaire que nous vivons ici, sur un territoire d'exception...

L'institution départementale que j'ai l'honneur de présider mesure tous les jours ce qu'ils apportent au territoire. C'est pour cela qu'elle reste et restera très impliquée dans leurs gouvernances, dans la mise en œuvre de leurs chartes, présentes et futures, et leur accompagnement financier.

Aujourd'hui, j'ai décidé que je ne me ferai pas mal, en parlant du contexte budgétaire national.

Comme toute grande collectivité, le Département de l'Aude doit réfléchir à demain, se projeter à court, moyen et long terme, se préparer aux défis qui se profilent. En un mot, construire des politiques publiques pour apporter des réponses innovantes et adaptées aux enjeux globaux comme locaux. Les deux sont indissociables.

Cette année en est, hélas, une nouvelle preuve accablante. Je pense bien entendu à nos vigneron·ne·s affectés par la sécheresse, comme à nos concitoyens d'autres départements meurtris par les inondations. Trop d'eau, pas assez d'eau...

Ces politiques publiques, le Département de l'Aude les décline au travers de stratégies dont la mise œuvre concrète sur les territoires doit beaucoup à ses deux Parcs.

En matière de biodiversité et de gestion des Espaces naturels sensibles, deux sujets au cœur de nos préoccupations, nous travaillons et apprenons ensemble, depuis longtemps. Si, par exemple, nos deux Parcs sont les principaux gestionnaires des sites Natura 2000 de leurs territoires (5 pour le PNRNM et 6 pour le PNRFCF), ils s'affirment aussi comme des acteurs opérationnels majeurs en la matière. Concrètement la 7^{ème} convention entre le Conservatoire du Littoral, la Région et le Département reconduira la délégation du droit de préemption du département au profit du Conservatoire pour tout le territoire du Parc de la Narbonnaise. C'est là un signe tangible de confiance et de partenariat.

Confiance et collaboration qui s'illustrent aussi par l'étude stratégie nature portée par le Parc Corbières Fenouillèdes. L'objectif est ici l'identification des hauts lieux de biodiversité de ce territoire. Un travail qui a vocation à nourrir notre prochaine stratégie biodiversité. Elle sera votée en décembre par l'Assemblée départementale et se déploiera pleinement grâce à nos Parcs, j'en suis convaincue...

J'en suis d'autant plus convaincue que cette méthode a déjà démontré toute sa pertinence quand il s'agit d'expérimenter des projets avant de les étendre à l'ensemble du territoire. C'est le cas du programme ENSsemble, initié et validé ici, en Narbonnaise, avant de devenir un programme départemental de découverte et de sensibilisation à nos ENS, connu et reconnu du grand public.

S'agissant toujours de la biodiversité, il est bien sûr une question que nous pouvons difficilement passer sous silence. Je veux parler de celle de l'eau.

Si l'actualité nous en rappelle l'importance, essentielle, pour l'activité humaine comme pour le milieu naturel, je rappellerai simplement qu'à la création du Parc de la Narbonnaise, la qualité des eaux des étangs était déjà un enjeu majeur.
Il le reste...

Le « Contrat d'étang », animé par le Parc et financé à l'époque par le Département, a permis la création et la modernisation de nombreuses stations d'épurations du pourtour des étangs. La biodiversité a pu s'y maintenir, et j'aime à croire que si nous rencontrons encore des pêcheurs sur ces espaces, nous y sommes collectivement pour quelque chose.

Nous avons appris ensemble à prendre soin de la ressource et du vivant, et bien entendu, le travail sur le sujet continue. Il s'amplifie même, et le Parc y joue un rôle fondamental, car c'est dans son périmètre que des questions comme la gestion de la ressource eau brute via le contrat canal de la Robine, l'appui aux travaux de réduction des fuites dans les marais du narbonnais, la sensibilisation du public aux économies de l'eau, ou les programmes d'études visant à comprendre les phénomènes des remontées salines (Salins 1 et 2), rencontrent leurs meilleures solutions.

Bien évidemment le rôle essentiel des Parcs Audois se manifeste dans l'élaboration et la déclinaison opérationnelle de bien d'autres politiques publiques de la collectivité.

En matière agricole et agroalimentaire par exemple, parce que les territoires des Parcs sont aussi des territoires de productions, nos outils de promotion et de valorisation respectifs, je parle ici de la marque « Valeurs Parc » et de notre marque plus que trentenaire « Pays Cathare », ont veillé à harmoniser leurs cahiers des charges afin de garantir de la cohérence à une offre qui est une vitrine importante de l'excellence de nos produits. Je vous invite d'ailleurs à les découvrir à l'occasion du buffet qui vous sera servi tout à l'heure...

Dans un tout autre domaine, au cœur du précédent d'ailleurs, je veux ici parler des énergies renouvelables, la vision entre le Département et des Parcs est identique. Cette unicité de vue fut coconstruite et rendue possible par l'échange, le dialogue et la volonté d'imaginer ensemble les solutions de demain.

Elle nous amène aujourd'hui à travailler sur un développement des énergies renouvelables respectueux des territoires et des acteurs afin de trouver, ensemble, le difficile point d'équilibre entre développement du photovoltaïque, et plus particulièrement de l'agrivoltaïsme, et la nécessaire protection des terres agricoles et des paysages.

En la matière, l'accompagnement des collectivités du territoire par le Parc Corbières-Fenouillèdes pour l'installation de panneaux photovoltaïques sur les toitures des

bâtiments publics, opération dite « du soleil sur les toits », est, convenons-en, un bel exemple de la plus-value du Parc dans la mise en œuvre des solutions d'avenir...

Enfin, il est un domaine qui me tient particulièrement à cœur et dans lequel nos Parcs jouent un rôle essentiel. Il s'agit du tourisme, et plus particulièrement de notre récente stratégie tourisme.

Première activité économique du département avec l'agriculture (1 milliard d'euros), le tourisme (1 milliard d'euros) est un acteur majeur du développement de notre territoire. Filière structurante aux effets leviers indéniables, il contribue à orienter la nature même de son développement et, à ce titre, il a une responsabilité au regard de nos enjeux économiques, sociaux et environnementaux.

Il est pourtant une évidence. Le tourisme d'hier ne sera pas celui de demain.

Pour répondre aux enjeux du tourisme de notre temps, nous avons fait le choix collectif d'orienter notre nouvelle stratégie touristique vers un modèle plus responsable, plus équilibré et toujours plus engagé dans les transitions. En quelques mots, mettre l'humain et l'environnement au cœur de notre action.

Ainsi, si notre marque de destination a changé, nous sommes passés de « L'Aude Pays Cathare » qui a eu un succès considérable pendant 30 ans, à « L'Aude l'Âme Sud », c'est une autre révolution qui s'opère, plus profonde et certainement plus structurante... celle d'un tourisme à impact positif.

Nos Parcs, premiers promoteurs des richesses de nos territoires, y prennent toute leur part et participent, avec le Département, à la qualification d'un tourisme différent, durable et responsable.

Je citerai trois projets exemplaires qui illustrent cette trajectoire :

- Il y a tout d'abord le refuge au sein de la Réserve naturelle régionale de Sainte-Lucie. Reliant Narbonne à Port-la-Nouvelle, accessible uniquement par des moyens doux, à pied ou à vélo, et totalement autonome en énergies, il offre cet « autre tourisme » à nos visiteurs. Celui du temps long, de l'immersion complète et surtout, celui du partage. Une expérience sensible, à vivre, au moins une fois...
- Il y a ensuite la Maison de la Narbonnaise. Tout récemment inauguré, cet espace au sein du Grand Castelou, a vocation à devenir une vitrine de ce territoire, de son histoire, de son patrimoine paysager et culturel. L'installation d'un chantier d'insertion dédié à la charpenterie marine dans ses locaux est particulièrement significative de l'esprit des lieux. Un lieu d'apprentissage et de découverte tourné vers un avenir que nous voulons meilleur et différent d'aujourd'hui !

- Enfin, parce qu'il faut toujours se projeter vers demain, imaginer et inventer à partir de ce qui nous relie : la candidature de nos forteresses médiévales à l'inscription au patrimoine mondial de l'Unesco. Les Parcs ont la lourde charge d'en assumer le plan paysage, une étape importante avant tout espoir de qualification. Je ne doute pas de leur totale implication dans ce dossier, car nous le faisons avancer ensemble... Une preuve supplémentaire des complémentarités et des synergies qui animent notre quotidien.

Vous le constatez, la liste est longue, et elle pourrait l'être plus encore, si je vous infligeais de manière exhaustive tous les projets construits ensemble... Mais je m'arrêterai là.

Vous avez entendu des experts partager leurs savoirs sur la biodiversité, la gestion durable des ressources et l'importance des Parcs pour notre bien-être collectif. J'espère que vous l'aurez transformé en connaissances ! Ces discussions ont non seulement enrichi notre compréhension des défis auxquels nous faisons face, mais elles ont également mis en lumière l'importance de nos collaborations pour construire un avenir durable et supportable.

Je tiens à exprimer ma profonde gratitude aux organisateurs et à chacun pour votre présence, votre engagement et vos contributions. Alors que beaucoup d'entre vous allez bientôt quitter ce lieu, je vous encourage à emporter les idées et les liens que vous avez tissés ici. Chaque action, aussi petite soit-elle, peut contribuer à la protection de nos territoires et à la sensibilisation de nos concitoyens.

N'oublions pas que le travail ne s'arrête pas. Continuons à dialoguer, à collaborer, à partager nos réussites et nos défis, à prendre soin de nos Parcs. Ils sont le reflet de notre héritage, et de notre avenir. Et ne l'oubliez pas, vous allez devoir massifier.

Merci.



Benjamin Assié

Conseiller régional délégué aux Parcs naturels régionaux

Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée, représentant Carole Delga

Monsieur le Sous-Préfet,
Madame la Présidente,
Messieurs les Présidents,
Mesdames et messieurs, chers amis,

Permettez-moi de vous saluer dans nos langues naturelles régionales. Elles sont nos relations depuis des siècles avec notre environnement.

Senyores i senyors, estimats amics
Dònas e sénhers, cars amics,

Es tot naturalament dins las nòstras lengas naturalas regionalas, lenga dels nòstres paisatges, de la nòstra relacion millenària amb nòstre environament, lo catalan e l'occitan, qu'ai l'onor de clavar aqueste XIIen congrès nacional dels pargues naturals regionalas.

Nous vous avons accueillis, mercredi soir, élus et agents de la Région Occitanie, élus et équipes des huit et bientôt dix Parcs naturels régionaux au son de nos deux chants de cœur : "L'Estaca", chant antifranquiste catalan devenu notre éternelle déclaration d'amour à la liberté et à la fraternité, et le "Se Canta", l'hymne à l'amour occitan où un "aucelon", un petit oiseau, fait communiquer depuis des siècles deux amoureux séparés par les Pyrénées : vous conviendrez avec moi que le vivant ne cessera jamais de nous surprendre de toutes ses externalités positives ! Ici en Occitanie, on chante depuis des siècles que s'il n'y a plus d'oiseaux, il n'y aura plus d'amour... Cela mérite d'être rappelé face à l'effondrement de la biodiversité.

N'oublions pas aussi qu'à l'échelle planétaire, les régions qui ont su préserver la plus grande diversité linguistique et culturelle face à l'uniformisation de la culture réduite à sa version marchande sont aussi, par voie de conséquence, celles qui préservent le mieux la biodiversité, et réciproquement.

Je tiens donc au nom de la Région Occitanie à remercier l'ensemble des Parcs d'Occitanie et de l'Occitan et de leurs équipes qui ont décidé de travailler ensemble dans le cadre des actions du réseau interparc pour inscrire ce combat de la préservation de la diversité linguistique et culturelle au cœur des missions communes des Parcs en Occitanie et Pays catalan.

J'ai pris cet exemple qui nous est cher à la Région, et qui m'est particulièrement cher en tant que délégué de la présidente Carole Delga tant pour les Parcs que pour les politiques en faveur des langues et cultures de notre territoire, mais j'aurais pu en prendre beaucoup d'autres.

Je termine, dans le cadre d'une mission confiée la présidente Carole Delga, une tournée de l'ensemble des Parcs d'Occitanie, et j'ai pu découvrir toute la diversité des approches, des mesures, des modèles qui sont mis en œuvre. J'aurais pu prendre l'exemple du Parc des Grands Causses qui organise entre autre la politique d'accès à la santé - devenue la 1re préoccupation des Français devant le pouvoir d'achat ! - ou son implication dans la reconstruction d'une filière industrielle de la laine adossée aux enjeux de matériaux durables et de rénovation énergétique des bâtiments, avec la renaissance de la manufacture Colbert que vous avez pu découvrir sur le salon des initiatives.

J'aurais pu évoquer l'action culturelle innovante et populaire menée par Cathy Marlas et ses équipes sur les terres magnifiques des Causses du Quercy, leur action en faveur de la filière de la pierre, d'un habitat et d'un urbanisme de qualité.

Le travail d'animation sur le tourisme durable, en lien avec le Comité régional du tourisme et des loisirs, je salue Vincent, son président. Je pense à la ligne du train jaune possible grâce à l'implication des élus des Pyrénées catalanes autour de Michel Garcia. Le formidable travail de développement local durable, notamment des enjeux forestiers et agricoles, de tourisme durable, mené sur le territoire du Haut Languedoc, dans les Pyrénées ariégeoises et de l'Aubrac. De la démarche du Parc des Corbières-Fenouillèdes pour le développement du photovoltaïque citoyen. Quelques exemples parmi des dizaines d'autres initiatives innovantes et vertueuses portées par les Parcs d'Occitanie.

Vous le constatez, oui la Région Occitanie est très fière de ses Parcs. Nous entretenons une relation de travail permanente et je le crois de grande estime mutuelle entre services régionaux et équipes des Parcs comme entre élus.

Nous avons compris que nous avons besoin, nous Régions, des Parcs pour adapter intelligemment, au plus près des réalités d'un territoire immense et varié, nos politiques régionales. Nous avons besoin des Parcs, de leurs capacités d'innovation, pour enrichir nos politiques régionales qui ambitionnent, à travers le Pacte Vert, de réussir les transitions que nous souhaitons accélérer en matière de mobilité, d'aménagement, de transition agroécologique, de réindustrialisation dans un impératif de justice sociale et territoriale.

En retour, l'échelle régionale peut sans doute permettre davantage, à l'avenir, la massification d'initiatives locales vertueuses portées par les Parcs.

Nous croyons aussi fermement au modèle de démocratie locale pour le développement des territoires articulé aux enjeux de préservation du vivant qu'incarnent les Parcs.

Peut-être que c'est ici, dans le Parc de la Narbonnaise en

Méditerranée que le modèle Parc trouve une de ses plus éclatantes démonstrations.

Il est en effet singulier qu'un territoire, qui connaît depuis des décennies une si grande attractivité démographique, et une activité économique soutenue, se mobilise pour structurer son projet de territoire dans le cadre d'un Parc naturel régional.

Ici l'opportunité donnée par les Parcs a été particulièrement comprise par les élus, les professionnels, les associations comme l'opportunité d'une révolution culturelle de grande ampleur.

Ce territoire, la Narbonnaise, a connu, poussé à l'extrême, les modèles de développement des années 1960. Depuis Paris, on décida de la reconversion d'une région entière par une grande politique d'urbanisation et de modification des écosystèmes. Ces décisions ont généré beaucoup d'opportunités et d'héritages positifs pour ce territoire mais à l'orée du XXIe siècle, face au changement climatique, à l'effondrement de la biodiversité associée à une volonté de prendre en main, depuis le territoire, les grandes décisions de leur avenir, les gens du pays narbonnais ont décidé de se réunir en Parc naturel régional pour construire l'acte II d'un projet de territoire, qui a pris pleinement conscience des défis concrets que posent ici chaque jour, un peu plus, les effets du changement climatique.

Et je pense que vous avez pu apprécier pendant ces trois jours à quel point ce Parc, son président Didier Codorniou, ses élu-e-s, ses équipes autour de la directrice Céline Paya, sont capables de relever, sourire aux lèvres et manches relevées, de grands défis. Bravo Didier, bravo à toutes celles et tous ceux que nous avons vu depuis des mois relever ce défi de l'organisation du congrès, main dans la main avec la fédération nationale des Parcs naturels régionaux.

Un immense merci à la fédération, à toi cher Mickaël Weber, pour avoir fait confiance à l'Occitanie, au Parc de la Narbonnaise et à l'Aude, pour l'accueil de ce congrès et de tout le travail accompli par vos équipes.

Vous l'avez compris, je pense, lors du discours inaugural de la présidente Carole Delga, je peux vous le réaffirmer cher Mickaël, vous pourrez compter sur l'Occitanie pour être à vos côtés dans les combats à venir pour renforcer ou réaffirmer la place des Parcs au sein des politiques publiques.

Oui, les Parcs sont un combat quotidien tant ils ambitionnent d'organiser, démocratiquement et localement, une nécessité difficile de changement de modèle d'organisation et de développement des territoires.

Pendant trois jours, j'ai eu l'agréable sentiment d'assister au congrès national des résistances contre toutes les fatalités territoriales et environnementales.

Face aux effets de la métropolisation qui, elle, n'a jamais fait l'objet d'un véritable débat démocratique et qui accroît les inégalités territoriales, les Parcs se bougent pour rendre concret une vieille revendication née ici, sur le Larzac, voilà un demi siècle : Volèm viure e trabalhar al país ! L'héritage des paysans du Larzac, terre considérée comme un désert, seule zone française à ne pas avoir vu s'effondrer le nombre de paysannes et de paysans, demeure immense. Le modèle innovant, fraternel et démocratique, vit encore aujourd'hui j'en suis sûr, dans l'action du Parc des Grands Causses et je le crois de tout le réseau des Parcs d'Occitanie.

Face à l'uniformisation des goûts, des saveurs, des paysages, des cultures, les Parcs entretiennent et assurent la transmission aux générations futures de l'exceptionnelle richesse des productions et des savoir-faire de notre pays. On a pu le vivre concrètement mercredi soir avec cet incroyable banquet partagé offert par tous les Parcs de France.

Les Parcs sont des acteurs incontournables pour ne pas dire indispensables des transitions urgentes et difficiles que nous devons opérer, dont bien sûr la transition énergétique.

Notre Région s'est inscrite depuis 2015 dans l'ambition de devenir la première Région d'Europe à énergie positive 100% énergies renouvelables.

Nous tenons à ce jour nos objectifs, mais nous l'avons toujours fait sans perdre de vue nos principes originels : oui à un développement des énergies renouvelables dont la valeur ajoutée profite majoritairement au territoire. Non aux projets opportunistes ! Oui aux projets énergies renouvelables sur des sites finement et démocratiquement sélectionnés, donc des projets qui ne nuisent pas aux enjeux premiers de préservation de la biodiversité, ni aux enjeux de souveraineté alimentaire en captant des terres agricoles. Donc un grand oui au travail mené depuis de longues années dans les Parcs pour établir des critères, des cartographies fines, des conditions d'exploitation. Les attaques juridiques de certains développeurs contre les chartes des Parcs doivent être pour nous l'occasion de réaffirmer l'importance des chartes auprès des autorités.

Enfin, nous mettons toutes et tous ici beaucoup d'énergie, de conviction, d'espérance pour tout ce que nous pouvons réaliser grâce aux Parcs. Nos ambitions et nos capacités d'action sont enrayées par une crise structurelle des moyens. Au vu de l'importance des actions menées par les Parcs au bénéfice des territoires concernés mais aussi de la Nation tout entière, la faiblesse des dotations de l'État est pour nous un sujet au moment où les collectivités vont connaître des diminutions de dotations d'un niveau jamais connu. Au vu de tous les enjeux mis en avant notamment par l'État sur l'épaule des Parcs, nous ne pouvons pas continuer avec des moyens de fonctionnement aussi fragilisants pour les

Parcs. L'ingénierie et l'expertise des Parcs en matière de concertation notamment, sont la grande plus-value de leurs territoires et communes qui les composent. Ça n'a aujourd'hui pas de prix.

Enfin, un dernier combat majeur pour l'Occitanie et pour lequel nous comptons énormément sur l'action des Parcs : celui de la préservation du vivant. Alors que la 16e Cop biodiversité se déroule actuellement dans une indifférence quasi générale, il nous appartient donc à nous, le local, de redoubler d'efforts.

Nous le savons, les enjeux de préservation de la biodiversité sont au cœur des chartes mais représentent aussi peut-être l'enjeu le plus difficile à mettre en œuvre au quotidien. Nous arrivons à un stade où la destruction des espèces et des écosystèmes par nos modèles d'activités, nos modes de vie et de développement atteint un point de non retour. Parce que justement cette destruction est liée à nos modes de vie, de production, de développement, elle suscite des réactions vives et un débat rarement apaisé et souvent inextricable, savamment récupéré par les discours populistes. L'enjeu n'en est pas moins essentiel et urgent. Nous sommes convaincus que par votre ancrage dans les réalités locales, votre expérience de la concertation et du débat démocratique, votre expertise scientifique, vos capacités à innover et proposer des solutions concrètes à des problèmes complexes, les Parcs peuvent être un acteur central de la résolution de ces débats au niveau local comme national.

Une autre vie pour ne pas dire un autre monde, tellement désirable, s'invente grâce à vous toutes et tous, élu-e-s et équipes des Parcs. Merci pour votre engagement de chaque jour pour un monde plus respectueux, plus démocratique, plus désirable.

Rémi Récio

Sous-préfet de Narbonne

Je ne veux pas commencer mes propos sans inviter sur scène Céline Payat, et la formidable équipe du Parc.

Monsieur le Président de la Fédération des Parcs, cher président Weber, avec vous, je veux aussi saluer votre équipe.

Messieurs les Présidents des Parcs du monde entier et deux pensées particulières pour le Parc de la Narbonnaise en Méditerranée et celui de Corbières-Fenouillèdes, dont je partage la grande fierté de les avoir tous les deux sur notre arrondissement.

Je voudrais remercier très sincèrement la mairie de Narbonne. Elle a mis à disposition les infrastructures les plus brillantes pour la réussite de ce congrès. Nous avons donné collectivement la meilleure image possible de ce territoire.

Après deux heures de prises de paroles, je voudrais vous confier la solitude du Sous-Préfet, car tout ce qui était intelligent a déjà été dit et que c'est globalement maintenant à vous de faire.

Il faut donc résumer sa pensée à travers un sentiment et ce sentiment est celui de la fierté.

Tout d'abord, c'est la fierté de la réussite de ce congrès, fierté pour les présidents, M. Weber et toi Didier, et toute l'équipe formidable du Parc.

Fernando Pessoa avait écrit « Agir, c'est connaître le repos ». Quand je vois les cernes et les mines un peu fatiguées, je doute de la pertinence de ces propos. Mais je veux vous dire le travail formidable qui a été accompli. J'ai eu la chance d'être associé aux premières réunions de calage de la préparation du congrès, vous n'imaginez pas le temps qu'ils ont donné pour juste vous voir sourire aujourd'hui. C'est pour cela que je souhaitais qu'ils montent sur scène pour les remercier à nouveau.

Fierté également de représenter un territoire, le nôtre. Un territoire qui vous a accueillis, vous qui venez de toute la France, du monde entier. Un territoire riche de deux Parcs naturels régionaux et aussi d'une histoire glorieuse que vous avez ressentie. Nous sommes un territoire de rencontres où les hommes et les femmes qui le peuplent ont toujours gardé les bras ouverts. Un territoire au carrefour de l'histoire et de la géographie depuis les Grecs et les Romains.

Fierté aussi de la richesse de vos travaux et de la manière dont ils ont été portés et menés, sur le fond comme sur la forme. En ayant la tête dans les étoiles et les deux pieds sur le terrain, avec les visites de terrain.

Fierté enfin, Monsieur le Président, de ce que vous représentez pour la République, pour nos territoires, pour l'image de la France, la mission de service public que vous accomplissez. Il faut beaucoup de courage pour le faire et à cet instant, j'ai cette pensée de Jean Jaurès à l'esprit, car elle vous correspond tout à fait « Aller à l'idéal et comprendre le réel ».

Merci du fond du cœur d'être venus toutes et tous, merci de nous avoir rejoints et merci surtout de revenir, au bord de cette mer-monde, de notre civilisation à ciel ouvert. Revenez sentir le vent, voir la mer depuis la Chapelle des Auzils, venez à la rencontre des femmes et des hommes du territoire de ce Pays, ils en sont l'ADN le plus parfait et magnifique.

Revenez surtout pour appréhender cette vérité qu'avait résumée le poète libanais Alexandre Najjar : la Mer Méditerranée ne connaît pas de ligne d'horizon parce qu'elle est le prolongement du ciel.

Merci.



APPRENDRE EnSEMBLE !!

Note du Conseil d'orientation recherche et prospective (CORP) de la Fédération des Parcs

Le Congrès 2024 des Parcs naturels régionaux poursuit les interrogations sur les nombreuses transitions socio-écologiques et les moyens d'agir à disposition de ses acteurs. La précédente note du CORP, pour le Congrès 2022 à Saint Nazaire dans le Parc de Brière, indiquait que les Parcs devaient participer à la convergence des transitions par leur territorialisation pour obtenir des effets plus massifs et partagés. Elle se terminait par un appel à « se rassembler et s'unir pour agir collectivement »... Mais face au défi des transitions écologiques, les tensions sociales, politiques, économiques et culturelles s'accroissent à toutes les échelles, du local au global. La présente note considère que, par les territoires et collectivement, il est encore possible de sortir « par le haut », sans renoncer aux ambitions et sans crainte. Telle est l'aspiration défendue ici par le CORP.

POUR AGIR PLUS, MIEUX ET SUR LA LONGUE DURÉE...

Des cinq missions des Parcs naturels régionaux, celle de « l'éducation au territoire » s'avère une des plus déterminantes (Baron&Lajarge, 2016). Comment aller plus loin encore pour permettre d'« apprendre ensemble » afin d'agir et donc apprendre à agir ensemble. Susciter une prise de conscience individuelle ne suffit pas ; attendre seulement des changements comportementaux individuels est un leurre pour obtenir du changement global (cf. les limites de l'approche « colibris »). D'autres dimensions s'avèrent déterminantes mais lesquelles, à quelles échelles et avec qui ? Face au semi-échec des États et des Conférences internationales, se profilent d'autres exigences, territoriales et collectives. Les Parcs portent un projet de société global par leurs ancrages locaux. Ils recherchent des solutions : « Une autre envie d'apprendre s'invente ici ». Comment l'amplifier encore pour agir collectivement ?

...APPRENONS ENSEMBLE CE QUE NOUS AVONS À SAVOIR !

Le « ensemble » ne va pas de soi dans une « société des individus » qui laisse penser que l'apprentissage est affaire individuelle (à l'école ou dans l'atelier). Apprendre à apprendre, à désapprendre, à réapprendre réclame de sortir de l'approche individualiste. Apprendre est un processus permanent dans lequel individus et société sont engagés ; il ne s'agit pas d'un acquis (l'enjeu est moins le mérite Républicain pour quelques-uns que la réussite de tous). Il s'agit bien plutôt d'une réappropriation collective, tirée de ce patrimoine dont nous héritons et projetée dans ce que nous aurons à savoir demain encore ignoré aujourd'hui. Cela pourrait bien être utile partout et pour tous. Cette autre territorialisation collective des savoirs ouvre d'immenses perspectives.

LES PARCS, L'APPRENDRE ET L'« ENSEMBLE »

Dans leurs territoires, les Parcs expérimentent ; pour généraliser, ils apprennent continuellement à proposer de nouvelles solutions potentiellement valables ailleurs en France. Sauf que la « massification » n'opère toujours pas. Le « ensemble » ne va pas de soi car les PNR sont des acteurs intermédiaires, œuvrant surtout pour leurs communes membres et les réseaux ou systèmes d'acteurs engagés à leurs côtés. Ce « ensemble » les obligerait donc à dépasser les limites de leurs frontières, de leurs missions, de leurs publics habituels ? Penser aux publics plus larges : habitants, citoyens, acteurs économiques, usagers, nouveaux arrivants... Mais l'intérêt général entre parfois en contradiction avec l'intérêt de leurs seuls « adhérents » (communes membres ou pas ?). Les Parcs ne peuvent pas être seulement de belles vitrines donnant envie à d'autres de les rejoindre dans le club des labélisés. Les enjeux contemporains des transitions les obligent à être plus encore, pour d'autres qu'eux-mêmes, pour le plus grand nombre.

COMPORTEMENTS ET REPRÉSENTATIONS, DES DÉTERMINANTS POUR AGIR



CE QUE LES TRAVAUX SCIENTIFIQUES NOUS APPRENNENT...

De nombreuses disciplines scientifiques s'efforcent depuis longtemps à mieux comprendre les déterminants de l'action¹. Presque toutes les sciences sociales s'accordent pour dire que l'action des individus est, pour des raisons identitaires d'affiliation et de distinction, l'expression plus ou moins directe de groupes sociaux auxquels ils appartiennent, de sujets historiques et/ou de formes culturelles incorporées et de rapports de domination (Lahire, 2023). Les humains sont des individus structurellement sociaux, déjà grandement engagés de multiples manières « ensemble ». Mais apprennent-ils ensemble ? Certains modèles éclairent ce lien entre « apprendre » et « ensemble » : l'un met en valeur le triangle capacité-motivation-opportunité pour expliquer les changements de comportements, l'environnement social et physique primant sur le cognitif ; l'autre rappelle que les émotions jouent beaucoup sur les changements de comportement au travers d'une quinzaine de motivations déterminantes : désir, confort, peur, dégoût, faim, amour maternel, amour, attirance/séduction, affiliation, statut, curiosité, possession matérielle, créativité, jeu, justice. Les connaissances scientifiques attestent donc que l'apprentissage n'est pas qu'affaire de cognition, d'intentions et d'efforts individuels.

NAVIGUER CONTRE LE VENT OU NAGER AVEC LE COURANT ?

On comprend bien ici que la science seule ne peut pas grand-chose. La crise écologique « est aussi celle de la science et des rapports qu'elle entretient avec la société » (Larrère & Larrère, 1997 ; Latour, 1999 &

2017). Au cognitif, doivent être rajoutés l'émotionnel, le sensible et une juste articulation entre eux. Il s'agit bien d'un besoin exprimé par le plus grand nombre, sur lequel il faudra compter pour qu'advienne de nouvelles représentations partagées permettant d'agir ensemble pour les transitions et pour un futur désirable. Les représentations sociales construisent collectivement les opinions, les mobiles de l'action, les croyances, les peurs, la démonstration du vrai, la tyrannie des fake-news, l'exigence de transmission culturelle cumulative ou l'aléatoire des influenceurs. Et parmi ces représentations sociales, le langage s'avère déterminant. La part toujours très élevée de climato-scepticisme ou de déni de l'anthropocène indiquerait un besoin de réinterroger la doxa dominante (vision du monde) avec d'autres mots aussi. Car la doxa apparaît parfois comme un obstacle majeur à la diversité de la pensée et à de nouvelles conceptions des enjeux concernant les transitions. « Le coût social d'admettre une erreur et l'effort nécessaire pour changer un comportement peuvent être si élevés qu'il est plus facile de continuer avec un mensonge connu » (Marshall, 2014). Le langage des Parcs (PNR) relève plutôt, quant à lui, d'une approche par les équilibres locaux entre les enjeux de protection et de développement, d'aménagement fin du territoire et d'habitabilité, de qualité de vie, d'harmonie entre tous les vivants. « Dans un Parc, on a une charte, c'est notre projet local, pour répondre aux besoins des habitants à partir de la ressource du territoire, tel est notre mantra ! ». Mais ce « local » tout puissant laisse-t-il de la place dans les Parcs, pour d'autres représentations de soi et du monde, de ce qui fait société et ce qui est en train de changer dans la société ? La transformation ne se décrète pas ; elle se réalise par conflits/compromis successifs. À condition d'apprendre à déconstruire les représentations individuelles pour reconstruire de nouvelles représentations collectives.

CE QUE LES EXPÉRIENCES DES PARCS NOUS ENSEIGNENT

Avec des formes et une intensité variable d'un territoire à un autre, avec des échecs et de belles réussites, l'engagement des Parcs pour l'accélération des transitions socio-écologiques est manifeste. Les Parcs sont reconnus pour produire beaucoup de réflexivités (d'études, de rapports, d'états des lieux, de diagnostics, ...) et ce n'est pas la moindre de leurs qualités. Mais le font-ils bien toujours avec le double souci du « ensemble » et du « pour agir » ?

ÇA MARCHE !!

Apprendre des autres, les uns des autres, en toutes occasions, dans le respect des différences, dans l'écoute et la construction d'argumentation, tel est un des enjeux cruciaux de l'apprendre ensemble. Le projet « Familles à biodiversité positive » (initié par la FPNRF et appliqué dans une quinzaine de Parcs) est, à ce titre, assez exemplaire car jouant simultanément sur les deux registres, individuel et collectif, pour motiver au changement. Le Parc du Pilat, dans son projet sur la transition agroécologique, a su apprendre à jouer un rôle de catalyseur des réseaux pour négocier ensemble les règles de mise en œuvre des politiques afin de s'adapter au territoire. Le cercle des Imaginaterres dans les Landes de Gascogne a favorisé un croisement des publics grâce à une démarche d'« aller-vers » pour accroître collectivement une offre écotouristique.

Ce qui se joue ici avec ces « territoires apprenants » (collectifs et adaptatifs) est que non seulement les acteurs engagés apprennent en agissant mais les Parcs apprennent aussi d'eux ce qu'ils ont à faire, comment et avec qui. L'apprendre ensemble construit donc en permanence sa propre ingénierie, ses propres experts en grand nombre et de nouvelles connaissances abondantes.

DES CONNAISSANCES IMPLIQUÉES

Les acteurs des Parcs s'outillent, s'équipent, s'entourent de Conseils scientifiques (mais seulement pour les 2/3 d'entre eux), d'experts (presque toujours), de doctorants (parfois). Ils savent opérer des croisements féconds : sciences/arts, savoirs universitaires/vernaculaires, sciences participatives et CNP (contributions de la nature aux populations), programmes de recherche-action, croisements empirie/théorie, etc. Parviennent-ils cependant toujours à explorer plus loin encore l'inconnu ? Probablement de grands progrès restent à faire pour mieux engager chercheurs et acteurs ensemble, afin d'apprendre les uns des autres (dans les deux sens). La mission d'éducation portée par les Parcs, notamment avec les écoles primaires et secondaires, s'avère remarquable. Mais la crise du système scolaire français réclamerait d'accroître encore le dépassement de ces référentiels inné-acquis. Si les neurosciences disent que l'apprentissage s'appuie sur quatre piliers (l'attention, l'engagement actif, le feedback essai-erreur, l'automatisation du conscient au non conscient), les sciences de l'éducation ne prônent toujours pas massivement les classes ouvertes, la pédagogie expérientielle, le hors-les-murs, l'inter et la transdisciplinarité, l'apprentissage transversal ou le co-apprentissage souvent pratiqués en partenariat avec les Parcs. Si la formation initiale ne produit pas toujours assez d'égalité des chances, la formation continue ou tout au long de la vie ne permet pas non plus de voir l'esprit critique et la confrontation des points de vue progresser dans la société. Or,

apprendre ensemble réclame, de manière éthique, critique et constructive à la fois, comme avec les mouvements de l'éducation populaire, cette capacité à « rester à l'écoute » des autres, du territoire et de la société qui évoluent.

ENSEMBLE > PARTICIPATIF > RÉSEAUX

Apprendre ensemble ne se limite pas aux démarches participatives. Elles ont certes produit, en quelques décennies, de nombreuses expériences d'apprentissages collectifs, de nouvelles citoyennetés, d'autres modalités de délibération mais elles n'ont pas permis de transformer les protestations individuelles en revendications collectives inscrites dans une nouvelle relation de pouvoir. Le fait participatif n'a donc pas permis une accélération massive des transitions, ni un surgissement de nouveaux acteurs déterminants. Les Parcs ne font donc pas mieux que d'autres. Car « notre point faible [nous les Parcs] est que nous sommes peu connus, et connus toujours auprès du même public ». Comment apprendre avec les invisibles, les silencieux, les gaulois-rôleurs, les sans-diplômes et/ou les autres ? La capacité à relier des gens entre eux au-delà des seules invitations à « participer » deviendra déterminante pour les Parcs demain. L'exemple du Théâtre des écogestes (initié par le Parc des Grands Causses et joué dans douze Parcs), mêlant art et spectacle de rue, pour aller vers les habitants, là où ils sont et comme ils sont, permet d'aborder les « Questions Socialement Vives », de sortir de la sensibilisation anxio-gène, d'apprendre et désapprendre en riant sérieusement. L'expérience des Ateliers de janvier (en Armorique puis dans d'autres Parcs) relève du même pari en jouant sur la fiction pour se détacher de la prospective experte, pour « casser les codes » et générer de nouvelles idées partagées avec d'autres.

Les voyages et visites d'autres expériences semblent également des réussites déterminantes très fréquentes dans le réseau des Parcs (principe d'interconnaissance ou théorie du pyjama). Agir ensemble entre Parcs, au-delà du particularisme des Chartes, est rendu possible par cette « ingénierie de passion » que l'on trouve dans le réseau des Parcs. « Certes, nous avons un système de valeurs communes, mais ce n'est jamais fluide entre les parcs, on est très souvent dans l'abstrait. On refait le monde, avec nos idées, nos réflexions, sans qu'on en fasse toujours sortir quelque chose de concret ». L'enjeu est d'embarquer de plus vastes ensembles d'acteurs. Non pas pour rendre plus sachants nos publics mais pour se doter de connaissances plus adaptées à l'action du plus grand nombre et à l'accroissement des capacités d'agir. Produire plus encore de cohésion, de force et de persuasion constitue une des ambitions, car ce qui a été appris ensemble appartient définitivement au collectif.

(RÉ)APPRENDRE ENSEMBLE POUR AGIR DIFFÉREMMENT

Les Parcs sont attendus, par les collectivités territoriales et notamment les Régions, par l'État, par les villes et les campagnes, par les acteurs des politiques de la nature et par beaucoup de citoyens. Ils se doivent de continuer à inventer ensemble cette autre manière d'apprendre à vivre autrement entre humains et non-humains, ici et partout, pour encore longtemps.

L'ACTION AVANT TOUT !



Apprendre ensemble invite à l'émancipation individuelle et sociale. Cette émancipation démocratique ne prend tout son sens que dans la perspective d'une action collective pour un futur plus désirable, plus éthique, pour les générations à venir, pour la convergence des transitions et pour relever quelques défis : massification, adaptation, évaluation, essaimage, impact. Les Parcs sont des acteurs publics, en charge de politiques publiques et gouvernés par des représentants élus. Mais le sens de leur action ne dépend pas que de la sphère publique. Ils doivent apprendre en permanence à faire avec les acteurs privés, leurs partenaires socio-économiques, « leurs » habitants et à faire émerger collectivement de nouveaux commons territoriaux. Ceux-ci sont appelés à concourir au règlement des problèmes de la transition non solutionnés seulement par le public et/ou par le privé. Cette expérimentation continue des Parcs pour inventer les transitions de demain ressemble parfois, pratiquement, à des cahiers de doléance ou, théoriquement, à cette invitation de Bruno Latour à « reconsidérer où nous souhaiterions ré-atterrir ». S'émanciper, agir, expérimenter, inventer réclament d'apprendre ensemble.



INVENTONS ENCORE BEAUCOUP...

- Des méthodes pour faire circuler les savoirs et le résultat des apprentissages en profitant des immenses potentiels offerts par ces commons de la connaissance que sont Wikipédia et une partie des promesses de l'intelligence artificielle construisant de nouveaux rapports aux savoirs.
- Des dispositifs pour territorialiser plus encore les organisations humaines générant des scènes d'apprentissage collectif à disposition du plus grand nombre et au bénéfice de tous.
- D'occasions de ré-enchantement du politique par la construction de nouvelles formes de « nous », cet « ensemble » qui manque parfois cruellement dans la vie ordinaire et qui participerait à réinventer la démocratie par le faire, par les savoirs territorialisés et partagés.

QUELQUES PRÉCONISATIONS ET RECOMMANDATIONS POUR AGIR

Les recommandations pour apprendre sont nombreuses à expérimenter et à redécouvrir sans cesse :

- apprendre par le sensible et l'émotionnel pour questionner ce que nous croyions savoir ;
- apprendre de l'autre en abaissant les barrières de l'apprenant et du sachant ;
- apprendre encore et toujours des avancées de la science ;
- apprendre (par) l'esthétique de la transformation et/ou conservation du monde ;
- apprendre à trianguler connaissances/affects/expériences comme scientifique/ingénierie/citoyen ;

MOBILISER PARTAGER
QUESTIONNER RAPPRENDRE

- apprendre à mettre les savoirs vernaculaires, ancestraux et/ou hérités quelque part dans le présent ;
- apprendre dans le ludique, l'amusement, le plaisir afin de contourner les apprentissages trop sérieux ;
- apprendre dans l'intergénérationnel, des plus jeunes comme des séniors simultanément ;
- apprendre à confronter des savoirs et accepter les désaccords ;
- apprendre des territoires, de leurs patrimoines, historicités et promesses ;
- apprendre du vivant non-humain, en modifiant nos manières de voir, d'écouter, de sentir, de toucher ;
- apprendre à réécouter autrement ceux qui parlent et entendre ceux qui se taisent ;
- apprendre, avec beaucoup d'ambitions transformatrices, l'humilité des doutes et des ignorances.

Un Congrès est aussi le temps de préconisations plus stratégiques :

- apprendre ensemble commence souvent par de toutes petites actions qui, à condition d'être connues, évaluées, ré-engagées, dupliquées, peuvent produire de la confiance et croître progressivement. Les acteurs et actrices des Parcs ne doivent pas craindre l'action « micro » sans pour autant se satisfaire d'une collection de (trop) petites « success stories » ;
- apprendre ensemble pourra compter sur l'appui des Conseils scientifiques et du CORP pour bénéficier d'un effet-miroir vis-à-vis de l'évolution de la nature et de la société. Des besoins nouveaux se dessinent sur ce qu'il faut savoir, connaître et apprendre. Cette demande s'exprime de la part d'un nombre croissant d'acteurs et de territoires. Les Parcs doivent pouvoir porter des préconisations à l'échelle nationale en mêlant arguments scientifiques et citoyens, portés par les élus à partir de réussites effectives de certains, à destination de la convergence des transitions pour tous ;

- apprendre ensemble réclame de la continuité et le dépassement des seuls exercices obligatoires de la vie institutionnelle du réseau tels que les chartes, congrès, séminaires ou colloques. Obtenir plus de continuité et de permanence obligera à mieux coordonner les connaissances acquises par apprentissages pour amender, conforter et redistribuer les stratégies territoriales en questionnant en permanence la pertinence, l'efficacité et l'efficience des moyens d'action ;
- apprendre ensemble oblige à intégrer plus encore de sensible, d'esthétique et d'émotion pour construire le futur désirable pour tous les territoires. Il s'agit d'embarquer le plus grand nombre, surtout ceux, jeunes générations, qui auront à dessiner l'avenir.



Notes

¹Les sciences comportementales enquêtent sur les ressorts individuels des dynamiques collectives. Les sciences cognitives de la représentation explorent les fondements de la pensée, du langage et/ou de l'action. En psychologie, les modèles cognitifs postulent que la pensée précède l'action nécessitant des informations pour persuader d'agir. Les modèles comportementalistes considèrent que la pensée suit l'action. L'économie comportementale met en évidence les biais cognitifs (aversion au risque, biais de confirmation, dissonance cognitive, préférence pour le présent, mimétisme social ...) dans la décision rationnelle. Les sciences biologiques ajoutent au système cognitif un registre motivationnel ou réactif (tronc cérébral et système limbique). La psychosociologie rappelle la force du conformisme social. Dans la pluralité des régimes d'engagements de l'action (Thévenot, 2006), celui qui développe une grande proximité avec le résultat obtenu (dit le « régime d'engagement familier ») est déterminant. L'anthropologie analyse la façon dont les réalités matérielles permettent, orientent et interdisent certaines actions, et comment l'environnement physique est mis à contribution par les individus et les sociétés pour modifier les comportements par et avec des règles, normes, institutions.

²Étude complète disponible sur simple demande au CORP-FPNRF.

BIBLIOGRAPHIE

- Baron Nacima & Lajarge Romain, 2016, *Les Parcs Naturels Régionaux. Territoires en expériences*, éd. Quae (1ère éd 2015), 247p.
- Lahire Bernard, 2023, *Les structures fondamentales des sociétés humaines*, éd. La Découverte, coll. Sciences sociales du vivant, 970p.
- Larrère Catherine & Larrère Raphaël, 1997, *La crise environnementale*, INRA éditions, 302p.
- Latour Bruno, 1991, *Nous n'avons jamais été modernes. Essai d'anthropologie symétrique*, éd. La Découverte, 210p.
- Latour Bruno, 2017, *Où atterrir ? Comment s'orienter en politique*, éd. La Découverte, 155p.
- Marshall George, 2014, *Don't Even Think about It : Why our Brains are Wired to Ignore Climate Change*, New York : Bloomsbury, 212p.
- Thévenot Laurent, 2006, *L'action au pluriel. Sociologie des régimes d'engagement*, éd. La Découverte, 312p.

RAPPEUR AU NOM DU CORP : Romain LAJARGE, Professeur à l'École nationale supérieure d'architecture de Grenoble / Université Grenoble Alpes et membre du CORP de la Fédération des Parcs naturels régionaux de France (FPNRF).

À partir de l'étude² confiée au printemps 2024 à Ocalia et réalisée par Dany EGRETEAU (dans la perspective d'une thèse à venir avec les PNR au sein de la Chaire Territorialisation (ENSAG/UGA-AE&CC)). La méthodologie pour la présente note de synthèse s'est appuyée sur un groupe de travail composé de : François MITTEAULT, Marjorie JOUEN et Philippe FAJON (CORP) ; Philippe GAMEN (PNR du Massif des Bauges) ; Jean MANGION (PNR des Alpilles) ; Béatrice NEEL (PNR du Haut-Jura) ; Emilie RUIN (PNR des Baronnies provençales) ; Olivier CLAUDE (PNR des Ballons des Vosges) ; Séverine CASSAYAS (PNR des Pyrénées catalanes) ; Céline PAYA (PNR de la Narbonnaise en Méditerranée) ; Nils BRUNET (PNR des Causses du Quercy) ; Stéphane VINCENT (27^{ème} région) ; Philippe BARRET (Geyser/DialTer) ; Laurent DELCAYROU (Shift Project) ; Claire RUAULT (Gerdal) et le soutien précieux d'Éric BRUA et France DRUGMANT (FPNRF).

Fédération des Parcs naturels régionaux de France

27 rue des petits hôtels - 75010 Paris

Tél. 01 44 90 86 20

info@parcs-naturels-regionaux.fr



POUR EN SAVOIR PLUS
SUR LES PARCS NATURELS RÉGIONAUX :

www.parcs-naturels-regionaux.fr



Suivez-nous
sur les réseaux sociaux

